TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 420 — 20 PAGES — MARDI 1er AOUT 1978

**Prise d'otages à l'ambassade d'Irak à Paris**

LIRE PAGE 20



# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS — CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23



LLETIN DU JOUR

## Un air le pagaille

.'Europe de l'air existe. Mais … celle que les gouvernements les compagnies tentent en vain … bâtir depuis des années. Celle …ui « ex abrupto » naît de la grève du zèle des contrôleurs français. Orly s'engorge, Londres s'asphyxie, Palma ferme ses pistes. Voilà l'Europe — la petite et même la grande — solidaire dans l'épreuve.

Inévitablement, plus qu'aucun autre moyen de transport, l'avion crée des solidarités entre pays. Il est impossible, en matière aéronautique comme en matière maritime, de légiférer pour soi tout seul ; impossible d'ignorer les décisions de ses voisins et de ses partenaires.

Ainsi la mise en service, à l'automne dernier, par l'homme d'affaires britannique Freddie Laker, d'un « train du ciel » à petit prix entre Londres et New-York n'a pas manqué de créer des turbulences en Europe. Pour prévenir une évasion de clientèle, Air France a été contrainte d'imaginer une riposte : l'exploitation, l'an prochain, au-dessus de l'Atlantique nord, d'un Boeing-747 « tout charter ».

Lorsque des capitales comme Amsterdam, Bruxelles, Luxembourg, se font accueillantes aux …vions-charters, Paris ne peut …ns danger jouer indéfiniment … belle indifférente. On le voit …urd'hui où toutes les parties …ées au développement du … aérien pressent les pou…publics d'adoucir un pro…tectionnisme de mauvais aloi.

Même l'Association du transport aérien international (IATA), qui rassemble plus d'une centaine de compagnies régulières, n'a pas été en mesure de résister aux pressions des Etats-Unis, qui souhaitent libéraliser le régime sous lequel vit l'industrie du transport aérien. Lors de sa récente assemblée générale extraordinaire à Montréal, cette association s'est rangée, à mots couverts, aux vues de la Maison Blanche, abandonnant à ses membres une très large liberté tarifaire.

Autre terrain où la solidarité internationale est une nécessité : la sécurité. Le développement des détournements d'avions à des fins politiques a obligé les aéroports à s'équiper de matériels coûteux pour prévenir ces actes de terrorisme. Faute de mieux. Les gouvernements ne sont pas encore parvenus à dégager un consensus en la matière qui ne laisserait aux pirates de l'air aucun espoir d'échapper aux rigueurs de la loi.

La grève des contrôleurs français manifeste de manière spectaculaire, à un moment de pointe, combien, à ce jeu de saute-frontières, l'avion est vulnérable.

Parfois les passagers aériens tirent avantage de ce régime à ciel ouvert. La concurrence sauvage que se livrent les compagnies régulières et les transporteurs à la demande est pour eux — du moins dans un premier temps — tout bénéfice. Plus souvent, il leur arrive d'être victimes d'un conflit qui ne les concerne pas, soit qu'on les retienne prisonniers dans la carlingue d'un avion, soit qu'on les fasse patienter dans le hall d'une aérogare.

Se servir d'un avion pour arriver à ses fins, politiques ou autres ? La morale a probablement à y redire. Les grévistes sont exaspérés : leurs revendications, formulées il y a cinq ans, au moment d'une grève — pas du zèle, celle-là — d'un mois n'ont pour l'essentiel toujours pas été retenues. Leurs victimes ne le sont pas moins. N'aurait-on pu éviter d'en venir là ? Il aurait fallu que le gouvernement ouvre en temps utile le dialogue au fond. Il devait tout de même bien se douter que la reprise de l'agitation était tôt ou tard inévitable et que le résultat en serait un désordre hautement préjudiciable à l'image de marque de la France en Europe et dans le monde.

(Lire nos informations page 17.)

# L'Albanie dénonce violemment la « politique de super-puissance » des dirigeants chinois

*La rupture entre Pékin et Tirana semble totale après la publication, le samedi 29 juillet, par les dirigeants albanais, d'un long document dont la conclusion est la dénonciation de « la politique de super-puissance de la Chine ».*

*Selon ce texte, les divergences entre les deux pays remonteraient en fait à 1962. Pékin, qui a cessé toute aide économique à l'Albanie, est accusée par Tirana d'avoir changé plusieurs fois de ligne de 1962 à 1972 et d'avoir exercé des « pressions de toutes sortes ».*

De notre correspondant

Vienne. — L'arrêt des crédits et des aides à l'Albanie par Pékin prouve que « *la Chine a pris position contre le marxisme-léninisme et l'internationalisme prolétarien, qu'elle a adopté et suit une politique chauvine et de diktat de grande puissance, qu'elle applique des pratiques hégémoniques et entreprend des actes arbitraires et brutaux de super-puissance* ». Telle est la conclusion à laquelle sont arrivés les dirigeants de Tirana à la suite de la cessation par la Chine du soutien économique à leur ancien allié, annoncée le 7 juillet, et après le retour dans leur pays des spécialistes chinois qui se trouvaient en Albanie. La condamnation de la politique de Pékin figure dans une lettre adressée le samedi 29 juillet par le comité central du Parti du travail d'Albanie (P.T.A.) et le gouvernement albanais au comité central du parti communiste et au conseil des affaires d'Etat (gouvernement) chinois.

Ce long document d'environ seize mille mots vise à réfuter les arguments avancés dans la note chinoise sur les raisons qui auraient entraîné la rupture de l'aide économique de Pékin.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 3.)

## Les « différends » avec le Cambodge subsistent à cause des interventions étrangères

### *nous déclare le ministre vietnamien des affaires étrangères*

**En marge de la conférence des ministres des pays non alignés qui vient de s'achever à Belgrade, nos envoyés spéciaux, qui avaient déjà interrogé le vice-premier ministre cambodgien (le Monde daté 30-31 juillet), ont posé des questions à M. Nguyen Duy Trinh, ministre vietnamien des affaires étrangères.**

**« Nous estimons que s'il n'y avait pas d'intervention des impérialistes et des forces réactionnaires internationales, les différends existant dans les relations entre le Vietnam et le Kampuchéa seraient certainement réglés », a répondu M. Nguyen Duy Trinh. Le ministre estime aussi que la tension entre Hanoï et Pékin « a pour origine le dessein prémédité de la Chine qui veut obliger le Vietnam à abandonner sa politique correcte d'indépendance ».**

(Lire page 3.)

# Le Zaïre et l'Angola normalisent leurs relations

**Moins de trois mois après les massacres de Kolwezi, perpétrés par les « rebelles katangais » venus d'Angola, les gouvernements des présidents Neto et Mobutu on scellé leur réconciliation samedi 29 juillet. Kinshasa et Luanda ont décidé de nouer des relations diplomatiques — ce qui *n'avait jamais été fait* depuis l'indépendance de l'Angola — et d'établir « un climat de paix, de confiance mutuelle, de tranquillité et de coopération fructueuse ».**

Rarement retrouvailles auront été si promptes. En apparence, la deuxième guerre du Shaba avait creusé encore plus l'abîme séparant ces deux vastes pays aux idéologies et aux systèmes politiques antagonistes. Toutefois, de nombreux éléments militaient en faveur d'un rapprochement rapide.

Le contentieux zaïro-angolais comportait deux litiges principaux : la question des réfugiés « *katangais* », l'avenir du chemin de fer de Benguela (C.F.B.).

Les deux pays souhaitent éviter, à tout prix, une « *troisième guerre du Shaba* ». Le président Neto, qui a déjà fort à faire avec ses propres opposants armés (UNITA, F.N.L.A.), ne peut prendre le risque de voir s'ouvrir un nouveau front. Dès juin, il a donc annoncé sa décision de désarmer et d'éloigner de la frontière les réfugiés zaïrois. L'Angola, restant terre d'asile, ne doit plus être — estime-t-il — un « *sanctuaire* » pour tous les opposants au général Mobutu.

Cette initiative, attendue à Kinshasa depuis de longues années, a de toute évidence considérablement assaini le climat des relations zaïro-angolaises.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 5.)

# Les industriels prévoient une accélération des prix malgré la stagnation de la production

*La dernière enquête de l'INSEE (Institut national de la statistique) menée en juillet auprès de deux mille cinq cents chefs d'entreprises de toutes tailles montre que les industriels s'attendent au cours des mois à venir à une stagnation de la production ou à une lente croissance. Les carnets de commandes se sont dégarnis, notamment ceux qui proviennent de l'étranger. Pause momentanée ou rechute après un premier semestre brillant ?*

*Ces perspectives plutôt moroses n'empêchent pas les chefs d'entreprise de prévoir une accélération des prix à la production. Celle-ci est évidemment liée à la politique de retour à la liberté totale de l'ensemble des prix industriels dès la fin d'août. Les risques d'un dérapage général existent, mais plusieurs facteurs — dont le ralentissement des coûts salariaux — permettent de penser que M. Barre a bien choisi son moment pour tenter une expérience de libéralisation jamais menée en France depuis la fin de la guerre.*

*Le budget de l'Etat pour 1979 favorisera-t-il une reprise de l'activité économique l'année prochaine ? On entame Rue de Rivoli la préparation de la seconde partie du budget, celle qui concerne les recettes fiscales : des surprises désagréables pour un certain nombre de contribuables — notamment ceux qui bénéficient d'abattements exceptionnels — ne sont pas à exclure.*

## *Les chances du plan Barre*

L'économie française a-t-elle des chances raisonnables d'acquérir au cours des prochaines années la robustesse et la stabilité de l'économie allemande ? Fera-t-elle un jour partie de ce tout petit groupe de pays sages qu'on critique pour leur prudence excessive quand les choses vont bien mais qu'on sollicite quand la situation internationale se détériore ?

Poser la question, c'est évidemment s'interroger sur les chances de réussite du plan Barre, première et seconde manière. Car, s'il est une chose qui n'a jamais changé dans les intentions du premier ministre — ni même, semble-t-il, dans celles du président de la République, — c'est bien la volonté d'égaler un jour l'Allemagne, de faire aussi bien qu'elle, en reprenant les méthodes et, d'une certaine façon, le style qui — malgré un chômage croissant — ont réussi de l'autre côté du Rhin.

Le vieux rêve de faire rentrer le franc dans le « serpent », la priorité absolue donnée à la tenue de notre monnaie sur la croissance économique, la politique de mise en liberté totale des prix, les faveurs accordées à l'épargne et à l'industrie, autant d'intentions et de démarches qui s'inspirent de l'action du chancelier Schmidt. Avec, à l'horizon, les performances allemandes : stabilité des prix et des coûts ; suréquilibre des paiements extérieurs.

On ne donnait pas cher des chances de réussite de M. Barre il y a quelques mois, quand fut annoncée — presque en même temps que de fortes hausses des tarifs publics — la mise en liberté totale des prix à la production. La réaction presque unanime fut de dire qu'une telle avalanche emporterait tout sur son passage, MM. Barre et Monory compris.

Le scénario était le suivant : la hausse des tarifs mécontenterait les Français au-delà du supportable, et provoquerait des mouvements sociaux graves ; la liberté de manœuvre rendue aux industriels déboucherait sur des excès qui condamneraient rapidement l'expérience. A tel point que plusieurs hauts fonctionnaires avaient vivement recommandé au premier ministre de ne pas supprimer, comme il en avait l'intention, la célèbre ordonnance de 1945, qui, pendant plus de trente ans, a fait du blocage des prix la règle.

*Il* serait trop facile de dire que ce genre de prophéties était le fait d'adversaires politiques à gauche ou dans l'U.D.R. Nous en avons entendu d'aussi pessimistes dans tous les milieux, jusques y compris dans l'entourage immédiat du président de la République. Mais il est juste de préciser que, à l'Elysée comme ailleurs, on ajoutait : « *C'est pourtant la seule politique intelligente, la seule politique possible, et jamais les circonstances n'ont été aussi favorable pour la tenter.* »

● *La seule politique intelligente.* M. Barre en est bien sûr persuadé. De ce point de vue, le premier ministre enrage de s'entendre conseiller, sous prétexte que la croissance économique est insuffisante, des politiques de relance dans le genre de celle que Keynes prônait après la première guerre mondiale.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 17.)

*AU JOUR LE JOUR*

## Les aventuriers

*« Menaces de camping sauvage sur le littoral sud, convois bloqués sur des dizaines et des dizaines de kilomètres le long des routes, attaques par les plongeons en piqué des rayons du soleil, grosses concentrations de mutants désemparés dans les aéroports, immobilisation quasi générale de tous ceux qui veulent bouger, stress, crises de nerfs, files d'attente, longue patience, incertitude, angoisse, colère, désespoir, bagages perdus, rêves enfuis...*

*Comme vous pouvez le constater, mes chers auditeurs, cette année, au niveau de l'été, les aoûtiens sont bien placés pour rafler la coupe du monde des emmerdements, ce qui tombe bien, car il paraît que, cette fois-ci, la coupe est pleine. »*

BERNARD CHAPUIS.

# Les Galapagos : une arche de Noé ensorcelée

Les Galapagos : un archipel émergeant du Pacifique juste sur l'équateur, à quelque 1 100 kilomètres à l'ouest de l'Amérique du Sud et, depuis le 12 février 1832, un territoire faisant partie intégrante de la République de l'Equateur.

Actuellement habitées par cinq mille cinq cents personnes, les Galapagos sont un lieu unique pour les naturalistes : sur ces îles jeunes et éloignées de toute autre terre, qui sont donc autant de petits mondes clos, se sont développées une faune et une flore très particulières et très diversifiées. Originaires d'Amérique ou des Antilles, les espèces ont évolué de façon à s'adapter aux environnements locaux. Adaptation et évolution y sont tellement frappantes que Charles Darwin y puisa, en 1835, les arguments décisifs de sa théorie — révolutionnaire pour l'époque — sur l'évolution des espèces par les voies de la sélection naturelle.

Les Galapagos sont une des pièces maîtresses du patrimoine naturel mondial. Le gouvernement équatorien a déjà proposé d'inscrire l'archipel sur la liste du patrimoine culturel et naturel mondial que l'UNESCO a décidé d'établir en janvier dernier. Pour montrer la valeur unique de cette arche de Noé ensorcelée, l'Equateur et l'UNESCO ont organisé récemment aux Galapagos un séminaire auquel ont participé des journalistes européens et américains.

## *I. — Des dragons bien petits*

De notre envoyée spéciale

YVONNE REBEYROL

*« Les iguanes ? Mais vous en avez un devant vos pieds ! »* A 2 3 mètres de moi, il y a effectivement une espèce de caméléon dodu et couvert d'écailles jaunâtres, le cou et le dos hérissés d'une crête épineuse. Grand pour un caméléon, l'animal a, certes, l'aspect d'un dragon mais d'un dragon bien petit. *« Ça ! Mais c'est un bébé iguane ! » « Pas du tout, c'est un iguane terrestre adulte et, même, un gros adulte. »*

Et voilà comment on peut réaliser un vieux rêve et commencer par une déception. Avant de partir, nous avions lu dans des livres sur les Galapagos que les iguanes terrestres ont 1 mètre ou 1,20 mètre de long et que les iguanes marins sont un peu plus petits. Mais aucun livre ne précise que les iguanes ont cette dimension avec la queue et que celle-ci représente au moins la moitié de la longueur de l'animal !

Mais cette déception a été brève. Nous venions de prendre pied sur Plaz-du-Sud, une des deux petites îles toutes proches de la côte orientale de Santa-Cruz. Des otaries luisantes, aux superbes moustaches, batifolaient dans l'eau ou dormaient béatement sur les rochers noirs proches de la mer. Une ou deux avaient même choisi le débarcadère comme sofa de repos, mais elles l'avaient abandonné sans faire trop de manières pour nous laisser passer. D'innombrables crabes écarlates trottaient avec agilité sur les rochers mouillés. A quelques mètres du rivage, la pierre noire devenait blanche et patinée, ce qui serait dû, paraît-il, à l'action corrosive des déjections des otaries.

Un peu plus loin, commençait un très curieux bosquet. Des cactus *Opuntia* aux épaisses raquettes vertes et épineuses, comme en ont les figuiers de Barbarie. A ceci près que les *Opuntia* s'épanouissent au sommet d'un tronc brun-rouge, épineux lui aussi, dont la hauteur, à Plaza-du-Sud, est d'un mètre ou deux mais qui, sur d'autres îles, peut atteindre huit ou dix mètres. Et sous ces *Opuntia*, des iguanes terrestres qui se nourrissent des raquettes et des figues tombées sur le sol. L'un d'entre eux manipulait une figue. De sa patte, il a tourné et retourné le fruit avec application. Et puis, il l'a enfourné tout rond, sans être aucunement incommodé par les piquants.

### Le curieux ballet de l'iguane

Plaza-du-Sud est une petite île : 1 000 ou 1 500 mètres d'est en ouest, 200 ou 300 mètres depuis la côte basse du nord jusqu'aux falaises du sud qui dominent la mer de plusieurs dizaines de mètres. En bas, les otaries, les iguanes terrestres et quelques iguanes marins. En haut, curieusement, des iguanes marins qui ont des qualités étonnantes de grimpeurs et des otaries, de jeunes mâles célibataires qui grimpent jusque là pour trouver le calme, loin des gros mâles irascibles, surveillant jalousement leurs harems. Et dans la falaise, des centaines d'oiseaux nichant sur des bouts de corniches minuscules et vertigineuses. La falaise est ainsi peuplée de mouettes à queue d'hirondelle dont l'œil est cerné de rouge vif, de pétrels, de phaétons. Certains oiseaux sont assis sur leur nid ; mais en l'air, c'est, entrecoupé de plongeons, un ballet continuel auquel participent des fous masqués, des fous à pieds bleus, des frégates et des pélicans bruns venus d'autres îles.

Aucun animal n'est farouche. Seules, les otaries mâles sont agressives et peuvent mordre sérieusement l'importun. De même, il vaut mieux, paraît-il, éviter de se faire prendre un doigt dans les mâchoires d'un iguane. Mais, outre que les visiteurs sont fermement priés de ne pas toucher les animaux ou de leur donner à manger, qui aurait l'idée de caresser un dragon, même petit ?

La même absence de crainte se retrouve chez les fous à pieds bleus — des pattes palmées d'un bleu turquoise délicat et insolite — qui nichent par centaines à Seymour. Seymour est une petite île plate située juste au nord de Baltra (autre île plate), où est installé l'aéroport des Galapagos. L'île est réputée pour ses colonies d'oiseaux : fous à pieds bleus et frégates grand-aigle principalement.

(Lire la suite page 5.)

LA NOUVELLE GÉNÉRATION DU ROCK

# *Le temps des Sex Pistols*

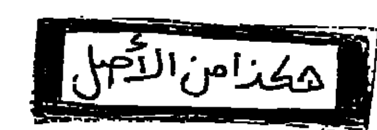
**Nous commençons la publication d'une série d'articles qui paraîtront deux fois par semaine, le lundi et le samedi, sur les événements qui ont marqué dans le domaine du rock, les dix-huit derniers mois.**

1977 a été pour le rock une année particulièrement riche. Ce fut l'année du renouveau, où les adolescents ont soudain découvert une musique à la mesure de leur vie et de leurs exigences. Le marché du disque en a été bouleversé, le rock a retrouvé sa fonction politico-sociale et gagné de nouveaux héros. Une génération de musiciens, étrangers ou non au mouvement punk, est apparue avec des idées neuves, une culture, une mode, une idéologie et une attitude différentes. Déjà le terme punk appartient au passé, mais les disques restent, s'inscrivent dans l'évolution d'un rock qui offre de nouveaux horizons.

Au milieu des années 70, le rock subissait le jeu de la surenchère, les groupes se battaient à coup de millions de dollars. Aux Etats-Unis, les spectateurs en venaient à perdre leur identité dans des stades de quatre-vingt mille places. Les stars en place usaient la corde jusqu'à la trame en exploitant les recettes du passé, et le contact avec le public se perdait peu à peu.

ALAIN WAIS.

(Lire la suite page 12.)



Le Monde

# idées

## RÉPLIQUES A... MAURICE DRUON

## Un nouveau Machiavel

QUAND un député R.P.R. se souvient qu'il est également *féru d'histoire*, au point d'avoir écrit *les Rois maudits*, lui arriverait-il de se prendre *pour Machiavel ? On pourrait* le croire à la lecture de l'article de Maurice Druon (*le Monde du 25 juillet*) « *Jimmy* Carter se prend-il pour Saint Louis ? »

Remarque préliminaire : la comparaison n'est pas gentille *pour Saint Louis, qui n'était* pas ce croisé benêt et tendre auquel Maurice Druon compare l'*actuel président des Etats-Unis*. Mais voyons cela de plus près.

### Qu'est-ce donc que l'homme ?

Notre académicien prétend qu'interdire l'exportation du matériel de recherche pétrolière en U.R.S.S. constitue une erreur monumentale, voire tragique. Il *affirme même* que l'ukase va mettre la Russie à genoux, l'inciter à étendre un peu plus son empire en Afrique et à se préparer plus fermement à la guerre. Un *casus belli*, rien que ça ! Ce qu'il y a de plus affligeant dans la démonstration de Maurice Druon, c'est qu'elle *affirme que* la cause choisie par Jimmy Carter — qui n'est autre que celle des droits de l'homme — *ne justifie pas ces représailles* technologiques ! On croit rêver, n'est-ce pas, mais c'est bien ça : *ce Français pur et dur*, qui fut ministre d'une République qui se flatte périodiquement d'avoir *été la rédactrice* de la Déclaration des droits, cet académicien qui se fait, à l'occasion, l'avocat des valeurs *chrétiennes* et le chantre d'un gaullisme noble, accorde moins d'importance à *la liberté de l'esprit qu'*à l'équilibre économique des Etats ! A cette audace, répondons par une autre. *Pour Maurice Druon*, qu'est-ce donc que l'homme ? Et tant qu'à y être, pour lui qu'est-ce donc que *le* christianisme ? Et le gaullisme ?

On voit trop là ce qu'il y a d'odieux dans une droite qui a *eu très longtemps Charles Maurras* pour maître : qu'importent la liberté et le bonheur des hommes devant *la* puissance et l'équilibre des Etats ! Et comme ils sont sots ces gouvernants qui *se piquent* de préoccupations humanitaires. Machiavel lui-même eût été *moins cruel. Sans doute* aussi était-il plus raffiné ! M. Druon n'a pas la moindre parole pour *les dissidents de l'U.R.S.S., rien*, pas un mot, pas une parole d'homme. A ses yeux, les *libertés fondamentales comptent* moins que des derricks en terre sibérienne, et la philosophie poli*tique, surtout si elle est géné*reuse, a moins de cohérence que la raison d'Etat. La force *fonde la légitimité : air connu*... Et le Goulag ? Mais c'est merveilleux, le Goulag, pour voter à *droite* ! *L'existence* de l'archipel garantit le terrain majoritaire. Et ceux qui y vivent en *relégation, ceux qui* s'y traînent, ceux qui y crèvent, qu'en faites-vous ? On vous le répète : on *s'en souviendra* au *cours de* la prochaine campagne électorale...

### Une certaine élégance française

J'ignore quelles sont les motivations réelles de Jimmy Carter. A la limite, je m'en soucie assez peu. Je sais seulement que ce sont des cœurs purs, c'est-à-dire des hommes libres, qui, d'U.R.S.S. et d'ailleurs, lui ont demandé d'intervenir. Il l'a fait et pas seulement du bout des lèvres comme d'autres chefs d'Etat prétendument hautement civilisés. Il y a pour le moins dans ce geste une certaine élégance qu'en d'autres temps on eût qualifiée de française. Comment Maurice Druon, ancien ministre de la culture, ne s'en est-il pas souvenu ? Et s'il se souvient de Sophocle, ne pourrait-on croire que c'est Créon qu'il admire, et Antigone qu'il repousse ?

XAVIER GRALL.

## La politique des droits de l'homme peut-elle être européenne ?

IL est de bon ton de traiter Jimmy Carter de doux rêveur, d'exalté, de mystique et de croisé délirant, parce qu'il a fait la proposition politique la plus élémentaire : à savoir que tout Etat civilisé est un simple instrument au service de l'homme et non une fin en soi à laquelle l'homme doit être asservi. A la décision de subordonner l'Etat à l'individu est liée, depuis les origines de la raison occidentale, toute culture véritable et toute spiritualité d'une humanité digne de ce nom. Partout, par contre, où cette règle fondamentale n'est *pas respectée*, l'Etat devient une idole, de préférence idéale, et dont les idéalités dévoreuses peuvent être de gauche comme de droite.

*Mais* la question ainsi posée *n'est* autre que celle de la valeur proprement politique d'une politique des droits de l'homme. *Quand Malraux* disait que le vingt et unième siècle serait spirituel ou ne serait pas, il s'exprimait de surcroît en homme conscient de l'impossibilité, à longue échéance, de conduire une politique dépourvue de spiritualité. Vient en effet le moment où, faute de finalité supérieure et de tout sens réel de l'existence matérielle, le goût de vivre s'épuise, le travail est ressenti comme un esclavage, une sorte de léthargie saisit la raison elle-même, et, en fin de compte, une démographie dégringolante vient rappeler aux têtes politiques si fières de leur « solidité » qu'il est irréaliste d'amputer la politique de sa surréalité. Il n'y a pas de débat plus profondément politique, au sens réaliste du terme, que le débat sur les droits de l'homme.

### La « realpolitik »

Or on en arrive, aujourd'hui, à la conversion inquiétante d'une « *droite* » bourgeoise — et catholique par raison d'Etat — à la « Realpolitik » la plus froide. Tout *se passe comme si cette fraction* de l'opinion française était décidée à fermer désormais les yeux sur les *crimes des régimes* de gauche comme elle les avait fermés, il y a quarante ans, sur ceux du régime *nazi ; tout se passe comme si, par* fidélité à un culte presque viscéral, dirait-on, pour les régimes en place et les polices vigoureuses, cette opinion était décidée à absoudre le régime soviétique de ses atteintes aux droits de l'homme, pour la raison que tout Etat doit demeurer le maître de faire chez lui tout ce qu'il lui plaît — donc de faire passer l'ordre légal avant les droits les plus élémentaires des citoyens à la dignité et même à la vie.

Cette attitude recourt, *naturellement*, aux procédés classiques de *la dévalorisation condescendante à l'égard* de tous ceux qui prétendent mêler les problèmes de la politique à ceux de l'esprit : *défendre le droit à la pensée, à la raison, à la foi et à la vie*, voilà de ces sornettes « *qu'il faut laisser à l'opinion, c'est-à-dire aux intellectuels, aux journalistes* (sic), *aux associations, aux ligues de protestation, de défense et de soutien* ». La valeur supérieure censée fonder à son tour cette manière de « chamarrer de *ridicules — comme disait Saint-*Simon — la morale la plus élémentaire ne serait autre que le souci d'*assurer l'indépendance de l'Europe* et, « *si cela ne se peut, que la France à tout le moins, conserve la sienne* ».

### Un Munich spirituel

*Au nom* de cette indépendance *au petit pied*, il conviendrait d'adhérer à une sorte de Munich spirituel *à l'échelle planétaire* — capitulation justifiée, bien entendu, par la seule puissance de la force *sur le* droit, *puisque le gouvernement de* l'U.R.S.S. « vient de faire entendre clairement qu'il est maître chez *lui et, que, chez lui, les* opposants vont en prison ». Cette si « claire volonté », on souligne, tou*jours au nom de l'« indépendance* » de l'Europe et de la France, qu'elle s'appuie sur « plus de deux mille *cinq cents fusées à têtes nucléaires*, trente-sept divisions blindées sur l... seules frontières européennes et *quelque quatre cent trente bâtiments* de surface et deux cent quarante navires de plongée dans la Méditerranée, *l'océan Atlantique et l'océan* Indien ».

*Autrement dit, si Hitler avait dis*posé de cette force-là, il aurait été indécent de lui chercher des poux pour les quelques camps de concentration si puissamment outillés de chambres à gaz que, maître chez lui, il avait *disséminés* sur son territoire.

Jamais peut-être, depuis les croisades, le problème du fondement spirituel de *la politique ne s'était posé* au monde avec une telle clarté. Car, depuis que le christianisme ne *possède plus la puissance de donner l'espérance politique* à l'humanité, la question est de savoir *si la défense des droits de l'homme* sera *l'héritage mondial de la foi religieuse* et, en quelque sorte, son gage d'éternité et son testament, *ou bien si la France* et l'Europe *se confineront* dans la défense *précautionneuse, pour ne pas* dire craintive, d'une indépendance jugée compatible avec l'indignité *d'une profonde démission spirituelle*.

Mais le temps des croisades est passé. *Comment concilier spiritualité* et réalisme en politique ? Comment accorder la « morale de la responsabilité » avec *celle de l'esprit*, pour reprendre une distinction chère au grand sociologue allemand Max Weber, si la responsabilité politique est spirituelle en dernier ressort, et la responsabilité spirituelle, politique ?

### Un trésor de réflexion

En termes de rapports de force, il ne faut pas se cacher que la politique américaine des droits de l'homme est infiniment moins naïve qu'elle ne semble : engager les petites et moyennes puissances dans un combat « spirituel » contre l'U.R.S.S., c'est reprendre en main l'Europe tout entière ; c'est exercer à nouveau sur elle l'hégémonie idéologique de l'après-guerre, à laquelle le général de Gaulle avait tenté, et en partie réussi, de la soustraire. De plus, chacun sait qu'il est peu payant, le rôle politique d'aboyeur auprès d'un puissant ami. Enfin, les droits de l'homme sont bafoués dans le monde entier, avec *une grande diversité de moyens* : certes, l'homme ne vit pas seule*ment de pain, mais ce n'est pas* une raison de lui retirer le pain de la bouche. L'Occident est un croisé *pétri de mauvaise conscience*.

Et pourtant, si les démocraties européennes ne *trouvaient pas* un élan spirituel qui leur serait propre, il est certain que l'Europe *n'aurait pas non plus de destin poli*tique et qu'elle demeurerait une comparse, par *la force des choses — c'est le cas de le dire*, — tout en se prétendant à l'écart de la politique américaine sur son lopin, tout *simplement parce qu'il n'y a pas d'engagement réel* et *proprement* politique dans l'histoire sans un engagement *parallèle* dans l'ordre de l'esprit.

*Comment sortir* de ce dilemme, sinon en affirmant l'originalité de l'Europe en matière de philosophie et d'action dans l'ordre des droits de l'homme ? Il est légitime de se demander si une rencontre des gouvernements européens, qui se donneraient pour tâche d'élaborer en commun une doctrine de la liberté issue des traditions et des identités culturelles de notre continent, ne conférerait pas à l'histoire de la raison qui nous est propre une dimension politique nouvelle et transcendante aux idéologies, c'est-à-dire à la fausse candeur de leur « logique de l'idée ». De Démosthène à Luther, de Brutus à Thomas Moore et à Marx, de Sénèque à Freud, en passant par Cervantès, Descartes, Shakespeare ou Gœthe, l'Europe possède un trésor de réflexion sur la liberté, qu'on *souffre* de voir asservi aux vues simplistes d'un président américain armé de la Bible — qui n'est pas *tellement* un traité de la liberté, et dont Victor Hugo écrivait qu'elle pouvait devenir une idole. Quel *rayonnement nouveau ce continent* ne tirerait-il pas d'une réflexion tirée de ses propres sources et à *partir desquelles il proposerait une* fois encore au monde une méditation sur la liberté parée de l'éclat *des grandes œuvres. Une fois de* plus, c'est l'art qui, avec Soljenitsyne, a réveillé le problème de la *liberté. Essayons de ne pas oublier* cette leçon.

MANUEL DE DIEGUEZ.

FEUILLETON 19 — 1er AOUT 1978

## ADIEU CALIFORNIE

### par Alistair MacLean

**Le sergent de police Ryder poursuit son enquête *personnelle sur* l'enlèvement de sa femme et de six autres personnes à la centrale nucléaire de San-Ruffino. Démissionnaire de la police, il a donné rendez-vous dans un bar louche au major Dunne, du F.B.I., qui enquête officiellement. Ryder *lui fait part de* sa conviction de la culpabilité du chef de la police de Sacramento, Donahure, et de ses soupçons sur le juge véreux LeWinter, deux hommes qu'il projette d'aller interviewer lui-même. Il lui demande d'autre part d'assurer la sécurité de *sa fille* unique Peggy, étudiante à San-Diego.**

RYDER leva la tête en voyant le garçon au pantalon rose s'approcher de leur table et le dévisager.

« Vous êtes M. Green ?

— Comment l'avez-vous deviné ?

— J'ai au téléphone une personne qui demande un monsieur corpulent en costume foncé. Vous êtes le seul, ici, à répondre à cette description. Par ici, le téléphone. »

« *Bien* baraqué, pas corpulent, *fis*ton, dit Ryder au téléphone. Alors, quelles nouvelles ?

— Raminoff *est venu et reparti*. Le domestique de Donahure l'a reconduit en voiture : il saignait toujours. Il est sans doute allé chez un toubib radié de l'ordre.

— Donahure est chez lui ?

— Je n'imagine pas que Raminoff ait passé cinq minutes à discuter avec le domestique.

— Je te retrouve au coin de la Quatrième et de Hawthorne. Dans dix minutes, peut-être quinze. »

Ryder n'avait pas encore eu le temps de se rasseoir que le pantalon rose le rappela.

« Une seconde communication, monsieur Green. »

Une minute plus tard, il avait rejoint Dunne, s'était rassis et avait ressorti son flacon pour remplir les deux verres.

« J'ai eu deux appels, dit-il. Numéro un : mon mouchard est bel et bien allé faire son rapport à Donahure mais il en est ressorti peu après. Le second appel provenait de John Aaron. *Vous le connaissez* ?

— Celui de l'*Examiner* ? Oui, je le connais.

— Associated Press et Reuter câblent à tour de bras. Un monsieur les a appelés pour leur donner la nouvelle. Vous ne devinerez jamais sous quel nom cet informateur s'est présenté.

— Morro.

— Morro, bravo. Il a dit que c'était lui qui avait manigancé le cambriolage de San-Ruffino, dont il était certain que les agences de presse n'avaient pas encore entendu parler. Il a *fourni* des détails précis sur les quantités d'uranium-235 et de plutonium qui avaient été emportées, et il a prié toutes les parties intéressées de comparer ces chiffres avec ceux de la centrale. Il a aussi donné les noms et les adresses des otages *et* a demandé aux personnes que cela intéresse d'entrer en contact avec les familles de ceux-ci pour contrôler l'information.

— Rien d'autre que ce que vous attendiez, dit calmement Dunne. Votre téléphone doit être en train de carillonner tant et plus, en ce moment. Pas de menaces ?

— Aucune. Je pense qu'il voulait *seulement nous fournir quelques* renseignements et nous laisser le temps d'en envisager les sous-entendus.

— Aaron vous a dit quand la nouvelle serait diffusée ?

— Pas avant une heure. Les stations de radio et de télévision sont très énervées ; elles se demandent si ce n'est pas un canular et ne veulent pas avoir l'air ridicule. Même si la chose *est confirmée*, elles *ne sont pas* certaines qu'elles aient le droit d'en faire état sans contrevenir aux règlements nationaux relatifs à la sécurité. Personnellement, je n'ai jamais entendu parler de règlements de ce genre, mais il semble qu'ils attendent d'abord *d'avoir une confirmation de la Com*mission de l'énergie atomique et son feu vert. S'ils l'ont, la nouvelle sera diffusée simultanément dans tout l'Etat à 11 heures.

— Très bien. Cela me laisse tout *le temps de charger un homme de* dénicher votre Peggy.

— J'apprécie beaucoup le fait que vous y pensiez encore. Dans les circonstances actuelles, beaucoup de personnes oublieraient complètement de s'occuper d'une petite adolescente sans *importance*.

— Je vous ai dit que j'avais une fille du même âge. Est-ce que vous avez votre *voiture* ? *Si vous me dé*posez chez moi, j'appellerai immédiatement San-Diego et je mettrai deux hommes sur l'affaire ; il ne faudra pas plus de dix minutes. Tout se fera calmement, sans énervement. Je ne pourrais pas en dire autant de tous *les citoyens de notre Etat*, *ajouta* Dunne d'un air songeur. Je suis sûr qu'ils vont suer de peur, demain matin. Diablement malin, ce Morro. Il ne faut pas le sous-estimer. Il a très habilement *su* établir le corollaire de notre vieille maxime : *« Mieux vaut un démon qu'on connaît qu'un démon qu'on ignore. »* Désormais, il faudra dire : *« Le démon qu'on ne connaît pas est pire que celui qu'on connaît. »* Il va mettre tout le monde en transes.

— Ma foi, oui. Tous les citoyens de San-Diego, de Los Angeles, de San-Francisco et de Sacramento, vont se demander quelle sera la première ville à être pulvérisée, chacun espérant naturellement que ce sera l'une des trois autres.

— Vous y croyez vraiment, sergent ?

— Je n'ai pas eu le temps de penser à ce que je crois. Je suis seulement en train d'imaginer ce que les autres vont penser. Maintenant, si vous voulez mon opinion : non, je n'y crois pas *sérieusement*. Les *gens* intelligents, comme notre ami Morro, ont un objectif en tête : or, l'annihilation sans discrimination n'est certainement pas le moyen de parvenir à ses fins. La menace suffit largement.

— C'est bien mon avis. Mais il faudra quelque temps au grand public pour se rendre compte — en admettant qu'il y parvienne jamais — que nous avons affaire à une personne aussi maligne.

— Et, pour une personne de ce genre, le climat d'angoisse qui va régner dès demain est exactement le bon. Pour lui, les choses ne pourraient aller mieux... Il y a quelque temps, nous avons eu la menace de la peste bubonique ; cela n'allait pas très *loin*, d'accord, mais cela a suffi pour donner le cauchemar à toute la Californie. Ensuite, il y a eu le rouget du porc : même histoire. Maintenant, *tout* le monde, *dans* cet Etat, *surtout* sur la côte, est travaillé par la peur obsessionnelle et... comment dit-on ?

— Paranoïde ?...

— C'est ça ; excusez-moi, je n'ai pas été à l'université... La peur paranoïde du prochain tremblement de terre, qui sera le plus puissant et peut-être le dernier de tous. A présent, voilà du nouveau : l'holocauste nucléaire. Oui, oui, nous savons, ou du moins nous croyons que nous savons, que rien de pareil ne se produira. Mais essayez d'en persuader les gens ! »

Ryder posa quelques billets sur la table.

« Enfin ! Cela aura au moins un avantage ! *Cela détournera leurs* pensées des tremblements de terre... pour un moment. »

***

Ryder *rencontra Jeff à l'endroit* convenu. Ils laissèrent les deux voitures garées près du carrefour et remontèrent à pied Hawthorne Drive, un chemin étroit, raide et sinueux, bordé de palmiers.

« Le domestique est revenu, dit Jeff. Il est rentré seul : on peut donc penser que Raminoff est en train de se faire refaire le nez, ou alors qu'on l'a *gardé pour* la *nuit* à la *salle des* accidentés. Le domestique et sa femme ne dorment pas dans la maison ; ils ont un petit bungalow pour eux dans le bas du jardin. Ils y sont en ce moment, pour toute la nuit, je suppose. Monte sur le talus, ici. »

Ils escaladèrent un talus herbeux, se hissèrent jusqu'au sommet d'un mur et retombèrent de l'autre côté *en écrasant quelques* rosiers. La maison de Donahure était bâtie en demi-cercle autour de trois côtés d'une piscine oblongue. Le corps de bâtiment central était entièrement occupé par un living-room long et bas, brillamment illuminé. La nuit s'était rafraîchie et un peu de vapeur restait suspendue, immobile, au-dessus de la piscine ; mais elle n'était pas si opaque que *les deux hommes* ne puissent voir Donahure, verre en main, en train d'arpenter lourdement le living-room. Les portes vitrées étaient largement ouvertes.

« Va te mettre au coin, là-bas, dit Ryder. Cache-toi dans les buissons. Je vais me rapprocher autant que je le pourrai de ce salon. Lorsque j'agiterai le bras, essaie d'attirer son attention. »

*Ils* prirent position, *Jeff* au milieu des rosiers, Ryder de l'autre côté de la piscine, dans l'ombre épaisse, entre deux ifs (contrairement aux Européens, les Californiens ne relèguent pas les ifs et les cyprès dans les cimetières). Sur un signe de son père, Jeff émit une sorte de gémissement très sonore. Donahure s'immobilisa, écouta, alla jeter un coup d'œil entre les deux portes vitrées et tendit à nouveau l'oreille. Jeff réitéra son gémissement ; Donahure enleva ses chaussures et s'avança à pas de loup sur *les* carreaux qui recouvraient le sol autour de la piscine ; il tenait un revolver à la main. Mais il n'avait pas fait cinq pas que la crosse du Smith & Wesson le frappa derrière l'oreille droite.

*Ils se servirent d'une paire de me*nottes appartenant à Donahure lui-même pour l'immobiliser en l'attachant au tuyau d'un radiateur, lui firent un bâillon avec du scotch-tape trouvé dans son bureau et lui bandèrent les yeux avec un chemin de table.

« L'entrée principale doit se trouver derrière, dit Ryder. Descends au bungalow et assure-toi que le domestique et sa femme y sont toujours. Au retour, ferme la porte au verrou et, si l'on sonne, ne réponds pas. Ferme toutes les portes et toutes les *fenêtres* de la maison. Tire les rideaux dans celle-ci et commence par *fouiller* le bureau. Moi, je m'occuperai de la chambre à coucher. S'il y a quelque chose à trouver, ce sera dans l'une de ces deux pièces.

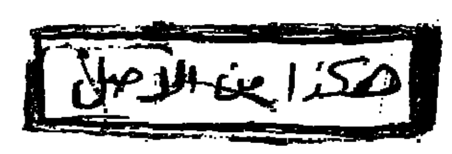
— Tu ne sais toujours pas ce que nous cherchons ?

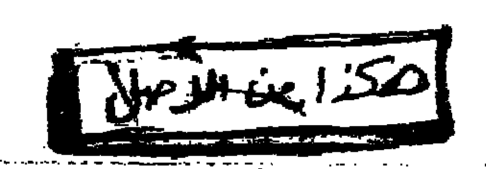
— Non. Mais il s'agit de *quelque* chose qui te ferait hausser les sourcils si tu le trouvais chez toi ou chez moi. »

*(A suivre.)*



Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.







Le Monde

# étranger

## DÉSILLUSION CHEZ LES NON-ALIGNÉS

## La conférence de Belgrade s'est terminée par un laborieux compromis

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Après avoir étalé leurs profondes divergences, les pays non alignés se sont finalement mis d'accord, dimanche 30 juillet, sur le texte d'une déclaration finale dont les termes, fruits sur quelques points de laborieux compromis, sont suffisamment vagues pour maintenir en existence le mouvement et écarter pour le moment les risques d'éclatement. Les compromis, portant principalement sur les notions d'expansionnisme, d'hégémonisme et de non-ingérence, n'avaient pas seulement un caractère sémantique ; ils ont illustré les affrontements politiques entre pays, ou groupes de pays ayant adopté des systèmes politiques *différents et ne concevant pas de la même façon leurs rapports* avec les grandes puissances.

La conférence ministérielle n'avait pas pour but d'apporter des solutions aux crises qui secouent le tiers-monde — en ce domaine, elle n'a fait, pour l'essentiel, que rappeler et actualiser les positions des membres du mouvement, — mais de réaffirmer autant que possible leur attachement à une conception commune des rapports internationaux, ainsi que le rôle des non-alignés dans les affaires mondiales. Aussi la conférence ne s'est-elle pas prononcée sur les conflits (Erythrée, Ogaden, Vietnam, Cambodge), qui furent pourtant à l'origine des plus vives polémiques en séance publique.

Les ministres des affaires étrangères n'ont pu que constater qu'il y avait *« aggravation des différends entraînant même des conflits armés entre certains pays non alignés »*, souligner la nécessité de *« résoudre tous ces différends exclusivement par des moyens pacifiques »* et dans des cadres bilatéraux ou locaux ; les non-alignés, dont le bureau s'était déjà prononcé pour la recherche d'un arrangement entre Hanoï et Phnom-Penh, n'ont pas donné suite à la demande d'expulsion du mouvement du Vietnam par le Cambodge.

### Sommet à La Havane en 1979

*Il n'était pas dans le pouvoir de* la conférence de changer le lieu de la rencontre — du 3 au 7 septembre 1979 — *des chefs d'Etat et* de gouvernement à La Havane. Elle n'a pas non plus proposé son ajournement. C'est un motif de satisfaction pour Cuba, mais la conférence a tenu compte de l'opinion des pays qui, selon l'expression de l'un de leurs porte-parole, ne *« veulent pas aller parler de non-alignement dans un pays aligné »*. La réunion des ministres des affaires étrangères précédant celle des chefs d'Etat et de gouvernement, ne se tiendra pas, comme il est d'usage, dans la ville où aura lieu le sommet, mais quelques semaines auparavant, au Sri-Lanka, pays modéré et président en exercice du mouvement jusqu'à l'année prochaine. Les pays hostiles au choix de La Havane, ainsi qu'au rôle militant de Cuba, au sein du mouvement, ont obtenu — mais ils *n'étaient pas les seuls à le demander* — que *n'importe lequel de ses* membres puisse assister aux réunions du *bureau* de coordination du groupe (bureau comprenant notamment le Vietnam et Cuba) qui auront lieu avant la prochaine conférence ministérielle. Ces pays, qui sont pour le moment environ une dizaine *(Zaïre, Maroc, Egypte, Oman, Somalie*, Arabie Saoudite, Qatar, Cambodge), auront ainsi la possibilité de *s'opposer encore à ce que le délégué* du Zaïre a appelé la « monopolisation » du mouvement par les *pays progressistes. Et il est prêté* l'intention à l'Arabie Saoudite de favoriser un élargissement de ce *« camp du refus ». Mais, à vrai dire*, le mouvement qu'aucun pays n'a quitté pour le moment, ne serait pas *menacé par l'absence de quelques* nations au sommet de La Havane. En revanche, des défaillances ne pourraient que *servir les objectifs* de Cuba, pour qui les non-alignés devraient être les *« alliés naturels des pays socialistes »*.

Ce souci n'est pas partagé par la Yougoslavie pour laquelle le non-*alignement* est d'abord une attitude vitale d'auto-défense face à l'hégémonie soviétique. Irrités par l'« activisme » de Cuba et embarrassés par l'infléchissement qu'il tente de donner au mouvement, les Yougoslaves sont cependant parvenus à éviter un affrontement à Belgrade avec la nombreuse délégation cubaine que M. Carlos Rafael Rodriguez, membre du bureau politique du comité central du P.C. cubain et vice-président du gouvernement, était venu en personne diriger sur place, dans les coulisses.

Pays européen dont le développement est déjà avancé, la Yougoslavie conserve une grande influence et un rôle modérateur au sein des non-alignés, et c'est elle qui avait préparé les textes des déclarations. Elle tente de préserver avec l'Inde, le Sri-Lanka et la majorité silencieuse, et pour le moment dominante, des Etats attachés au non-alignement, parce qu'il les engage, tout compte fait, à peu de choses, le caractère original du mouvement *dans un monde où les confrontations* ne sont plus les mêmes qu'il y a vingt ans. En revanche, Cuba souhaiterait plutôt voir le mouvement se transformer en *« internationale des prolétaires et des exploités »*.

La conférence de Belgrade a mis en relief à la fois le « leadership » de Cuba et l'importance du groupe des pays socialistes. Il n'est pas exagéré, à cet égard, de parler de front, tant les prises de position, y compris parfois dans leur formulation, sont voisines entre le Vietnam, l'Afghanistan, le Bénin, l'Ethiopie et, avec certaines nuances, l'Angola, le Mozambique et l'Algérie.

Tous ces Etats accordent la priorité à la lutte contre l'impérialisme et les dominations de l'Occident, *ainsi qu'au soutien aux luttes de libération*. La situation de l'Afrique concentre une partie de leurs activités. *Les ministres des affaires* étrangères demandent, dans la déclaration finale, à tous les pays non alignés, d'accroître leur aide aux Etats de la *« première ligne du front », « afin de renforcer leur potentiel de défense et de leur permettre de jouer leur rôle en tant que base arrière sûre pour la lutte de libération »*. C'est une explication semblable qui est parfois évoquée par Cuba pour justifier son assistance à certains pays ou mouvements de libération africains.

La déclaration finale laisse en dernière analyse les coudées franches aussi bien aux Etats qui dénoncent l'*« interventionnisme »* de Cuba qu'à ceux qui ont condamné le *« néo-colonialisme »* de la France. Les ministres des affaires étrangères se contentent de signaler *« avec inquiétude l'ingérence de plus en plus frappante dans les affaires intérieures de pays indépendants, notamment non alignés, dans le but d'influer sur leur évolution socio-politique et leur politique extérieure, et de limiter leur indépendance »*.

La déclaration indique par ailleurs que les pays non alignés combattent non seulement *« l'impérialisme, l'expansionnisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, l'apartheid, le racisme, y compris le sionisme, l'exploitation »*, mais aussi *« la politique de force de toutes les formes de domination et d'hégémonie étrangères »*. Les notions d'hégémonisme et d'expansionnisme se trouvent ainsi *pour la première fois incluses dans* un document final. Les non-alignés condamnent également *« résolument la politique des blocs »* (comme l'avait demandé Tito), les alliances militaires ainsi que toute politique tendant à diviser le monde en sphères de domination et d'influence antagonistes. Ainsi est donnée satisfaction tout à la fois aux Yougoslaves, aux pays modérés africains inquiets des influences cubaines et soviétiques sur le continent, aux Cubains et à leur amis pour lesquels l'impérialisme est avant tout celui des nations industrialisées occidentales, aux Vietnamiens qui dénoncent « l'expansionnisme » de la Chine, aux Cambodgiens, et même aux Libyens qui ne veulent pas mettre les deux blocs *« dans un même panier »*.

L'ombre des trois grands pôles de la politique mondiale a pourtant plané sur la conférence de Belgrade. Les pays progressistes, surtout ceux *qui ont* adopté des régimes communistes, se sont posés en défenseurs, ne serait-ce que par leur silence, de *l'Union soviétique. La diplomatie* soviétique s'est vue ainsi payée, en retour, à Belgrade, de l'aide militaire que Moscou apporte à certains pays non-alignés. *« Le comportement arrogant de Cuba n'étonne pas ceux qui savent que ce pays est l'instrument de la politique soviétique »*, a notamment déclaré le délégué égyptien. Les Cambodgiens pour leur part, nous a dit un ministre vietnamien, sont les *« instruments de la politique chinoise »*. Celle-ci a, à vrai dire, recueilli peu d'approbation et a même été exposée aux foudres des pays pro-soviétiques. Enfin il n'est *pas étonnant que les Etats* à régime conservateur ou pro-occidentaux, ou dont le sort dépend beaucoup *de l'assistance financière* internationale, aient dénoncé l'U.R.S.S. et son *« bras séculier » en Afrique*. L'Egypte de M. Sadate n'est plus celle de Nasser, père fondateur du non-alignement. Le représentant de La Havane a cependant déclaré samedi : *« Nous savions déjà que le département d'Etat avait ordonné à une quinzaine de pays de miner la conférence. Nous ne savions pas exactement lesquels. Mais après les discours, nous le savons. »*

Les non-alignés ont d'autre part souligné en termes plus fermes que de coutume leur inquiétude devant l'aggravation de la crise de l'économie mondiale *« en grande partie en raison des politiques économiques défavorables que mènent les principaux pays industrialisés en multipliant les obstacles au développement et à la croissance... et en recourant à des politiques protectionnistes et de discrimination »*. Ils s'inquiètent également de la baisse en valeur réelle des recettes d'exportations de certains pays en développement, et de l'opposition *« d'un groupe important de pays développés »* à un réajustement des relations économiques internationales.

G. V.

## Nos différends avec le Cambodge seraient réglés s'il n'y avait pas d'intervention des impérialistes

### nous déclare le ministre vietnamien des affaires étrangères

**Alors que l'on signalait une recrudescence des combats à la frontière khméro-vietnamienne — dans la région du Bec-de-Canard et au nord de celle-ci, — une importante délégation cambodgienne est arrivée dimanche 30 juillet à Pékin. Elle est dirigée par M. Son Sen, vice-premier ministre chargé de la défense nationale. La presse chinoise accorde une grande importance à la visite de cette délégation invitée par le ministre chinois de la défense. M. Son Sen a été reçu par M. Teng Hsiao-ping. Au cours d'un banquet, M. Chen Hsi-lien, vice-premier ministre, a réaffirmé le soutien de la Chine au Cambodge. Radio-Hanoï a affirmé samedi que des Chinois entraînaient des pilotes, des équipages de chars et des artilleurs cambodgiens et avaient construit un aéroport dans la province de Kompong-Cham.**

**M. Nguyen Duy Trinh, ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam, qui dirigeait la délégation de son pays à la conférence de Belgrade, a répondu par écrit aux questions de nos envoyés spéciaux sur les querelles avec le Cambodge et la Chine ainsi que sur les problèmes intérieurs.**

*Interrogé sur le conflit entre son pays et le Cambodge, M. Trinh a déclaré :*

« Nous considérons que les divergences et les différends, voire les conflits, entre les pays non *alignés pourront* être réglés de façon satisfaisante par la voie de négociation pacifique, sur la base des principes du respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'égalité et du respect mutuel des intérêts légitimes.

» Dans cet esprit, le gouvernement de la R.S.V.N. a avancé une proposition en trois points le 5 février 1978. Elle reste toujours valable :

» 1) Les deux parties mettront fin à toutes actions hostiles et retireront leurs troupes respectives à 5 kilomètres de la frontière commune ;

» 2) Elles négocieront et signeront un accord s'engageant à respecter l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale de l'autre partie, à ne pas agresser l'autre partie, à ne pas utiliser la force dans leurs relations, à ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de l'autre partie, et à coexister dans la paix, l'amitié et le bon voisinage ;

» 3) Elles se mettront d'accord sur une forme appropriée de *garantie et de supervision internationales*.

» Il est vraiment regrettable *que cette proposition* n'ait pas reçu de réponse positive de la part du Kampuchéa. Le 6 juin 1978, notre gouvernement a avancé une nouvelle proposition. Nous estimons que, s'il n'y avait pas d'intervention des impérialistes et des *forces réactionnaires internationales*, les différends existant dans les relations entre le Vietnam et le Kampuchéa seraient certainement réglés.

*— Estimez-vous que des soldats nord-coréens ou chinois combattent aux côtés des forces khmères ?*

— L'opinion publique mondiale connaît assez bien la puissance qui se tient derrière le Kampuchéa dans sa guerre contre le Vietnam. *La presse de ce pays*, il y a deux semaines a d'ailleurs publiquement admis ce fait (1).

*— Le Vietnam fait partie des non-alignés et a récemment adhéré au Comecon. Ces deux positions ne vous paraissent-elles pas incompatibles ?*

— L'adhésion d'un pays à une organisation économique telle que le Comecon ou la C.E.E. est un fait normal qui ne contrarie en rien les critères d'un pays non aligné.

*— Le Vietnam a laissé entendre qu'il était prêt à normaliser* « sans conditions » *ses relations avec les Etats-Unis. Avez-vous enregistré une réponse positive du côté américain ?*

— Le Vietnam a toujours fait preuve de bonne volonté dans la normalisation de ses relations avec *les Etats-Unis*. Cependant, pour que cette normalisation puisse être réalisée, il faut qu'il y ait de la bonne volonté de la part des deux parties. Nous pensons que les Etats-Unis ont bien compris cela.

*— Quelle est, à votre avis, l'origine de la tension avec la Chine et comment envisagez-vous d'y mettre fin ?*

— Vraiment, la tension dans les relations entre le Vietnam et la Chine est une situation très regrettable. Elle a pour origine le dessein prémédité de la Chine qui veut obliger le Vietnam à abandonner sa politique correcte d'indépendance, de souveraineté et de solidarité internationale. Cette visée étant vaine, elle a graduellement intensifié sa politique d'hostilité vis-à-vis du Vietnam. Le côté vietnamien a, à plusieurs reprises, proposé de régler les différends entre les deux parties par voie de négociations (2).

### « Il n'y a pas de miracle »

*— Il y a trois ans que la guerre a pris fin. Un délai de trois ans a été fixé pour la rééducation des partisans de l'ancien régime. Combien de personnes se trouvent-elles encore en rééducation dans les camps et combien de temps y resteront-elles encore ?*

— Le travail de rééducation des personnes, qui ont collaboré avec l'ancien régime, a obtenu de très bons résultats au cours des trois dernières années. Ce travail difficile ne relève pas seulement *de l'Etat, mais de la responsabilité* commune de la société tout entière, partant de chaque quartier urbain, de chaque entreprise, de chaque village et de chaque famille. La majorité écrasante de ces personnes — plusieurs centaines de *milliers — ont été* aidées à se réintégrer dans le concert de la nation. Elles participent à l'œuvre commune de l'édification du pays dans différents domaines — économique, culturel, social, — avec tous les *droits et devoirs de citoyens* vietnamiens.

» Nous continuerons à appliquer cette politique envers le nombre restant, à leur donner l'opportunité de contribuer leurs efforts à la construction nationale.

*— Que comptez-vous faire pour réduire le flot des réfugiés fuyant le Vietnam ?*

— Après une longue guerre, le relèvement des ruines et dévastations, comme l'on peut bien imaginer, demande d'immenses efforts et de grands sacrifices *matériels aussi bien que moraux*. Pour l'avenir du pays et le bonheur des générations futures, des dizaines de millions de Vietnamiens sont en train de s'adonner à la tâche, surmontant tous les obstacles pour effacer les ruines, la pauvreté et l'état arriéré du pays.

» Devant le choix difficile entre le travail dur et acharné pour contribuer à rebâtir la patrie, et la recherche d'une issue personnelle pour chacun, quitte à vivre en *parasite* d'un pays étranger, un certain nombre de Vietnamiens hésitent encore, ou se sont dérobés à leur obligation, juste au moment où leur patrie a le plus besoin de leur contribution.

» Nous sommes persuadés que viendra le moment où — les difficultés et les privations des premiers temps ayant été éliminées *avec l'éveil du sens de responsabilité* et de l'amour de la patrie — il n'y aura plus de raison pour ces désertions.

*— Après trois ans de difficultés économiques, comment voyez-vous la situation dans ce domaine ? Pensez-vous notamment que les objectifs du plan seront réalisés en 1980 ?*

— Pendant les trois dernières années, depuis la fin de la guerre, ce qui nous réjouit le plus c'est d'avoir pu tracer la voie, bien déterminé nos objectifs, nos orientations, ainsi que le rythme approprié à la situation du pays. Nous sommes en train de procéder avec succès à la réorganisation de la production, et d'effacer *pas à pas la structure* d'une société de consommation dépendant de l'extérieur.

» Il n'y a *pas de miracle* par lequel, en quelques années, on pourrait transformer une économie épuisée par la guerre et une agriculture arriérée des régions nouvellement libérées en une économie développée.

» De plus, les conditions atmosphériques défavorables des dernières années, qui s'ajoutent aux *nouvelles difficultés causées* par les forces réactionnaires internationales, ne sauraient pas ne pas affecter l'exécution de notre plan quinquennal. Nous avons la certitude que le peuple vietnamiens, bien trempé dans les *circonstances les plus difficiles, sans* nul doute passera victorieusement toutes les épreuves. »

Propos recueillis par
**PAUL YANKOVITCH**
*et* **GÉRARD VIRATELLE.**

(1) M. Trinh fait allusion à la Chine. — (N.D.L.R.)

(2) Des négociations devraient s'ouvrir le 8 août à Hanoï. — (N.D.L.R.)

## L'Albanie dénonce violemment « la politique de super-puissance » des dirigeants chinois

*(Suite de la première page.)*

Son principal *intérêt* est de porter le débat entre les deux partis et pays sur le plan politique : les auteurs de la lettre apportent à travers le récit de quelques épisodes des relations albano-chinoises depuis 1960-1961 *d'intéressantes précisions et révélations* sur les divergences ayant opposé toujours plus vivement au fil des années Pékin et Tirana.

On y apprend entre autres que, au cours des quinze dernières années, la *direction* albanaise adressa à quatre reprises au moins des lettres à la direction chinoise pour manifester son désaccord sur diverses questions. Le P.C.C. ne répondit, affirment les Albanais, à aucune de ces missives.

En coupant son aide, indique le P.T.A., Pékin a accompli « *un acte qui renouvelle par son contenu comme par sa forme les féroces méthodes chauvines de Tito, Khrouchtchev et Brejnev que la Chine a naguère dénoncées* ». Parler d'aide comme le fait le gouvernement chinois est au demeurant inexact, précise la lettre, car il s'est agi en réalité de crédits ou d'obligations découlant d'accords signés entre les deux parties et non *« d'aumône ou de charité chrétienne »*.

Le P.T.A. conteste le chiffre de 10 milliards de yuans avancé par Pékin : de décembre 1954 à juillet 1975, dix-sept accords ont été conclus entre les deux pays. Leur montant s'élèverait à 3,5 milliards de yuans, dont l'Albanie n'aurait utilisé, à ce jour, que les trois quarts. Il s'y ajoute toutefois l'aide militaire, sur laquelle la lettre reste plutôt discrète.

D'autre part, la Chine aurait montré à plusieurs reprises que son aide n'était pas aussi désintéressée qu'elle le prétend. *« Chaque fois que la politique chinoise a opéré de grands tournants auxquels le parti et le gouvernement albanais ne se sont pas associés, le gouvernement chinois les a accompagnés de pressions et de mesures restrictives les plus diverses. »* Il en est résulté un certain nombre de difficultés dans la réalisation de divers projets, telle la construction du combinat *métallurgique d'Elbasan.*)

La date de juillet 1975 fournie plus haut est intéressante pour juger des relations entre les deux pays, non seulement du point de vue économique mais aussi politique. Les achats de blé par *Tirana à Pékin semblent s'être* arrêtés également en 1975. Si les rapports entre les deux partis étaient devenus *« purement formels »*, comme le dit la lettre, dès 1971 à la suite de la divergence à propos du voyage de M. Nixon à Pékin, l'année 1975 paraît bien avoir marqué dans les relations bilatérales un point de non-retour.

La lettre du P.T.A. pourrait fournir une explication à ce refroidissement : elle révèle, en effet, qu'au début de 1974 les communistes albanais transmirent aux Chinois une offre de rencontre au sommet en vue d'aplanir leurs différends. Les Chinois firent traîner les choses en longueur jusqu'au milieu de l'année 1975 pour finir par se désintéresser de l'affaire. Sur le plan intérieur, 1975 avait été marquée en Albanie par une série d'épurations dont l'une des victimes avait été le président de l'Association d'amitié albano-chinoise.

Le principal intérêt de la lettre du P.T.A. est de montrer que les divergences d'analyses avec Pékin sont bien plus anciennes puisqu'elles seraient même antérieures à 1971, contrairement à ce qu'on pensait généralement, et remonteraient aux environs de 1962. Dès cette époque-là, en effet, le P.T.A. note des *« oscillations »* dans l'attitude du P.C.C. à l'égard du *« révisionnisme khrouchtchévien »*. En juin 1962, les dirigeants albanais se heurtèrent *au cours d'entretiens menés* à Pékin *« aux points de vue très erronés de la direction chinoise »* à ce sujet. M. Teng Hsiao-ping est particulièrement visé pour s'être montré alors partisan d'inclure l'U.R.S.S. dans le front anti-impérialiste.

Au cours de l'été 1964, le P.T.A. s'opposa une seconde fois à la direction chinoise et à Mao Tsé-toung en personne. Celui-ci avait eu le tort aux yeux des Albanais de soulever le problème de la *révision de la frontière sino-soviétique*. Tirana fit connaître son désaccord dans une lettre adressée à Pékin et restée sans réponse. La position chinoise traduisait déjà, affirment aujourd'hui les Albanais, *« l'esprit de chauvinisme de grand Etat et de nationalisme bourgeois »*. Nouvelle dissension après la mort de Khrouchtchev. Les Chinois essaient de pousser Tirana à un rapprochement avec Moscou. Les Albanais s'y refusent, soupçonnant les nouveaux dirigeants soviétiques de faire du *« khrouchtchévisme sans Khrouchtchev »*.

*La* visite de Nixon en *1971*, le rapprochement sino-américain qui s'ensuivit, puis le développement par Pékin de la théorie des trois mondes se heurtèrent à une vive désapprobation de Tirana. Changement radical dans la diplomatie chinoise, le voyage du président américain marquait, indique la lettre, *« l'entrée de la Chine dans la danse des alliances et des rivalités impérialistes pour un nouveau partage du monde où elle aurait sa part »*. En même temps, elle inaugurait *« l'abandon par la direction chinoise des principes vraiment socialistes »*.

En dix ans, de 1962 à 1972, affirme le P.T.A., l'axe de la politique chinoise a changé trois fois. Avec sa direction hétéroclite, lieu de conflits et de contradictions, le P.C.C. serait devenu incapable d'envisager les questions *internationales sous l'angle* marxisme-léninisme. Il pratique, constatent les Albanais, une politique pragmatique qui l'amène *« à se faire l'allié de Pinochet et de Franco, des ex-généraux nazis de la Wehrmacht allemande et de l'armée impériale japonaise, de criminels notoires comme Mobutu et de rois sanguinaires, des « boss » américains et des présidents des sociétés multinationales »*. Sans parler du rapprochement avec Tito, Carrillo et autres révisionnistes.

Faisant allusion au prochain voyage de M. Hua Kuo-feng en Roumanie et en Yougoslavie, la lettre met en garde les Chinois contre leurs *« alliances suspectes »* dans les Balkans, qu'elle dénonce comme comportant un grand danger pour les peuples de la péninsule. Elle avertit aussi les Chinois de ne plus *se mêler des* affaires intérieures de l'Albanie comme ils l'on fait dans le passé.

Le P.T.A. révèle à ce sujet que Bechir Balluku, l'ancien ministre de la défense, éliminé politiquement et vraisemblablement physiquement en 1974, *s'était vu* suggérer en 1968 par Chou En-lai de conclure une alliance militaire avec Belgrade et Bucarest. Dans son rapport au 7e congrès du P.T.A. en novembre 1976, M. Enver Hodja avait déclaré que *« le traître »* Balluku et ses acolytes avaient voulu *« remplacer l'idéologie marxiste-léniniste du parti par l'idéologie révisionniste, saboter la ligne du parti en matière militaire »*.

En conclusion, les auteurs de la lettre indiquent que celle-ci sera publié dans *Zeri I popullit*, l'organe du P.T.A. ainsi que la note chinoise du 7 juillet. Ils demandent à Pékin d'en faire autant dans le *Renmin Ribao*, l'organe du P.C. chinois.

MANUEL LUCBERT.

## M. JEAN SOULIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN THAILANDE

M. Jean Soulier a été nommé ambassadeur de France en Thaïlande, en remplacement de M. Gérard André.

[Né en 1922, M. Soulier avait déjà été en poste à Bangkok, de 1950 à 1959 comme stagiaire, puis vice-consul, troisième et deuxième secrétaire. Nommé ensuite à Rangoun, à la direction d'Asie-Océanie du Quai d'Orsay, à Vientiane, il était revenu à Bangkok comme deuxième conseiller de 1966 à 1971. De 1973 à 1975, il a été premier conseiller à Tokyo, fonction qu'il exerçait à Pékin depuis 1975.]

# PROCHE-ORIENT

## Egypte

### Le président Sadate refuse toute nouvelle rencontre en l'absence de concessions israéliennes

De notre correspondant

Le Caire. — L'Egypte ne reviendra pas à la table des négociations avec Israël *« tant que M. Begin n'aura pas retiré sa déclaration selon laquelle El-Arish (chef-lieu du Sinaï) ne nous sera pas restituée sans contrepartie de notre part...*

*» Il n'y aura pas de nouvelle rencontre avec Israël dans l'état actuel des choses... Nous en sommes arrivés à un point où nous ne pouvons plus faire ni concessions ni compromis. »*

Sans aller jusqu'à remettre en cause les efforts de règlement négocié en cours au Proche-Orient, le raïs n'a pas eu de formules trop dures, le dimanche 30 juillet à Alexandrie, pour décrire la situation diplomatique dans la région.

Le chef de l'Etat égyptien venait de recevoir l'ambassadeur itinérant du président Carter, M. Alfred Atherton, qui lui avait remis une réponse du chef de l'exécutif américain au dernier message envoyé par Le Caire à Washington. La teneur de la réponse de M. Carter n'a pas été divulguée, mais elle ne contient apparemment aucun élément susceptible de donner satisfaction au raïs, puisque celui-ci a estimé, *« sans vouloir embarrasser M. Carter »*, que *« les Etats-Unis devraient jouer au Proche-Orient leur rôle de partenaire à part entière et ne pas se contenter d'être de simples intermédiaires entre l'Egypte et Israël »*.

Les milieux politiques et diplomatiques du Caire qui, malgré l'absence de résultats de la conférence égypto-israélo-américaine du château de Leeds (M. Sadate a rejeté les *« compromis territoriaux »* proposés lors de cette réunion par M. Dayan), croyaient percevoir, tant en Egypte qu'en Israël, une volonté accrue de négocier, persistent à croire, après les derniers propos du président égyptien, que de nouvelles rencontres israélo-égyptiennes *« sont inscrites dans le ciel »* et estiment que l'attitude plus radicale du raïs est purement tactique, du moins pour le moment, et qu'elle a surtout pour but d'amener les Américains à obtenir de M. Begin une déclaration reconnaissant au moins théoriquement la souveraineté arabe sur les territoires occupés en 1967. A partir de cela, Le Caire accepterait alors de reprendre les négociations, au Sinaï ou ailleurs. Ce nouveau « geste » pourrait être fait lors de la prochaine venue en Egypte, en principe le 7 août, du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, de même que l'acceptation égyptienne d'aller à Leeds avait été transmise à M. Walter Mondale lors de l'escale à Alexandrie du vice-président américain, au début de ce mois.

Il est clair que les dernières déclarations du raïs traduisent aussi l'irritation grandissante des dirigeants égyptiens devant le refus des Israéliens de reconnaître, avant de s'atteler au règlement de paix, le caractère « provisoire » de leur présence dans les territoires occupés.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Le transfert des services de l'U.N.R.W.A.* — Cent employés de l'office de secours des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (U.N.R.W.A.) sont attendus à Amman dans les prochains jours, à la suite de l'arrangement mis au point par l'office après la fermeture de son siège central à Beyrouth, a déclaré au journal *Jordan Times* le directeur en Jordanie de cet office, M. John Tanner.

M. Tanner a ajouté que la Jordanie n'étant pas *« équipée pour recevoir plus de trois cents employés de l'U.N.R.W.A. »*, la direction de l'office avait décidé de transférer le siège central à Vienne. Il a toutefois précisé que cette décision *« n'était pas irréversible »*.

La conférence des pays d'accueil des réfugiés palestiniens (Syrie, Jordanie, Liban et Egypte), qui a clos ses travaux samedi 29 juillet à Amman en présence de représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) et de la Ligue arabe, avait rejeté la décision de l'U.N.R.W.A. de transférer son siège central de Beyrouth à Vienne. — *(A.F.P.)*

## Liban

### Beyrouth achemine une unité militaire vers le sud du pays

De notre correspondant

Beyrouth. — L'armée libanaise s'est finalement rendue dans le sud du pays le lundi 30 juillet. Elle en est absente depuis plus de deux ans et quatre mois. Annoncé à diverses reprises — notamment en juillet-août 1977 au moment de la conclusion de l'accord syro-libano-palestinien de Chtaura et en avril-mai 1978 à l'occasion de l'installation de la Force des Nations unies (FINUL), — et à chaque fois reporté, ce déploiement symbolique devenait d'autant plus urgent que le renouvellement du mandat des troupes internationales en septembre prochain en dépend en grande partie.

Cinq cents hommes ont fait mouvement lundi à l'aube. Leur déplacement a été entouré d'un maximum de précautions. Prélevés sur trois garnisons selon un savant dosage — Ablah, dans la Békaa, dont les effectifs sont agréés par la Syrie ; Sarba, en secteur conservateur chrétien ; et Yarzé, siège du commandement de l'armée, — ces cinq cents soldats paraissent destinés à être installés dans un véritable « cocon », de crainte qu'ils ne soient soumis à des tiraillements de nature à compromettre leur fragile équilibre, et donc leur mission. C'est ainsi que, semble-t-il, le détachement s'installera à l'intérieur de la « zone FINUL », du moins dans un premier temps, ce qui permettrait d'éviter le délicat problème du rappel à l'ordre des troupes de la zone frontalière qui collaborent avec Israël et se sont fondues au sein des milices *chrétiennes*, ainsi que celui de la fermeture des « portes » ouvertes par Israël dans sa frontière avec *le Liban*.

Ces questions resteraient donc en suspens et les troupes libanaises *ne seraient en définitive* au contact ni avec les Palestiniens ni avec Israël ni avec les milices chrétiennes. Elles constitueraient, en somme, un contingent s'ajoutant aux neuf qui forment déjà la FINUL. Elles sont, au départ, moins nombreuses que chacun de ces contingents qui comptent de six cents à sept cents hommes (mille deux cent cinquante pour le français). Toutefois, les troupes libanaises au sud devraient atteindre progressivement mille cinq cents hommes. Elles sont commandées par le colonel Adib Saad. Quant aux commandants Haddad et Chidiac, qui sont depuis mars 1976 à la tête des troupes chrétiennes du sud, ils seraient rappelés au commandement général et en cas (probable) d'insoumission de leur part ils feraient l'objet d'un théorique mandat d'arrêt.

Cette solution ne satisfait, on s'en doute, ni la droite chrétienne qui refuse que l'on touche à ses milices et à leurs officiers, ni le mouvement national progressiste qui conteste l'envoi de l'armée au sud avant sa restructuration et son rééquilibrage.

L'envoi de l'armée au sud intervient alors que la plus grande incertitude continue de planer à Beyrouth. Certes, la bataille s'y est de nouveau arrêtée depuis jeudi ; mais il ne se passe pas de jour sans escarmouches.

Les rumeurs concernant une reprise imminente des combats sont quotidiennes. L'inquiétude a été avivée par les mises en garde des ambassades des Etats-Unis et du Canada conseillant à leurs ressortissants de ne rester au Liban qu'en cas d' *« extrême nécessité »*.

Bien que démentie par l'intéressé, une déclaration attribuée par *le Nouvel Observateur* en date du 29 juillet au ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, qualifiant le président Sarkis d' *« homme sage et calme mais inefficace »*, a ajouté au malaise ambiant (1). M. Khaddam est attendu en principe mardi à Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

(1) Dans cette interview recueillie par Katia D. Kaupp, qui en maintient intégralement le libellé, le ministre déclare : *« Dans un pays où la guerre civile a fait des milliers de morts, assurer ses responsabilités revient à adopter des résolutions courageuses : Sarkis en est incapable. Quatre-vingt-quinze pour cent des Libanais veulent oublier la guerre. Si Sarkis veut leur donner la paix, il doit casser les cinq pour cent qui refusent d'appliquer la loi. »* M. Khaddam observe par ailleurs : *« Pas plus que nous n'avons voulu « liquider les Palestiniens », nous n'entendons « liquider » les chrétiens » comme vous l'affirmez en France à droite comme à gauche. »*

# EUROPE

## Portugal

### L'hypothèse d'une évolution du régime vers le présidentialisme reste au centre de la crise politique

De notre correspondant

Lisbonne. — Tandis que le président Ramalho Eanes se donnait un wee-end de réflexion, communistes et sociaux-démocrates du P.S.D. ont précisé leurs positions face à l'actuelle crise gouvernementale portugaise. Pour le P.C.P., qui a réuni son comité central le 29 juillet, le nouveau gouvernement doit être formé *sur la base des partis politiques* représentés au Parlement. *« Il y a, à l'Assemblée, une majorité de socialistes et de communistes d'où pourrait sortir un gouvernement constitutionnel »*, a déclaré M. Cunhal au cours d'une conférence de presse. Le secrétaire général du parti communiste a écarté en revanche toute hypothèse de *« gouvernement présidentialiste »*. *« Il serait très dangereux*, a-t-il précisé, *de former un cabinet où siégeraient des personnalités contestées, qui chercheraient à imposer leurs points de vue aux partis politiques. »* L'intervention directe du président de la République dans la conduite de *la politique du pays ne serait pas « souhaitable, pour la continuité et pour la sauvegarde des institutions démocratiques »*.

Il s'est insurgé contre *« certaines forces réactionnaires qui, après avoir attaqué le président de la République, assurent aujourd'hui souhaiter son engagement dans la politique, dans la composition et dans l'action quotidienne d'un gouvernement sans bases parlementaires »*. M. Cunhal faisait ainsi référence au arti social-démocrate qui, à la même heure, réunissait son conseil national.

D'après le P.S.D., le troisième gouvernement constitutionnel doit *être fondé, en effet, sur « la confiance du président et la compétence de ses membres »*. Les partis politiques n'y figureraient pas en tant que tels. Deux facteurs conditionneraient la participation de militants sociaux-démocrates : l'exclusion des communistes et le choix d'une *« personnalité intègre »* comme premier ministre.

Définissant les grandes lignes de son projet politique *« éminemment portugais »*, le P.S.D. estime qu'il n'y a qu'une alternative : un projet *« collectiviste, centralisateur et bureaucratique »*, fondé sur le programme du parti socialiste et une pratique politique communiste ; ou un projet *« humaniste »* qui serait *partagé par le P.S.D. et par de « larges couches »* de l'électorat socialiste et démocrate chrétien du Centre démocratique et social. Ce nouveau *« bloc social »* devrait se *manifester* à l'occasion d'élections où, d'après M. Sa Caneiro, les Portugais devraient éliminer *« l'ambiguïté du P.S., qui veut concilier l'inconciliable »*.

Afin que ces élections puissent avoir lieu à tout moment, le P.S.D. demande la convocation d'une séance extraordinaire du Parlement, actuellement en vacances, afin de faire approuver la loi de recensement et la loi électorale.

Contrastant avec l'activité développée par les communistes et les sociaux-démocrates, les socialistes et les centristes du C.D.S. se sont limités à quelques meetings en province. Le ton de la polémique entre le *P.S. et le C.D.S., qui a été à l'origine de la crise*, a baissé. Interviewé le dimanche 30 juillet, M. Salgado Zenha, numéro deux du P.S., a souhaité la renégociation de l'accord entre *les deux partis. Un* nouveau rapprochement P.-S.-C.D.S. a été également préconisé par un quotidien de Porto, contrôlé par les centristes. — J. R.

## Grande-Bretagne

● M. JOHN MACKINTOSH, député travailliste de la circonscription de Berwick and East Lothian, est décédé, dimanche 30 juillet, à l'âge de quarante-huit ans, dans un hôpital d'Edimbourg, quelques jours après y avoir subi une opération cardiaque. *(A.F.P.)*

# AFRIQUE

## Tunisie

LES PROCÈS DE SYNDICALISTES

### Les prises de position d'avocats étrangers irritent les autorités

De notre correspondant

Tunis. — Les autorités tunisiennes se montrent de plus en plus irritées par les prises de position d'avocats étrangers mandatés par divers syndicats qui, ces derniers temps, ont multiplié les déclarations à propos des procès intentés aux syndicalistes impliqués dans les émeutes du 26 janvier.

Plusieurs de ces avocats ont été refoulés du territoire tunisien (*le Monde* du 22 juillet). Il est clair que cette mesure sera maintenue du moins à l'encontre de plusieurs d'entre eux. Actuellement, des autorisations ont été accordées uniquement aux observateurs représentant la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.).

Exprimant la position des autorités, le journal du parti socialiste destourien *Al Amal* s'est élevé, samedi 29 juillet, contre ceux qui *« n'hésitent pas à se substituer à la justice tunisienne pour émettre leur jugement catégorique, condamnant le juge et prononçant l'innocence de l'accusé ».*

*« A tous ces gens,* ajoute le journal, *nous disons que la Tunisie a assez de cadres judiciaires compétents pour se passer des services d'avocats étrangers pour défendre les Tunisiens et sauvegarder leurs droits. »*

*Al Amal*, se montre particulièrement acerbe à l'égard de Me Abdesselam Ben Abdallah, du barreau d'Alger, membre de la Confédération internationale des syndicats arabes, refoulé de Tunisie le 18 juillet. *« Ses prises de position et ses déclarations infondées et hostiles à la Tunisie montrent qu'il s'est érigé en juge du régime tunisien, faisant fi de l'objectivité et de la bienséance,* écrit le journal. *Ce genre de comportement étrange dévoile des intentions malveillantes qui rendent difficile l'octroi à un tel individu d'une autorisation d'entrer en Tunisie, même en qualité d'observateur. Il n'existe aucune raison juridique lui permettant d'entrer dans le pays. »*

Dans les cercles politiques tunisiens, on semble avoir été beaucoup plus choqué par les déclarations de Me Ben Abdallah que par celles de ses confrères de la C.G.T., de la C.F.D.T. ou de la F.S.M. Ces milieux font principalement remarquer qu'aucun avocat tunisien n'a jamais pris position, par exemple sur le cas de l'ancien président Ahmed Ben Bella, ni dans aucune affaire intérieure algérienne.

MICHEL DEURÉ.

● *Pour la première fois depuis l'indépendance de son pays,* le président Bourguiba ne célébrera pas en Tunisie son anniversaire — cette année le 75e — qui était chaque 3 août l'occasion de festivités populaires se prolongeant sur deux semaines. Il doit, en effet, subir des *« examens complémentaires de contrôle dans une clinique parisienne spécialisée ».*

M. Bourguiba avait quitté Tunis le 29 juin pour des *« examens médicaux ordinaires »* à Genève. Il s'était rendu par la suite à Paris. — *(Corresp.)*

## Rhodésie

### L'ARMÉE DE SALISBURY LANCE UN NOUVEAU RAID CONTRE DES BASES DE MAQUISARDS AU MOZAMBIQUE

Les forces rhodésiennes de sécurité ont lancé, dimanche 30 juillet, une série de raids contre des bases d'entraînement de guérilleros appartenant à l'Union nationale du peuple du Zimbabwe (ZANU), qui dirige M. Robert Mugabe, a annoncé le haut commandement militaire de Salisbury. Le communiqué ne précise pas la région où a lieu cette nouvelle opération.

En déclenchant cette opération « à chaud », le gouvernement rhodésien se conforme au droit international, affirme le communiqué, qui précise que le raid ne vise ni les populations civiles, ni les forces armées mozambicaines.

*« Les guérilleros ont ignoré l'appel au cessez-le-feu du gouvernement de transition,* poursuit le communiqué. *Non seulement il y a des preuves qu'ils tentent de s'infiltrer en Rhodésie avec l'objectif de renverser le gouvernement par le meurtre, l'intimidation et par d'autres actes de terrorisme, mais aussi que des terroristes de l'intérieur ont été rappelés dans ces bases au Mozambique pour recevoir des instructions similaires. C'est le droit absolu et indiscutable des forces de sécurité d'empêcher cela. »*

Il s'agit de la quatrième opération militaire d'envergure en territoire mozambicain qui ait été reconnue par Salisbury. Ces raids auraient fait, au total, quelque mille cinq cents morts. En novembre dernier, les autorités rhodésiennes avaient affirmé avoir tué plus de mille deux cents maquisards dans un camp proche de la ville de Chimoyo, à 100 kilomètres à l'intérieur du pays. Les autorités de Maputo avaient, à l'époque, fait état du massacre de nombreux civils.

D'autre part, l'état-major de Salisbury a annoncé la mort, au cours des dernières quarante-huit heures, de trente-sept maquisards et de neuf civils noirs. — *(A.F.P., Reuter.)*

## Somalie

● LE PROCES des auteurs de la tentative de coup d'Etat contre le général Syaad Barre en avril dernier s'est ouvert samedi 29 juillet à Mogadiscio devant la Cour nationale de sécurité, a annoncé la radio somalienne, qui n'a précisé ni le nombre des accusés, ni les charges retenues contre eux, ni les peines qu'ils encourent.

## Le Zaïre et l'Angola normalisent leurs relations

*(Suite de la première page.)*

M. Mobutu y a répondu le 24 juin en offrant l'amnistie générale à tous les réfugiés politiques. A l'issue des négociations de Brazzaville — les 15 et 16 juillet — les deux pays sont convenus de solliciter l'aide des organisations internationales — notamment celle du Haut Commissariat aux réfugiés — pour faciliter les opérations de rapatriement des exilés zaïrois. Il reste à savoir si ceux-ci accepteront tous de rentrer dans leur patrie d'origine autrement qu'en conquérants.

La réouverture du chemin de fer de Benguela, décidée à Brazzaville, est, à longue échéance, beaucoup plus importante. Cette voie ferrée permettait, avant sa fermeture en août 1975, l'évacuation jusqu'au port de Lobito — en douze jours — de 70 % des produits miniers du Shaba. L'arrêt du trafic et la nécessité de faire transiter le cuivre par des voies d'évacuation nettement plus longues et coûteuses n'ont fait qu'aggraver le marasme économique zaïrois. Aussi le Zaïre comme la Zambie voisine, également affectée, souhaitaient depuis longtemps une « réanimation » de la voie ferrée. Toutefois, une *incertitude subsiste : le chemin* de fer sera-t-il totalement épargné par les actions de sabotage des maquisards de l'UNITA ?

La cause des opposants aux deux régimes semble avoir été sacrifiée sur l'autel des retrouvailles zaïro-angolaises. Le Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.) ne peut désormais espérer que Luanda ferme les yeux sur ses activités militaires. Quant au général Mobutu, il s'est sans doute engagé secrètement à cesser, pour de bon cette fois, tout soutien, fût-il occulte, aux maquisards du F.N.L.A., de l'UNITA et du FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda). L'interruption de cette aide était d'ailleurs l'une des conditions tacitement posées comme préalable par les pays occidentaux à la fourniture d'une aide économique massive au régime de Kinshasa.

Là apparaît la véritable dimension internationale de la réconciliation zaïro-angolaise. Celle-ci est, en effet, une indéniable victoire de la diplomatie occidentale. En quelques mois, Luanda a multiplié les « ouvertures » montrant ainsi son désir de prendre du champ vis-à-vis de Moscou : retrouvailles avec Lisbonne, approfondissement du dialogue politique avec Washington, entretiens avec des responsables de la C.E.E. En outre, M. Neto a joué un rôle « modérateur » très précieux dans la négociation namibienne, en persuadant le SWAPO d'accepter le plan de règlement occidental.

De toute manière, l'Angola et le Zaïre, unis par 2 500 kilomètres de frontières communes, sont condamnés, au-delà de leurs divergences idéologiques, à vivre ensemble. La complémentarité de leurs économies et la volonté politique mutuelle, qui jusqu'à présent faisait défaut, pourraient à terme transformer cette cohabitation raisonnable en une coopération fructueuse.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

# AMÉRIQUES

## Les Galapagos : une arche de Noé ensorcelée

*(Suite de la première page.)*

Comme sur toutes les îles, les visiteurs sont priés de rester sur les sentiers aménagés à leur intention. Les responsables du parc national des Galapagos tiennent, en effet, à perturber au minimum la flore et la faune. Il ne faut pas que des piétinements répétés détruisent de grandes étendues de végétation. Il ne faut pas écraser les terriers creusés par les iguanes terrestres, pas plus qu'il ne faut déranger les oiseaux en train de couver. A voir cependant les fous à pieds bleus de Seymour, on peut se demander si quelque chose ou quelqu'un est capable d'incommoder ces oiseaux.

Les fous à pieds bleus ne se donnent aucun mal pour construire un nid. N'importe quel emplacement leur convient ; 50 centimètres de terrain sablonneux leur suffisent. Ils s'installent et c'est tout. Seule la présence d'un ou de deux oiseaux signale qu'il y a un nid, la durée de l'occupation n'étant marquée que par l'épaisseur des déjections de guano blanc rayonnant alentour. Il y a donc un grand choix d'emplacements. Et pourtant, des couples de fous à pieds bleus se sont installés en plein milieu des sentiers, ce qui donne à la femelle assise sur ses œufs (1) l'occasion de protester bruyamment, mais sans bouger, au passage de chaque visiteur. Nous avons même vu deux couples de fous à pieds bleus prêts à se battre : d'après le guano, le premier couple avait dû s'installer là depuis quelque temps. La femelle était déjà en train de couver. Un deuxième couple voulait manifestement s'établir à 50 centimètres des premiers occupants, qui n'appréciaient pas du tout l'arrivée de ces voisins.

Que ce soit ou non l'effet du hasard, les frégates grand-aigle nichent à quelque distance des sentiers. Et c'est bien dommage, car, pour attirer les femelles, les mâles gonflent devant leur poitrail une énorme poche rouge, qui brille au soleil. Lorsqu'ils volent, la poche est dégonflée et se réduit à n'être plus qu'un tout petit sac flasque et écarlate. Les frégates sont des voiliers merveilleux. Leurs ailes sont immenses (de 2,10 m à 2,40 m d'envergure), alors que leur poids n'est que de 2 ou 3 livres (dont 25 % pour les seuls muscles pectoraux, essentiels pour le vol). En revanche, leurs pattes palmées sont très courtes, ce qui oblige ces grands oiseaux noirs à percher leurs nids sur des arbustes, d'où ils s'envoleront facilement.

Bons voiliers, les frégates sont aussi des voleurs astucieux. Leur plumage peu imperméable les condamne à ne pêcher qu'en surface. Alors, elles ont trouvé une méthode peu honnête pour se procurer leur nourriture aquatique tout en restant au sec : elles attaquent en vol d'autres oiseaux meilleurs pêcheurs (fous à pieds bleus, phaétons, goélands) ; elles les pincent et les secouent jusqu'à ce que ceux-ci lâchent la proie qu'ils rapportent à leurs poussins.

Chez les iguanes marins de Seymour, de Plaza ou de Santa-Cruz, on est beaucoup plus tranquille. Ces dragons-là, gris noirâtres, passent l'essentiel de leur temps à ne rien faire. Animaux à sang froid comme tous les reptiles, les iguanes marins s'installent de façon que la surface de leur corps exposée au soleil brûlant de l'équateur soit la plus réduite possible ; tôt le matin ou tard le soir, ils s'orientent au contraire de manière à recevoir le plus de soleil possible. Une fois qu'ils ont trouvé la bonne orientation et la bonne température interne, ils ne bougent plus. D'avoir une patte sur un congénère, la queue sous un autre et la tête contre le ventre rebondi d'un troisième, n'a pas l'air de les déranger, pas plus que le photographe s'approchant pour faire un gros plan de leur crête dorsale hérissée de piquants. A les voir si amorphes, on ne croirait jamais qu'ils sont de remarquables nageurs capables, à l'occasion, de rester une heure sous 10 mètres d'eau pour aller brouter des algues — leur nourriture exclusive.

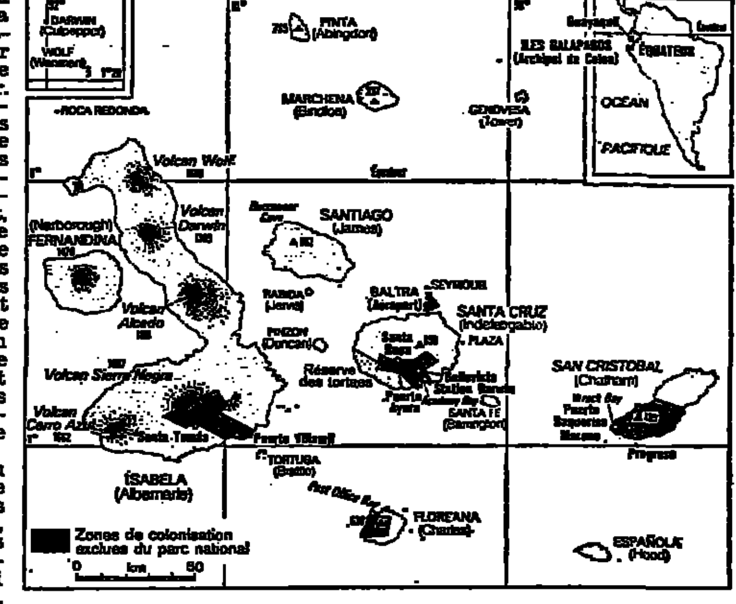
Beaucoup plus vifs, mais aussi peu farouches, sont les petits lézards de lave (10 à 25 centimètres de long... avec la queue), minces et prestes. On peut admirer à loisir — ou presque — les joues rubicondes qui colorent les femelles à la saison des amours. Nous avons même pu photographier de près un lézard de lave qui avait perdu — dans quelle bataille ? — une bonne partie de sa queue. Ses malheurs, indiscutables, ne l'avaient pas rendu méfiant.

YVONNE REBEYROL.

Prochain article :

VINGT-CINQ TAS DE CENDRES

(1) Deux œufs, le plus souvent pondus, semble-t-il, à cinq jours d'intervalle. Mais nous avons vu un couple avec un poussin nouveau-né et deux œufs non éclos. L'incubation dure une quarantaine de jours. Le jeune peut voler lorsqu'il est âgé d'une centaine de jours ; toutefois, ses parents doivent continuer à le nourrir pendant une cinquantaine de jours supplémentaires.




Les premiers navigateurs espagnols ont appelé l'archipel « Islas Encantadas », c'est-à-dire « îles Ensorcelées ». Le nom d'îles Galapagos (îles des Tortues) prévalut ensuite. En 1892, pour le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, les îles devinrent officiellement l'archipel de Colon, en hommage à Christophe Colomb. Mais cette appellation est rarement utilisée, même en Equateur. Chaque île, ou presque, porte deux noms, le plus souvent un espagnol officiel et un anglo-saxon (ce dernier étant écrit sur la carte entre parenthèses). Cette double toponymie est due au fait que l'archipel a été fréquenté par des navigateurs espagnols, anglais et américains.

Composé de treize îles principales, de six îles secondaires, de quarante-deux îlots et d'innombrables rochers — soit, au total, 8 006 kilomètres carrés, — l'archipel a connu une histoire fertile en drames et en histoires rocambolesques depuis sa découverte — fortuite — en 1535. D'abord repaire de boucaniers et de pirates, il servit ensuite d'abri aux chasseurs de baleines et de phoques américains et britanniques.

Au dix-neuvième siècle et jusqu'à ces dernières années, il y a eu plusieurs tentatives de colonisation. Sans grand succès, en raison de l'aridité des îles. Actuellement, la population de l'archipel compte environ 5 500 habitants (2 600 sur San-Cristobal, 2 200 sur Santa-Cruz, 200 sur Floreana, 50 sur Baltra et le reste sur Isabela), dont la grande majorité est arrivée après la deuxième guerre mondiale et qui vivent chichement d'agriculture, de pêche et, depuis 1969, du tourisme.

En 1959, tout l'archipel, sauf les zones de colonisation, est devenu parc national.

## Argentine

APRÈS LA LIBÉRATION DE M. BARRERO

### Sept Français demeurent officiellement détenus

Un des huit Français officiellement détenus en Argentine, M. Gérard Barrero, un ingénieur électronicien âgé de trente-deux ans, est arrivé le 29 juillet à Roissy : il venait d'être libéré, de façon anticipée, après trente-trois mois de détention.

M. Barrero avait été arrêté à Cordoba, le 7 novembre 1975, lors d'une manifestation de rue qui avait lieu à l'occasion des obsèques d'un dirigeant syndical. Il était, à l'époque, employé par la firme C.S.F.-Thomson.

*« J'hébergeais chez moi,* a-t-il expliqué à son arrivée en France, *un ami syndicaliste des usines Renault de Cordoba. Les policiers ont trouvé, par ailleurs, une arme à mon domicile ».* Pour ces deux motifs, M. Barrero a été condamné par la justice fédérale argentine à trois ans de prison.

Il a, tout d'abord, été détenu à la prison de Cordoba pendant les derniers mois du gouvernement d'Isabelita Peron et les mois qui ont suivi le coup d'Etat de la junte militaire le 24 mars 1976. *« Les conditions étaient dures,* a-t-il expliqué à son arrivée à Paris. *La prison était placée sous le commandement de l'armée de terre. Nous étions vingt par cellule, enfermés toute la journée sans pouvoir rien faire. Je n'avais aucune communication avec l'extérieur, et je n'ai eu qu'une visite dans l'année, à Noël ».*

Il a ensuite été transféré à la prison de Sierra Chica, à trois cent kilomètres au sud de Buenos-Aires, où, dit-il, *« les conditions de détention se sont améliorées, avec la visite d'organismes internationaux tels que la Croix-Rouge. Nous étions deux dans une petite cellule de quatre mètres carrés. Nous faisions une promenade d'une heure par jour et nous avions, à ce moment-là, le droit de parler. On nous prêtait trois livres par mois, des romans, mais les ouvrages d'étude et les journaux étaient interdits ».*

Sa femme, qui possède la double nationalité française et argentine, doit rentrer prochainement en France. Son père et sa mère, nés en France, et qui s'étaient installés en Argentine alors que Gérard Barrero avait six ans, ont également l'intention de revenir en France pour leur retraite.

M. Barrero a éludé toutes les questions sur les interrogatoires et les tortures, estimant que *« tout était déjà connu sur ce point ».*

Me Miquel, l'avocat français chargé du dossier des Français prisonniers ou disparus en Argentine, a estimé, pour sa part, que cette libération marquait *« un premier geste de bonne volonté de la part de la junte militaire ».* Plusieurs raisons ont, selon lui, motivé la décision : le calme qui règne en Argentine, le déroulement de la coupe du monde de football dans de bonnes conditions, l'attitude de l'administration Carter sur le problème des droits de l'homme en Amérique latine, la pression des organisations humanitaires telles que la Croix-Rouge et, enfin, le souci du gouvernement argentin de sortir d'un certain *« isolement »* diplomatique.

*« Nous avons trouvé,* a expliqué Me Miquel, *des interlocuteurs conscients de l'enjeu. L'amiral Massera* (un des trois membres de la junte) *et le général Viola* (commandant en chef de l'armée de terre) *ont d'ailleurs laissé entrevoir,* a-t-il assuré, *une libéralisation du régime, sans doute lente, mais certaine. »*

M. Barrero est le troisième Français libéré ces derniers temps par les autorités argentines. Il y avait d'abord eu le frère Henri de Solan, expulsé le 11 mars dernier de Buenos-Aires vers Paris, après dix-neuf mois de détention, et, en mai dernier, la libération de Mme Patricia Camusso, qui réside aujourd'hui en Colombie.

Me Miquel a assuré que trois autres concitoyens détenus en Argentine devraient recouvrer la liberté très prochainement : MM. Gérard Guillemot, Michel Bennassayag et Hector Abrile (ces deux derniers possèdent la double nationalité, française et argentine).

L'avocat, en revanche, n'a pu obtenir, malgré plusieurs rencontres avec des personnalités militaires de la junte et du gouvernement, aucune précision sur le sort des Françaises et Français disparus en Argentine.

# A TRAVERS LE MONDE

## Bolivie

● DES TROUPES ONT PRIS POSITION dans la région des Yungas, à une centaine de kilomètres de La Paz, après les graves incidents qui ont eu lieu la semaine dernière à Coripata entre forces de l'ordre et paysans. La zone a été placée sous juridiction militaire. Selon la première version officielle, une embuscade tendue par des guérilleros aurait fait plusieurs morts parmi les forces de l'ordre. Un nouveau communiqué du gouvernement ne parlait plus, le 27 juillet, que d'une victime — un policier tué accidentellement par un de ses collègues. Selon les paysans de la région, les heurts se sont produits lorsqu'ils ont barré des routes pour protester contre les fraudes favorables au général Juan Pereda Asbun lors de l'élection présidentielle du 9 juillet. Ils affirment ne s'être servis que de pierres et de bâtons. Le gouvernement a confié le rétablissement de l'ordre dans les Yungas, à deux régiments de lutte antiguérilla (les « rangers »), venus de Santa-Cruz, dans l'est du pays. — *(A.F.P., Reuter.)*

## États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER a présenté, samedi 29 juillet, les grandes lignes du premier programme national d'assurance maladie mis au point aux Etats-Unis. Ce plan est, selon le président, destiné à combattre l'inflation en évitant les dépenses de santé inutiles. Vingt millions d'Américains sont actuellement dépourvus d'assurances médicales, soixante-cinq millions risquent à tout moment la banqueroute en cas d'importantes dépenses médicales, indiquent les statistiques officielles américaines. — *(A.F.P., Reuter.)*

## Ethiopie

● L'ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE *(O.L.P.) a entrepris une nouvelle* tentative de médiation entre le gouvernement d'Addis-Abeba et les mouvements érythréens, a déclaré dimanche 30 juillet, à La Havane, M. Yasser Arafat. D'autre part, un porte-parole du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.), mouvement qui vient de subir plusieurs revers militaires face à l'armée éthiopienne, a réaffirmé samedi à Damas sa volonté d'ouvrir un dialogue direct et sans condition préalable avec Addis-Abeba. — *(Reuter.)*

## Islande

● M. BENEDIKT GRONDAL, dirigeant du parti social-démocrate islandais, a renoncé samedi 29 juillet à former un gouvernement de coalition qui aurait mis fin à l'impasse politique due aux résultats des élections générales du 25 juin, où aucune formation n'a obtenu la majorité. — *(A.P.)*

## Malte

● M. KENG PIAO, vice-premier ministre chinois, est arrivé samedi 29 juillet à La Valette pour une visite officielle de cinq jours à Malte. C'est la première visite d'un haut responsable chinois à Malte depuis l'établissement des relations diplomatiques sino-maltaises, en 1972. — *(Reuter.)*

## Soudan

● LE PRESIDENT NIMEIRY a procédé, samedi 29 juillet, à un remaniement de son gouvernement et à une redistribution de certains postes importants dans l'armée et l'Union socialiste soudanaise, parti unique. Quatre ministres — ceux de la défense, de l'énergie et des mines, des transports et de la justice — ont été relevés de leurs fonctions. Le chef de l'Etat assumera désormais la charge de ministre de la défense, en remplacement du général Bachir Mohammed Ali. — *(A.F.P.)*

## Turquie

● M. FAHRI KORUTURK, président de la République turque, a été hospitalisé vendredi soir 28 juillet à Ankara. Agé de soixante-quinze ans, M. Koruturk souffre de troubles respiratoires et de la circulation. Il avait récemment dû ajourner différents déplacements officiels en raison de son état de santé. — *(Reuter.)*

## Union soviétique

● MM. KADAR, HONECKER et HUSAK, respectivement chefs des P.C. hongrois, est-allemand et tchécoslovaque, ont quitté le dimanche 30 juillet la Crimée, où ils avaient rencontré séparément M. Leonid Brejnev. — *(A.F.P.)*

Le Monde

# politique

## LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

# Les mesures à l'étude

**La préparation du plan de développement des responsabilités locales se poursuivra au mois d'août (« le Monde » du 29 juillet). Plusieurs des mesures qui sont actuellement à l'étude figurent dans le « programme de Blois » présenté le 7 janvier par M. Raymond Barre.**

● *Remplacement des subventions sectorielles d'équipement par une subvention globale d'un montant équivalent.*

[Le gouvernement se propose, en outre, de permettre aux communes et aux départements d'accéder plus largement et plus facilement à l'épargne nationale.]

● Remboursement intégral aux communes, avant la fin de 1981, de la taxe à la valeur ajoutée payée sur les équipements locaux.

● Garantie d'un minimum de ressources aux communes les plus défavorisées.

Une dotation minimale serait instituée dès 1979.

● Les communes et les départements pourront déterminer librement, dans les limites fixées par la loi, le taux de chacun des impôts locaux directs.

[Pour ralentir la progression des impôts, il est envisagé d'en ajuster les bases chaque année en affectant chacune d'elles d'un coefficient forfaitaire.]

● Réforme de la taxe d'habitation « *de manière à mieux tenir compte de la situation sociale des assujettis* ».

[Le montant de la taxe d'habitation serait allégé pour certaines catégories de personnes.]

● Définition d'un statut du *maire permettant de donner aux* magistrats municipaux « *des garanties professionnelles et sociales correspondant à leurs responsabilités et aux services rendus au bien public* ».

[Le gouvernement envisage l'instauration d'autorisations d'absence, sous forme de crédits d'heures, l'augmentation des indemnités de fonction, la possibilité de garantir aux maires « une retraite convenable ». Il s'agit aussi de *réserver* aux élus la possibilité de retrouver sans difficulté, au moins au terme d'un premier mandat, leur emploi antérieur, et de faciliter la formation des nouveaux élus.]

● Modernisation du statut des agents des collectivités locales.

[Il s'agit notamment de favoriser la promotion interne au sein des collectivités locales par la formation continue et de donner aux maires la possibilité de recruter comme collaborateurs des universitaires et *des diplômés des grandes écoles. Un* emploi d'« attaché » serait officiellement créé.]

● Allégement de la tutelle administrative.

[Le gouvernement envisage de supprimer progressivement tous les contrôles « a priori ». « Au bout du compte, déclarait M. Christian Bonnet le 28 juin au Sénat, seul devrait subsister le contrôle des tribunaux, garant des droits des citoyens, et les contrôles « a posteriori » indispensables, tel celui portant sur l'utilisation des deniers publics.]

● Simplification et assouplissement des normes techniques, administratives et financières *définies par l'État et pesant sur* les services et les équipements locaux.

[Selon M. Bonnet, il convient aussi de « mettre fin au lien existant entre la rémunération du concours apporté par certains fonctionnaires et le volume des travaux faisant l'objet d'une assistance technique. »]

### Le référendum communal abandonné

Le « programme de Blois » prévoyait également de « *faire participer les Français à l'administration de leur commune par la voie du référendum communal* ». Le texte précisait : « *Ce référendum pourra être décidé par le maire et le conseil municipal. Dans les communes d'une dimension suffisante, la population pourra prendre elle-même l'initiative du référendum lorsqu'un quart des électeurs inscrits dans la commune l'auront demandé.* » Les maires étant hostiles, à la quasi-unanimité, à un type de référendum communal qui pourrait porter atteinte à leur autorité, l'idée paraît abandonnée.

Parmi les autres projets examinés actuellement par le gouvernement figurent notamment :

● Une révision de la taxe professionnelle visant à assurer, à partir de 1979, « *une certaine péréquation entre les collectivités d'une même région* ».

● La création d'un fonds pour la globalisation du versement représentatif de la taxe sur les salaires et du versement représentatif de la taxe sur les spectacles, lequel serait indexé sur la T.V.A.

● La mise au point d'incitations financières à la coopération intercommunale. Les règles financières et juridiques du statut de la coopération seraient assouplies.

● Une extension des responsabilités du département dans les domaines de l'aide sociale, des transports scolaires, des services de lutte contre l'incendie, de la protection du patrimoine naturel et de la lutte contre les nuisances.

● La création d'agences techniques placées sous l'égide des départements et mises à la disposition des petites communes pour tous leurs travaux.

● L'octroi aux communes de plus de dix mille habitants de la possibilité d'instruire les permis de construire qui est accordée depuis 1973 aux communes de plus de cinquante mille habitants disposant d'un plan d'occupation *des sols publié ou approuvé.*

## Les communes criblées de dettes

Au cours de la réunion de la commission de l'aménagement Commission de l'aménagement du territoire et du cadre de vie, la semaine dernière, les experts du commissariat du Plan ont analysé les perspectives d'évolution des recettes et des dépenses des collectivités locales pour les cinq ans à venir. Il faut s'attendre à un fléchissement du rythme de progression des recettes ordinaires et des subventions d'équipement, tandis que les dépenses de fonctionnement devraient s'alourdir rapidement.

Le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.), qui intervient pour une large part dans les ressources fiscales des communes et qui, de 1970 à 1975, avait progressé au rythme annuel de 16,9 % croîtra beaucoup moins vite. Si l'assiette de cette ressource est modifiée (les salaires étant remplacés par la T.V.A., par exemple), le phénomène *s'amplifiera*. D'autre part, la fiscalité directe locale (qui a progressé rapidement, de 17,5 % par an entre 1972 et 1976) devra connaître une pause, car de *nombreuses communes urbaines* ont atteint un plafond de pression fiscale impossible à relever.

Tandis que les subventions d'équipement de l'Etat diminueront *(qu'elles restent spécifiques* ou globalisées), les maires et les conseils généraux devront lâcher du lest sur les dépenses. En effet, les frais financiers s'alourdiront ; *le fonctionnement des* services sociaux (crèches, foyers, dispensaires) sera de plus en plus coûteux, et les fonctionnaires communaux, longtemps désavantagés *par rapport* aux agents de l'Etat, demanderont un rattrapage de leurs traitements.

Ces évolutions discordantes accroîtront les difficultés financières des *collectivités locales*, qui seront donc amenées de plus en plus à recourir à l'emprunt pour poursuivre leurs investissements.

Déjà, en 1977, ceux-ci ont marqué le pas. Stagnation qu'on peut expliquer par la conjoncture économique et par la conjoncture politique (c'était l'année des élections municipales, donc plusieurs conseils municipaux « en sursis » n'ont *pas voulu se lancer* dans de vastes programmes). Il reste que, si certains besoins collectifs sont désormais correctement couverts (piscines, établissements scolaires), d'autres semblent encore négligés (équipements sociaux et culturels, espaces verts).

D'ici à 1983, font remarquer les experts du Plan, le volume des investissements et des collectivités locales n'augmenteront que de 2,5 % à 3 % par an. Dans cette hypothèse, les besoins de financement (un peu moins de 30 milliards de francs en 1983) pourraient aisément être couverts par le circuit habituel des institutions financières prêteuses (Caisse des dépôts essentiellement).

Mais si, pour des raisons politiques une quelconque relance est décidée et si le taux de progression des investissements atteint, par exemple, 5 %, il faudrait trouver, pour les financer, quelque 50 milliards de francs. D'où un double dilemme : *les institutions financières spécialisées pourront-elles faire face et ne faut-il pas dès maintenant se tourner vers le relais financier que peuvent constituer les régions ? Les collectivités locales pourront-elles, et jusqu'à quelles limites, supporter, sans bénéficier de ressources nouvelles, un accroissement de leur endettement ?* — F. Gr.

## NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

Par décrets parus au *Journal officiel* du samedi 29 juillet :

— M. GEORGES PEYRONNE, administrateur civil détaché, sous-préfet de Brignoles (Var), est nommé secrétaire général de l'Ain ;

— M. JEAN COMITI, sous-préfet de Châteaubriant (Loire-Atlantique), et nommé sous-préfet de Brignoles ;

— M. CLAUDE DALLIER, sous-préfet de Dinan (Ille-et-Vilaine est nommé sous-préfet de Châteaubriant ;

— M. JEAN-PIERRE GAT, secrétaire général des Hautes-Pyrénées, est nommé sous-préfet de Dinan ;

— M. DOMINIQUE VARANGOT, secrétaire général de la Lozère, est nommé secrétaire général des Hautes-Pyrénées ;

— M. XAVIER PENEAU, administrateur civil détaché, directeur du cabinet du préfet de la Drôme, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Isère.

## MORT DE M. HENRI LUCAS, DÉPUTÉ COMMUNISTE DU PAS-DE-CALAIS

M. Henri Lucas, député communiste du Pas-de-Calais, est mort dimanche 30 juillet à l'âge de cinquante et un ans. Sa suppléante, Mme Angèle Chavatte, lui succèdera au Palais-Bourbon.

[Né le 31 août 1926 à Vermelles (Pas-de-Calais), commune où il avait été conseiller municipal en 1961 et dont il était le maire depuis 1971, Henri Lucas, chaudronnier, avait été, pendant plusieurs années, un dirigeant départemental et national du Mouvement de la jeunesse communiste. Membre du bureau de la fédération départementale du parti communiste du Pas-de-Calais, puis du secrétariat fédéral, il était conseiller général du canton de Cambrin depuis 1973. Suppléant de Jeannette Prin, élue député de la 11e circonscription du Pas-de-Calais (Cambrin) en 1968, Henri Lucas avait remplacé cette dernière, décédée accidentellement en avril 1970. Réélu en 1973 et en mars dernier, Henri Lucas siégeait à la commission de la production et des échanges et au bureau du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

## M. Chirac propose pour la Polynésie un plan quinquennal de relance des investissements

**Papeete. — M. Jacques Chirac regagnera Paris mercredi 2 août en fin de journée, après un voyage de deux semaines dans les territoires français du Pacifique, où il a successivement visité la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie.**

**Revenu vendredi à Tahiti après une tournée des archipels de Tuamotu et de la Société, le président du R.P.R. a été reçu à dîner par M. Cousseran, haut commissaire de la République, auquel il a rendu hommage, bien que les autorités officielles aient manifesté quelques réticences à l'égard du visiteur.**

*De notre envoyé spécial*

En remerciant les autorités, la population et les élus de leur accueil, M. Chirac a montré sa volonté de ne pas transposer dans ce territoire les querelles internes que connaît la majorité. Une seule fausse note s'est fait entendre : M. Juventin, député apparenté U.D.F., maire de Papeete, de tendance autonomiste, a invité le maire de Paris à le rencontrer, alors que M. Chirac se trouvait à Bora-Bora, loin de la capitale du territoire, et cette invitation lui est parvenue le lendemain du jour où le rendez-vous était proposé.

Voulant accroître son audience extra-métropolitaine, l'ancien premier ministre a poursuivi dans ces îles lointaines une sorte de campagne électorale. On peut noter qu'au cours de ces quinze jours, il n'a pas cité une seule *fois le nom de M. Giscard d'Estaing*, qui doit pourtant venir ici avant la fin de l'année. Dans son discours de clôture, vendredi soir à Papeete, il a adopté un ton particulièrement décidé et volontaire, en lançant, martelant ses mots : « *Nous avons l'ambition, moi, Jacques Chirac, j'ai l'ambition, que la France devienne une grande puissance... Nous le voulons, je le veux, car c'est le testament du général de Gaulle.* » Il a aussi répété qu'il ne parlait pas en « *partisan* », mais « *en homme qui fut premier ministre de la République et qui n'oublie pas qu'au-delà des partis, au-dessus des factions, il y a la France* ».

Dans sa conférence de presse, tout comme dans son discours de Papeete, devant quelque quatre mille personnes (le plus vaste meeting jamais organisé à Tahiti selon les observateurs locaux), M. Chirac a surtout voulu insister sur la solidarité entre la métropole et les territoires d'outre-mer, soulignant l'intérêt diplomatique, stratégique et politique que la France peut retirer de sa présence dans le Pacifique et dans les autres parties du monde où elle possède encore des terres.

Il a évoqué au passage le destin des îles de la région qui en devenant indépendantes, « *sont tombées sous des contraintes encore plus pesantes que la tutelle politique à laquelle elles voulaient échapper* ». Sans nommer expressément les Etats-Unis ou le Japon, il a ajouté : « *Dans le Pacifique, il en est que le drapeau français dérange, et derrière les pavillons de certains nouveaux Etats se profile l'étendard d'autres grandes puissances.* »

Lançant un avertissement aux partisans de l'indépendance, dont l'audience s'est accrue jusqu'aux dernières élections législatives, où ils ont recueilli quelque 7 % des voix, le président du R.P.R., particulièrement applaudi, a cité la phrase des pèlerins d'Emmaüs dans l'Evangile : « *Frères, il se fait tard, restons ensemble.* »

Il s'est également fait le défenseur du statut d'autonomie interne de 1977, qui a permis aux autonomistes de conquérir la majorité alors que les représentants du R.P.R. avaient naguère combattu cette solution et qu'ils s'en *font* aujourd'hui les partisans. Il a en effet affirmé : « *Ce bon statut doit être appliqué dans sa lettre et dans son esprit.* »

Le président du R.P.R. a également présenté quelques propositions concernant les domaines où l'action de l'Etat peut s'exercer dans ce territoire, qu'il *s'agisse* des prix du coprah, de l'enseignement agricole, de la protection sociale, des transports aériens ou de l'emploi. *Pour mieux souligner* la nécessité de l'aide de la métropole il a pris deux initiatives en proposant un plan de cinq ans de relance des investissements, comme il est procédé régulièrement en métropole, et en souhaitant la création à Papeete d'une « *grande université française de la mer, consacrée à la fois à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée, qui serait créée par l'État* ».

Dans toutes les villes, sous la pluie *chaude* de l'hiver austral, même dans celles où les maires sont franchement autonomistes, M. Chirac a reçu un accueil chaleureux et pittoresque, et les membres des partis de la majorité locale se sont joints fréquemment à ces manifestations. Il a pu constater également, que, par l'intermédiaire du Tahoiraa Huuraatira (rassemblement populaire), le R.P.R. avait partout une implantation inégale mais certaine.

Le maire de Paris revient de Polynésie avec une liste de titres supplémentaires qui lui ont été attribués *dans les villes et dans* les îles, tels ceux de Tamatoa (fils du roi-guerrier) ou de Toa Lii (le grand rocher). Les Tahitiens expliquaient : « Qui s'y frotte, s'y casse ».

ANDRÉ PASSERON.

### LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

## M. Lecanuet s'accommode de l'organisation des « primaires »

De notre correspondant

Port-Cros. — Sans avoir reçu encore une réponse officielle de la part de M. Jacques Chirac, à la proposition qu'il lui avait faite par une lettre en date du 20 juillet *(le Monde* du 26 juillet) de présenter des candidats uniques de la majorité lors des quatre prochaines élections législatives partielles, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a estimé, dimanche 30 juillet à Port-Cros (Var) que « *si M. Chirac préfère organiser des primaires, il ne faut pas en faire un drame* ». Il a poursuivi : « *Je pensais que la candidature unique pour de simples partielles était le moyen de marquer la solidarité de la majorité. C'était une voie de décontraction. Des primaires me paraissaient superflues dans la mesure où les électeurs des circonscription concernées ont placé leurs candidats préférentiels, il y a très peu de temps, à l'occasion des élections générales de mars dernier. Pourquoi recommencer une compétition interne à la majorité, alors que la candidature unique était le moyen de l'emporter dès le premier tour ? (...) Si M. Chirac désire présenter des candidats dans chaque circonscription c'est son droit le plus strict, mais je trouve que c'est du temps gaspillé, un effort inutile et une complication qui aurait pu être évitée.* »

M. Lecanuet — qui participait à Port-Cros aux travaux de la troisième université d'été des J.D.S. (Jeunes démocrates sociaux) — a aussi été interrogé sur les progrès de l'organisation de l'U.D.F. Il s'est montré sensiblement plus prudent que dans sa récente interview au *Pèlerin* *(le Monde* du 27 juillet) où il estimait notamment que la disparition des partis qui constituent l'U.D.F. « *n'aurait aucune importance* ». « *Il faut être à la fois unioniste*, a-t-il déclaré, *mais ne rien faire qui altère la permanence des courants traditionnels politiques français.* ». Le président de l'U.D.F. a rappelé qu'il a l'intention de lancer à la rentrée une campagne d'adhésion directe à l'U.D.F. « *sans interdire, bien entendu, à ces nouveaux adhérents de se rattacher à l'une des formations composantes du mouvement* ». Quelques instants auparavant, il avait indiqué que « *le problème est d'utiliser le courant dynamique unitaire des adhésions directes pour entraîner le maximum de cohésion entre des formations politiques qui, traditionnellement, vivaient séparément et prenaient séparément leurs décisions* ».

De jeunes adhérents du C.D.S. n'avaient pas caché l'inquiétude que leur inspire parfois certains responsables locaux de l'U.D.F. M. Bordry a déclaré : « *Un certain nombre de notables départementaux essaient de s'approprier l'U.D.F. et parfois de se prolonger de quelques années, en sentant que c'est le seul moyen pour eux d'éviter la retraite. Il ne s'agit pas pour nous de nous perdre dans des négociations d'appareil ou d'état-major. La manifestation qui rassemblera, le 28 octobre, porte de Pantin à Paris, des partis de jeunes de la Communauté européenne, sera aussi celle du lancement de l'U.D.F.-Jeunes.* »

A propos de l'élargissement de l'Europe et de la demande de convocation du Parlement en session extraordinaire, formulée par M. François Mitterrand et par le parti communiste, M. Lecanuet a estimé que le président de la République avait agi « *strictement dans le cadre des pouvoirs que lui donne la Constitution* ». « *C'est lui*, a-t-il dit, *qui négocie et ratifie les traités. Bien entendu une fois le traité négocié, il appartient au Parlement de se prononcer.* » — G. P.

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste, a regagné Paris dimanche 30 juillet, au terme de vacances en Roumanie, au cours desquelles il a eu plusieurs entretiens avec M. Ceausescu, secrétaire général du P.C. roumain.



# CARNET

### Naissances

— M. François BROCARD et Mme, née Martine Carolus-Barré, ont, avec Léon, la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 24 juillet, à Paris.

— M. Antoine LAINÉ et Mme, née Danielle de Gaillande, ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 24 juillet 1978.
32, rue Nungesser-et-Coli,
75016 Paris.

— Sophie est heureuse d'annoncer la naissance de son frère

Matthieu,

le 23 juillet 1978.
Marie-Françoise et Pierre LANTOS,
8, chemin Scribe,
92190 Meudon.

### Mariages

Florence DORVAL,
Thierry SIMON,
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 3 juillet 1978.
10, rue Saint-Paul, Paris (4e).
Le Val Barisien,
Chaumont (Haute-Marne).

### Décès

— Mme Amber Bousoglou,
Mlle Catherine Bousoglou,
Mme Michèle Bousoglou et Lauréline Vallée,
ont la profonde douleur d'annoncer la mort de

Mme Antonina BOUSOGLOU,
née Jachtchinina,

survenue jeudi 27 juillet à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu samedi 29 juillet à Courbevoie dans l'intimité familiale.

*Mme Ferdinand* DUJONCQUOY,
née Marie-Henriette Defert,
est retournée à la Maison du Père dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Mme Monique Dujoncquoy, en religion sœur Monique Augustin (O.P.),
M. et Mme François Claret, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Michel Dujoncquoy, née Marie Claret, et ses enfants,
Le docteur et Mme Pierre Toth,
M. et Mme Jacques Dujoncquoy et leurs enfants,
vous invitent à vous unir à leurs prières lors de la messe qui sera dite en l'église Saint-Sulpice à Paris, le mercredi 2 août 1978, à 14 heures, suivie de l'enterrement au cimetière de Levallois-Perret.
5, rue Dupin, 75006 Paris.

— Mme Louis Lefort, son épouse,
Mme Louis Seys, sa tante,
Mme Jacques Dupont-Lavadoux et ses enfants,
M. et Mme Roger Dupont-Lavadoux et leurs enfants,
M. et Mme Georges Lepvraud et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LEFORT,

directeur adjoint (E.R.)
de la distribution
d'Electricité de France
et de Gaz de France,
délégué général
du Comité français de l'isolation,
ancien vice-président
du Comité français
de l'électrothermie,
président de SAUMELEC,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 29 juillet 1978, à Neuilly-sur-Seine, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 2 août 1978, à 10 h. 30, en l'église d'Ormoy-la-Rivière (Essonne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

11, rue du Bois-des-Roches,
91150 Ormoy-la-Rivière.

— Les amis de

Joseph-Charles MEHU

ont le profond regret de faire part de son décès, survenu le 26 juillet 1978, dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Bondeval (Doubs).

Un service religieux sera célébré à Paris au mois de septembre.

— M. et Mme Yves Yvenou et leurs enfants ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Henry SANDERE,
née Henriette Giordano,

leur mère et grand-mère, pieusement décédée le 29 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-septième année, à Paris.

Priez pour elle.

*Le service religieux, en l'église* Saint-Eloi (56, rue de Reuilly, Paris-12e), sera célébré le mercredi 2 août, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Juvisy-sur-Orge, dans la sépulture de famille, vers 10 h. 30.

98, rue du Chemin-Vert, Paris-11e.

### Remerciements

— Le docteur Georges Assan, ses enfants, petits-enfants et leur famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Georges ASSAN,

vous expriment leurs très sincères remerciements.

### Visites et conférences

MARDI 1er AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée de l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « L'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., portail central de Notre-Dame, Mme Guillier : « Promenade dans la Cité ».

15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « Bibliothèque nationale ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « Hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

## L'AFFAIRE DU TALC MORHANGE

# La société Givaudan propose d'indemniser les familles des victimes

*La société suisse Givaudan, filiale du groupe multinational Hoffmann-Laroche, l'une des trois sociétés impliquées dans l'affaire du talc Morhange (en 1972, trente-six bébés sont morts et cent quarante-cinq autres ont été plus ou moins gravement handicapés en raison de la présence d'une trop forte dose d'hexachlorophène dans ce talc qui n'aurait pas dû en contenir* (voir encadré), *vient de proposer d'indemniser, avant toute décision de justice, les familles des victimes.*

La société Givaudan — également propriétaire de l'usine Icmesa à Seveso (Italie) d'où s'est échappé au mois de juillet 1976 un produit chimique toxique, la dioxine, qui a gravement pollué la région — est l'entreprise qui a fabriqué et vendu l'hexachlorophène à la société Setico où, par erreur une dose provoquant des lésions mortelles dans les cellules nerveuses des nourrissons, a été mélangée à 600 kilogrammes de talc Morhange, avant d'être distribué dans des grandes surfaces.

Dès le 20 novembre 1972, trois mois après les faits, M. Henri Breque, premier juge d'instruction à Pontoise, inculpait pour *« homicides involontaires et blessures involontaires »* MM. Paul Berty, président-directeur général de la société Morhange, Paul Maillard, président-directeur général de Setico ainsi que M. Brunet, directeur technique dans cette entreprise et deux employés responsables présumés de l'erreur de manipulation de l'hexachlorophène.

C'est seulement le 15 mai 1976 que le magistrat instructeur inculpait également pour les mêmes motifs M. Hubert Flahaut, président-directeur général de la société Givaudan qui, selon lui, n'avait pas suffisamment informé l'utilisateur industriel des dangers du produit qu'elle lui fournissait. L'hexachlorophène avait été livré dans des fûts de 50 kg dépourvus de tout étiquetage soulignant le caractère dangereux de ce produit, mais, *« c'était conforme à la loi »*, a rappelé la société Givaudan, le produit n'ayant été inscrit au tableau C qu'après l'affaire Morhange. De plus, des documents avaient été remis à Setico précisant la formule chimique de l'hexachlorophène, son caractère bénéfique pour les nourrissons jusqu'à une dose de 0,50 % et son danger au-delà (*le Monde* daté 16-17 mai 1976). Après cette mise en cause, la société Givaudan avait demandé une nouvelle expertise qui lui a été refusée (*le Monde* du 30 juin 1977).

Les sociétés Setico — en liquidation de biens — et Morhange sont aujourd'hui insolvables. Or, les familles des victimes ne pourront obtenir une réparation matérielle devant le tribunal de Pontoise, qui doit examiner l'affaire à la fin de l'année 1978 ou au début de 1979, que si le ou les responsables sont clairement reconnus et se révèlent solvables d'une façon indiscutable. La société Givaudan représentée par Me Robert Badinter et Me Henri-Paul Monnet, tout en se déclarant non responsable entend, dit-elle, *« écarter du procès du talc Morhange le problème de l'indemnisation des victimes ». « Si les vrais responsables de cette tragédie avaient été solvables*, a indiqué la direction de cette entreprise à l'agence France-Presse, *notre société ne se serait jamais substituée à eux. »* Givaudan offre donc de payer dès maintenant des indemnités aux familles des victimes sur la base des indemnités allouées par les tribunaux en la matière. Elle propose 25 000 F pour chaque bébé décédé, plusieurs milliers de francs pour ceux ayant eu une incapacité d'un mois et jusqu'à 1 500 000 F pour chacune des quatre familles ayant un enfant définitivement handicapé à 100 %.

### Protestations

*« La décision appartient aux familles*, estime Me Henri Leclerc, qui défend les intérêts de plusieurs d'entre elles. *Ou bien elles acceptent la transaction sans attendre l'issue du procès, incertaine. Ou bien elles maintiennent leurs demandes pour des raisons morales. Déjà certaines familles ont accepté. »* Me Leclerc, tout comme Me Alain Even, également avocat des victimes restent convaincus de la responsabilité de la société Givaudan, mais ne voudraient pas, disent-ils *« que des victimes, des gens modestes, risquent de tout perdre dans un procès incertain »*.

*« La mort d'un bébé ne se marchande pas avant un procès, même difficile »*, a déclaré à l'Agence France-Presse M. Jean-Claude Jeanny, président du comité de défense des victimes du talc Morhange. De même, Me Wasyl Kurmiak, du barreau de Pontoise, avocat de huit familles, a décidé de leur conseiller de refuser l'offre de la société Givaudan, *« d'abord en signe de protestation sur le principe*, précise-t-il, *ensuite étant donné le montant ridicule de certaines des indemnités proposées »*. Il donne en exemple le cas d'une enfant qui avait dix-huit mois au moment de l'affaire. *« Elle n'avait été hospitalisée que onze jours. Givaudan offre une indemnité de 1 000 francs pour elle, or depuis elle ne marche plus, parle à peine, est incapable de se nourrir seule. On semble ne pas tenir compte de cela. Pour ce cas-là, la somme offerte est dérisoire. »*

## 204 enfants intoxiqués, 36 morts

*En avril 1972, d'inexplicables symptômes (convulsions, coma, éruptions cutanées, diarrhées) étaient apparus chez un certain nombre de nouveau-nés, dans les Ardennes et dans l'Aube. Les recherches entreprises à ce moment étaient restées vaines, jusqu'à ce que plusieurs de ces enfants soient adressés à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, au début du mois de juillet. Ce n'est qu'au terme de six semaines d'enquête que, le 17 août 1972, l'analyse d'un talc, utilisé chez les nourrissons atteints, le talc Morhange, faisait apparaître un très grave défaut dans la fabrication de ce dernier : il contenait en effet une concentration énorme d'hexachlorophène (6,39 % au lieu de 0,1 % autorisé).*

*Au total, deux cent quatre enfants avaient été intoxiqués. Trente-six avaient trouvé la mort et quatre-vingt-dix-huit avaient subi des atteintes — de gravité variable — du système nerveux central. Huit de ces derniers sont frappés de très lourds handicaps, moteurs et mentaux.*

*L'hexachlorophène, utilisée à de faibles concentrations, est un moyen efficace de lutte contre les très redoutables infections provoquées par les staphylocoques dorés. A des doses excessives, il pénètre — à travers la peau — dans le sang, et peut provoquer de graves lésions du système nerveux dues en particulier à la destruction de la substance blanche (ou myéline) qui entoure les nerfs.*

*Des accidents de ce type avaient été décrits, aux Etats-Unis, dès 1971. La Food and Drug Administration (F.D.A.) avait alors fait procéder à une enquête, dont il était ressorti que l'usage de l'hexachlorophène devait être maintenu, en raison de son activité bactéricide ; mais limité en raison de de sa toxicité potentielle. La F.D.A. avait alors multiplié les avertissements et diffusé une abondante information à l'usage des fabricants. Des rapports australiens étaient parvenus aux mêmes conclusions.*

*Le résultat de ces enquêtes n'était pas inconnu en France. Les précautions, cependant, étaient restées gravement insuffisantes. Les contrôles portant sur l'élaboration des produits pharmaceutiques ont cependant — en six ans — progressé, en particulier grâce à la mise en place d'un Centre national de pharmacovigilance, placé sous l'autorité du ministère de la santé et de la famille. — C.B.*

## AU TRIBUNAL DE MULHOUSE

# Corinne était seule

De notre correspondant

Mulhouse. — Histoire banale que la rencontre de ces deux jeunes gens le lundi 15 mai dernier. Et banale elle aurait dû rester. Ce jour-là, Bernard Knoeffel, vingt et un ans, « drague » à Mulhouse. Il est en veine. Corinne, dix-huit ans et demi, lui prête une oreille attentive, accepte de le suivre chez lui pour *« écouter des disques »*. On se plaît, on s'aime. Et la banale histoire *« vire au nauséabond »*, pour reprendre l'expression de l'avocat d'un des prévenus qui comparaissaient vendredi 28 juillet devant le tribunal correctionnel de Mulhouse. Nauséabonde, sordide, pitoyable, en effet, que l'histoire de Corinne. Corinne, qui, selon le rapport des médecins, souffre d'un état de débilité moyen. Le soir même de sa rencontre avec Bernard Knoeffel, trois amis de celui-ci viennent profiter de sa récente conquête.

Corinne, le lendemain, s'installe chez Bernard. Deux jours passent. Apparemment sans nuages. Mais le matin du 18 mai, le portefeuille de Knoeffel a disparu. Malgré l'incessant va-et-vient de copains dans la chambre de ce dernier, les soupçons se portent sur Corinne. Pour lui faire avouer le vol on la torture. Knoeffel la bat à coups de ceinturon, un ami, Dominique Eckert, dix-neuf ans, la brûle avec une cigarette incandescente ; un troisième larron, un mineur, la frappe à coups de serviette mouillée. Plus tard, un quatrième habitué des lieux, absent au moment des sévices, avoue le vol du portefeuille.

Corinne étant une proie résignée, ses tortionnaires prennent plaisir à lui faire subir de nouvelles violences. De sorte que le même soir elle vomit ; Knoeffel l'oblige à lécher ses vomissures par terre. Le calvaire de la pauvre ne se terminera que le lendemain à l'arrivée de la police, qu'un coup de fil anonyme a avertie. Dernière « trouvaille » de Knoeffer : il était en train de la prostituer à des amis mineurs.

Corinne se présente seule à la barre. Sans avocat, sans soutien. Perdue, ne sachant trop que répondre aux questions du président, éclatant en sanglots quand elle ne les comprend pas. Oui, elle était consentante ; enfin, pas au début. Oui, elle se porte partie civil. Des dommages et intérêts? Elle ne sait pas, accepte la suggestion du président : 3 000 F, *« en raison des circonstances »*, convient le président.

Les prévenus ? Une peine maximale pour Knoeffel est réclamée par le procureur, qui demande douze mois au moins pour son complice Eckert. La défense ne nie rien, n'excuse rien. Elle cherche simplement à expliquer. Knoeffel ? *« Un gosse travaillé par la sexualité et influencé par l'industrie pornographique. »* Eckert ? Il s'est laissé entraîner par *« le phénomène de bande et de violence »*.

Ces explications n'ont pas convaincu le tribunal. Le verdict : cinq ans de prison et deux ans d'interdiction de séjour pour Knoeffel ; douze mois de prison pour Eckert.

éev9-/

BERNARD LE DERER.

## LES TRIBUNAUX DE COPENHAGUE VONT SE PRONONCER SUR L'EXTRADITION DE PATRICK ROUXEL

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le tribunal de première instance de Copenhague statuera, d'ici le 4 août, sur la demande d'extradition du Bordelais Patrick Rouxel (*le Monde* du 28 juillet). L'avocate danoise de Patrick Rouxel, Me Jette Hecht-Johansen, qui a saisi les juges danois, a estimé, après avoir pris connaissance de la nouvelle demande française, que celle-ci *« n'offrait aucune garantie contre la guillotine »* et déclaré à la presse que, à son avis, les Français *« cherchaient à tromper leurs collègues danois »*.

Le ministre français de la justice avait résolu de ne réclamer l'extradition de Patrick Rouxel que pour un seul des trois chefs d'accusation qui pesaient initialement contre lui : le meurtre d'une des deux victimes du drame du 5 juillet 1977, Dominique Corrales, ne retenant donc pas le viol de cette dernière et le meurtre de son fiancé, Jean-Louis Pradas (lequel, d'après l'autopsie, aurait été sauvagement torturé avant de mourir).

Dans le document remis aux autorités danoises, il est dit que le garde des sceaux se réserve le droit d'étendre l'accusation aux autres chefs d'inculpation plus tard, mais qu'il ne pourra le faire sans avoir demandé l'autorisation préalable de son collègue danois, lequel disposera en l'occurrence d'un droit de veto. Un porte-parole du ministre danois de la justice a dit qu'il était impensable, pour une question de principe, qu'un jour ou l'autre, quoi qu'il arrive, le ministre danois renonce à faire jouer son droit de veto en ce domaine.

On s'attend, au cas où le tribunal de première instance de Copenhague confirmerait la décision du ministre danois de la justice, que Me Hecht-Johansen fasse automatiquement appel.

C. O.

## JUSTICE

### A Fleurance

#### UN MÉDECIN EST ARRÊTÉ POUR AVOIR ORGANISÉ UN RÉSEAU DE DROGUE

*(De notre correspondant régional.)*

*Toulouse.* — Installé depuis quatre ans à Fleurance (Gers), le Dr Richard Hurpy, âgé de trente-trois ans, vient d'être arrêté par le service régional de la police judiciaire de Toulouse (Haute-Garonne).

Ce médecin est soupçonné d'être à la tête d'un important réseau d'approvisionnement et de distribution de haschich. Trois autres personnes ont également été appréhendées : M. Christian Gallo, âgé de trente-sept ans, demeurant également à Fleurance, qui serait l'un des principaux revendeurs ; son épouse, Mme Christiane Gallo, et François Lavanoux, qui distribuait la drogue dans la région de Montauban et de Toulouse.

Les policiers de Toulouse observent sur cette affaire la plus grande discrétion. De nouvelles arrestations pourraient être opérées dans les prochains jours. — L.P.

### A Digne

#### DES DÉTENUS EMPÊCHENT L'ÉVASION DE QUATRE PRISONNIERS

Quatre détenus, incarcérés à la maison d'arrêt de Digne (Alpes-de-Haute-Provence) ont tenté, dimanche matin 30 juillet, vers 7 h. 15, de s'enfuir après avoir pris en otage un gardien. Les prisonniers étaient armés de couteaux confectionnés à l'aide de cuillers. Arrivés à proximité de la porte centrale, ils se sont heurtés à d'autres détenus affectés au service général de l'établissement qui ont délivré le surveillant et les ont mis en fuite. Les quatre hommes se sont alors barricadés dans une cellule où les forces de police ont pu les appréhender. Ils s'étaient tous tailladés les veines. Après avoir dans un premier temps été hospitalisés, ils ont été transférés à la prison des Baumettes, à Marseille.

● *Suicide devant le commissariat de Bastia.* — M. Marcel Guyader, âgé de vingt-neuf ans, originaire de Lesneven (Nord-Finistère), s'est donné la mort vendredi soir 28 juillet, devant le commissariat de police de Bastia (Haute-Corse) en se tirant une balle dans la tête. M. Guyader n'a laissé aucune lettre pour expliquer les mobiles de son geste.

## La condition féminine après la démission de Mme Nonon

# Une « délégation » embarrassante

**La délégation à la condition féminine, installée à Lyon depuis septembre 1976, a-t-elle un avenir? Bien que la démission de son titulaire, Mme Jacqueline Nonon, qui a pris effet le 15 juillet, soit connue du premier ministre depuis le milieu du mois de mai, aucune décision n'a été prise pour son remplacement.**

**Avant d'abandonner son poste, qu'elle n'aura occupé que cinq mois, Mme Nonon a laissé au premier ministre et au président de la République un « mémorandum » faisant état des difficultés d'une mission aux contours mal définis et proposant une redéfinition du rôle de cette délégation.**

*Le « testament » de Mme Nonon, qui retrouvera prochainement, à la Commission européenne à Bruxelles, le poste de chef du bureau pour les problèmes concernant l'emploi des femmes, est très sévère. Mme Nonon regrette, dans ce document, le nombre excessif d'organismes officiels qui, aujourd'hui, en France, s'occupent des questions féminines. Chaque ministère a, notamment depuis l'Année de la femme (1975), sa propre cellule de réflexion dans ce domaine ; Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, traite de nombreux dossiers féminins ; depuis le début de l'année il existe un secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé de l'emploi féminin et dont le titulaire est Mme Nicole Pasquier, qui fut, de septembre 1976 à janvier 1978, déléguée nationale à la condition féminine ; depuis des années, deux organismes spécialisés fonctionnent, à la satisfaction générale : le comité du travail féminin et le Centre d'information féminin.*

*Le terrain, on le voit, est désormais bien occupé. Trop sans doute : Mme Nonon, que sa carrière antérieure prédisposait à traiter de l'emploi féminin, s'est rapidement rendu compte de la concurrence que se faisaient la délégation nationale et le secrétariat d'Etat. Faute d'avoir redéfini les missions de la première, lors de la création du second, le gouvernement se trouve confronté à la nécessité de le faire à l'occasion du départ de Mme Nonon.*

*Dans son mémorandum, Mme Nonon a fait plusieurs autres critiques sur le fonctionnement de la délégation et son manque de moyens (une dizaine de personnes en tout). Surtout, elle a considéré que l'implantation à Lyon est un lourd handicap. La délégation doit coordonner l'action des ministères, mais son autorité est doublement affaiblie : par l'éloignement des centres de décision parisiens et par le fait que la délégation ne parle pas d'égal à égal avec les ministères.*

*M. Raymond Barre, qui a été élu, en mars, député de Lyon, ne veut pas que cette ville soit privée du bénéfice — fort modeste au demeurant — de cette « décentralisation » très symbolique. Mme Pasquier, qui est lyonnaise, défend ce point de vue et pense que l'utilité de la délégation ne peut pas être mise en cause : il ne manque pas, selon elle, de problèmes féminins — autres que celui de l'emploi — dont pourrait s'occuper une délégation. Sans parler de la coordination des déléguées régionales. Mme Nonon est d'un avis contraire :* « Si l'on m'avait dit que je ne devrais m'occuper que des femmes battues ou du viol, je n'aurais pas accepté ce poste. Le problème essentiel des femmes aujourd'hui, en France, est celui de l'emploi. »

*Le chef de l'Etat, qui avait réussi, en 1974, avec le secrétariat d'Etat à la condition féminine qu'avait animé Mme Françoise Giroud, à revigorer l'action gouvernementale en faveur des femmes et à y sensibiliser l'opinion, est agacé par l'éparpillement actuel des responsabilités. Il l'a dit clairement le 14 juin lors de sa réunion de presse :* « Les femmes ont eu le sentiment, depuis quelques mois, que les choses allaient moins vite ou allaient moins bien. Je m'en préoccupe, et j'aurai l'occasion de demander au gouvernement de reprendre un certain nombre d'initiatives. » *L'occasion lui est fournie par le départ de Mme Nonon. En attendant une décision, il semble qu'on s'oriente vers un intérim qui serait confié à Mme Pasquier. Mais comment reconnaître que la délégation à la condition féminine ne sert plus à grand-chose sous sa forme actuelle sans en tirer des conséquences pratique qui déplairaient aux Lyonnais ?*

BRUNO FRAPPAT.

## FAITS ET JUGEMENTS

### Effondrement d'un hôpital à Téhéran : une vingtaine de morts

Téhéran (*A.F.P.*). — Une vingtaine de personnes ont, selon toute vraisemblance, trouvé la mort dans l'effondrement, dans la nuit du 30 au 31 juillet, d'une aile de l'hôpital Sina, dans les quartiers populaires du centre-est de Téhéran. Onze cadavres ont déjà été dégagés. Dix malades sont encore portés manquants, indiquent les dirigeants de l'établissement.

Le bâtiment s'est affaissé en pleine nuit, ensevelissant sous 4 mètres de gravats les malades qui y dormaient. L'aile qui s'est effondrée avait été construite il y a trente-cinq ans.

### Un caissier grièvement blessé au cours d'un hold-up

Le caissier d'une agence de la Caisse d'épargne, M. Jean-Marie Leconte, âgé de vingt-quatre ans, a été grièvement blessé de trois balles dans la région du cœur, alors qu'il venait de quitter l'agence de Ludres (Meurthe-et-Moselle) près de Nancy, samedi après-midi 29 juillet. Son agresseur, qui travaillait dans un bureau voisin, lui avait demandé de l'emmener pour faire une course. En cours de route il a tiré sur M. Leconte, s'est emparé de la sacoche contenant une somme de 22 000 francs et s'est enfui au volant de la voiture.

M. Leconte, parvint à parcourir près de 2 kilomètres à pied dans un quartier industriel désert avant d'atteindre l'autoroute A 33, où il a arrêté un automobiliste pour se faire conduire à l'hôpital. Il a pu raconter son aventure à l'automobiliste, puis au chirurgien, et leur a indiqué l'identité du malfaiteur qu'il connaissait. Ce dernier, un homme âgé de vingt-huit ans, M. Claude Foeller, père de quatre enfants, habitant à Ludres, a été arrêté. Il a avoué et sera déféré au parquet ce lundi matin 31 juillet.

M. Leconte a subi une intervention chirurgicale à Nancy. Son état est considéré comme très grave, mais ses jours ne semblent pas en danger.

### Gardiens de la paix molestés à Alfortville

Plusieurs gardiens de la paix ont été molestés, samedi 29 juillet vers 20 h. 30, à Alfortville (Val-de-Marne) par des habitants d'immeubles du quai Blanqui, après le choc d'un véhicule « break » de la police et d'une moto conduite par Philippe Varela, vingt-deux ans, habitant 40, quai Blanqui, qui a été blessé lors de l'accident.

Les policiers ont dû faire appel à des renforts pour échapper au groupe hostile de plusieurs dizaines de personnes. Selon la direction départementale de la police urbaine, Philippe Varela, qui a déjà été plusieurs fois condamné, venait d'échapper à un contrôle de police et revenait vers son domicile à grande vitesse quand le choc s'est produit. Deux procédures, l'une pour l'accident et l'autre pour coups et blessures à agents de la force publique, ont été engagées.

● *Cent quarante-quatre kilogrammes de haschisch saisis en Belgique.* — La gendarmerie belge a intercepté dimanche 31 juillet, près d'Anvers, une voiture transportant 144 kilos de haschisch répartis dans cinq caisses. Le conducteur, M. Jahonnas Adams, âgé de trente-neuf ans, originaire du Surinam et domicilié à Amsterdam, a été arrêté. — *(A.F.P.)*.

● *M. Albert Schmitt*, cinquante-trois ans, directeur d'une menuiserie industrielle de Nancy (Meurthe-et-Moselle), a été inculpé et écroué, mercredi 26 juillet, pour banqueroute frauduleuse et abus de confiance. Poursuivi également pour banqueroute simple et émission de chèques sans provision, il assurait la direction de l'entreprise — actuellement occupée par une cinquantaine d'ouvriers — pendant le règlement juridique des problèmes de succession posés par la mort du P.D.G., son oncle, M. Marcel Schmitt.

L'instruction de l'affaire a été ouverte sur plaintes des syndicats C.F.D.T. et C.G.C. de la menuiserie et de l'une des héritières — une fille naturelle du P.D.G. — à l'origine du litige de la succession. Les premiers éléments de l'enquête, conduite par la section financière de la P.J. de Nancy sur instruction du parquet, indique qu'une gestion *« désastreuse »* a conduit la menuiserie *« à la faillite »*.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 115 F | 210 F | 305 F | 400 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 205 F | 390 F | 575 F | 760 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 143 F | 265 F | 388 F | 510 F |
| II — TUNISIE | 188 F | 340 F | 500 F | 660 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# MÉDECINE

## Les spécialistes sont sceptiques sur la possibilité de limiter les accidents de la route grâce à des examens médicaux

Les contrôles et les examens médicaux, s'ils étaient multipliés, notamment à un âge avancé, permettraient-ils d'éviter de nombreux accidents ?

Rien n'est moins sûr. « *Si l'on éliminait 20 % des conducteurs sur la base de critères médicaux*, déclare le professeur Got (hôpital de Garches), *on parviendrait à un gain, en matière de morbidité, de l'ordre seulement de 1 %.* »

La courbe des accidents en fonction de l'âge fait apparaître deux pointes : l'une, la plus accentuée, chez les titulaires de permis depuis moins de cinq ans, et, l'autre, chez les personnes âgées. Chez ces dernières, les troubles de vision, les réflexes plus lents, les risques d'accidents vasculaires cérébraux ou cardiaques expliquent la fréquence plus élevée des accidents rapportés aux kilomètres parcourus. Un examen médical systématique à partir d'un certain âge, comme cela est le cas en Yougoslavie ou dans certains Etats américains, devrait permettre, disent certains, d'éviter de nombreux accidents.

En fait, les contrôles médicaux traditionnels ne semblent pas, en la matière, d'une grande utilité, sauf peut-être pour les épileptiques. Une enquête réalisée entre 1967 et 1971 sur treize mille conducteurs d'autobus à Londres a révélé que la proportion générale des incapacités augmentait avec l'âge, mais restait faible, même dans la tranche d'âge soixante-soixante-quatre ans, où presque tous étaient considérés comme aptes à conserver un permis de conduire.

D'autres études ont montré que les morts subites et les accidents aigus, liés à des maladies chroniques que peuvent révéler des examens médicaux, sont responsables de seulement un pour mille des accidents mortels sur les routes. Ces résultats s'expliquent, entre autres, par une certaine autodiscipline des conducteurs âgés (ou malades) qui renoncent d'eux-mêmes à la conduite automobile.

### Conduite et alcool

Il existe une autre méthode : effectuer sur les conducteurs particulièrement exposés (à la suite d'une maladie, d'un accident) des contrôles médicaux plus spécialisés portant sur la vision, la psychologie et les autres critères qui conditionnent directement la probabilité d'accidents. Les yeux fournissent, en effet, 90 % de l'information des conducteurs. Mais les tests qui permettent d'apprécier l'acuité visuelle ne sont malheureusement pas encore suffisamment perfectionnés pour justifier, sur la base d'un rapport *coût/avantage, leur emploi systématique.*

Les tests de psychologie, eux aussi, présentent un intérêt limité : même si les états psychologiques ont une importance évidente dans l'étiologie des accidents, il n'a pas été mis au point de « batteries » de tests suffisamment plausibles pour déceler les conducteurs dangereux.

Reste l'alcool. Sur ce point, la médecine, et plus particulièrement l'épidémiologie, contribue grandement à la sécurité sur les routes. Des études récentes à l'hôpital de Garches, qui ont montré que l'alcool était à l'origine de 40 % des accidents mortels, ont joué un grand rôle dans l'adoption par le Parlement d'une législation renforcée sur les contrôles préventifs par l'alcootest. Au-delà, on pourrait envisager qu'au moment de l'examen médical obligatoire après un retrait de permis, un dosage (peu coûteux) de certaines substances sanguines, les gamma-GT, permette de déceler de façon systématique les états alcooliques chroniques. La remise du permis pourrait alors être liée à la volonté du conducteur d'envisager un traitement. Mais encore faudrait-il que les organismes d'hygiène alimentaire qui permettent de prendre en charge les alcooliques soient développés.

NICOLAS BEAU.

### Fermé depuis deux ans

## LE CENTRE HOSPITALIER D'IVRY DOIT ROUVRIR EN SEPTEMBRE

Le centre hospitalier privé d'Ivry (Val-de-Marne), qui avait dû fermer en juillet 1976 en raison d'une mauvaise gestion, après seulement dix-huit mois d'existence (*le Monde* du 24 novembre 1976), va rouvrir au mois de septembre prochain en prenant le nom de Jean Rostand. Quelques travaux d'aménagement intérieur y sont actuellement en cours.

Etablissement ultra-moderne comprenant notamment quelque deux cents lits d'hospitalisation et un service de réanimation d'une douzaine de lits, ce centre avait été, après sa fermeture, occupé pendant un an et demi par une partie des cent-soixante-dix personnes qui y travaillaient ; au début de l'année dernière, le tribunal de grande instance de Paris avait autorisé quatre des douze entreprises de leasing à reprendre possession du matériel léger qu'elles y avaient placé en location.

Repris par l'Assistance publique de Paris à la demande du conseil général du Val-de-Marne, de la municipalité d'Ivry et du ministère de la santé et de la famille, le centre conservera sensiblement les mêmes activités, indique-t-on à la direction générale de l'A.P.

# Le feuilleton de Reiser. — 19




# JEUNESSE

### LE ONZIÈME FESTIVAL MONDIAL A CUBA

## Les épines de la fraternité

**Le onzième Festival mondial de la jeunesse a été solennellement ouvert vendredi 28 juillet. Cent quarante délégations qui ont défilé le jour des cérémonies de l'inauguration se sont mises au travail. Les premières activités politiques ont commencé et ont fait ressortir plusieurs différends entre les jeunes communistes et non communistes des pays représentés à Cuba. Samedi 29 juillet, la délégation du Maroc, à l'exception des jeunes communistes, s'est retirée du Festival, après celle de la Chine, mise récemment en accusation par M. Fidel Castro (« le Monde » du 28 juillet). « Los pueblos unidos jamas seran vencidos (« Les peuples unis ne seront jamais vaincus ») demeure cependant le slogan le plus souvent répété au cours des manifestations du Festival.**

De notre envoyé spécial

La Havane. — Samedi 29 juillet, second jour du Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, la façade de l'usine Gerardo-Abreo-Fontan, dans un des quartiers populaires de La Havane, disparaissait sous les drapeaux. Près de la grille d'entrée au milieu des palmiers nains, le buste de José Marti, le héros de l'indépendance nationale, avait, pour la circonstance, été fraîchement repeint. Mobilisées par le C.D.R. (Comité de défense de la révolution) du quartier et par les *pionniers*, une double rangée de personnes saluaient l'arrivée des participants au meeting de solidarité avec les peuples d'Afrique. Pendant plus de trois heures, le quartier allait résonner de protestations contre l'impérialisme, le racisme et le néo-colonialisme, suscitant après le discours de chaque orateur la même approbation enthousiaste. Massés derrière une banderole couleur framboise, les délégués du Bénin faisaient acclamer les noms de Fidel Castro et de « Che » Guevara. Près de quatre-vingts manifestations ont ainsi lieu chaque jour à La Havane transformée jusqu'au 6 août en forum permanent. Si beaucoup de déclarations, longuement mûries et dûment approuvées par les différentes organisations qui composent les délégations, ne réservent guère de surprises, chaque jour apporte son lot d'incidents révélateurs.

Vendredi 28, c'était les Italiens qui créaient un petit événement en diffusant un communiqué soulignant « *le droit à l'autodétermination du peuple érythréen* » et faisant part de l'émotion suscitée dans leur pays par « *les graves violations des droits civils* » en Union soviétique.

Ce même jour, les organisations qui composent la délégation marocaine décidaient, à l'exception des jeunes communistes, de se retirer du Festival pour protester contre la présence de représentants d'une « *prétendue République arabe sahraouie* ».

Dans la matinée, sous les dorures de l'Académie des sciences, réplique exacte du Capitole de Washington, qui abritait, avant la révolution, le Sénat cubain, a eu lieu l'installation solennelle du tribunal international La jeunesse accuse l'impérialisme. Présidé par un médecin urugayen, M. Hugo Villar, et constitué de diverses personnalités, dont Angela Davis, qui a annoncé sa venue, il doit entendre jusqu'au 5 août différents témoins, tous à charge.

Dimanche 30, un Argentin naturalisé américain est venu raconter devant les caméras de plusieurs chaînes de télévision comment il avait été recruté à Kinshasa pour combattre en Angola dans les rangs du F.N.L.A. Fait prisonnier et blessé, il a expliqué avec quel dévouement il avait été soigné par des médecins cubains. Au « procureur » qui le lui demandait, il a assuré qu'il était maintenant capable de distinguer un mercenaire à la solde de l'impérialiste d'un vrai combattant révolutionnaire. Différentes armes saisies au cours des combats par les forces révolutionnaires angolaises ont été produites, certaines de fabrication occidentale, d'autres, à la grande indignation de l'assistance, d'origine chinoise.

Profitant de la présence à La Havane de plus de six cents journalistes étrangers, plusieurs personnalités ont réuni ce week-end une conférence de presse. Samedi 29, M. Xuan Thuy, membre du secrétariat du parti communiste du Vietnam, a lu un petit poème de son cru dédié à la femme cubaine et à sa lutte « *patriotique et héroïque* », avant de s'en prendre aux « *provocations du Cambodge* » et à la Chine qu'il a qualifiée d'« *ennemi numéro un des peuples du monde* ». Dimanche 30, M. Yasser Arafat a plaidé pour une solution « *juste et démocratique* » en Erythrée et a indiqué que l'O.L.P. souhaitait rencontrer le lieutenant-colonel Manguistu Hailé Mariam, chef de l'Etat éthiopien.

BERTRAND LE GENDRE.

# DÉFENSE

## LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS SE DISPUTENT UN MARCHÉ BELGE DE VÉHICULES BLINDÉS

Bruxelles (*Reuter*). — La France et les Etats-Unis se livrent actuellement une sévère concurrence pour obtenir un contrat de vente d'armes à la Belgique d'un montant de 2 milliards de francs français environ. Il s'agit de l'achat par Bruxelles de mille cent quatre-vingt-neuf véhicules blindés de transport de troupes destinés à remplacer ceux qui sont en service depuis vingt-six ans. Le choix est imminent.

Aucune décision définitive n'a encore été prise par l'état-major belge, mais, déclare-t-on de source militaire informée, le M 113 américain, un véhicule à *chenilles déjà produit à plus de* soixante mille exemplaires et utilisé notamment dans les armées néerlandaise et suisse, paraît mieux placé que ses deux concurrents français, l'AMX 10 (à chenilles) et le VAB, véhicule de l'avant blindé (sur roues).

L'état-major belge paraît divisé entre les partisans des véhicules à chenille, plus opérationnels sur les terrains accidentés, et ceux qui préfèrent les véhicules à roues, plus rapides sur routes et consommant moins de carburant.

Une solution de compromis reste toujours possible : diviser le contrat et faire appel pour moitié aux Etats-Unis et à la France.

Les répercussions de ce contrat sur le marché du travail belge pèseront, en effet, d'un grand poids. La France, dit-on, aurait *offert* à des sociétés belges de coproduire ces véhicules ainsi que les VAB déjà commandés par l'état-major français. A première vue, si le M 113 américain paraît moins cher à l'achat initial, en revanche, les compensations offertes par la France seraient plus intéressantes pour la Belgique.

# SCIENCES

### PIONNIER DES DIRIGEABLES

## Le général Umberto Nobile est mort à quatre-vingt-treize ans

Le général Umberto Nobile est mort à Rome, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 juillet, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

*Né à Lauro (non loin du Vésuve), le 24 janvier 1885, Umberto Nobile fut un pionnier de l'aéronautique en général et des dirigeables en particulier. En 1926, à bord du dirigeable Norge, il survola le pôle Nord en compagnie du Norvégien Roald Amundsen (le premier homme à être parvenu au pôle Sud, en 1911) et de l'Américain Lincoln Ellsworth. Ce fut là le premier survol du pôle Nord. Quels qu'aient pu être ses mérites dans ses domaines, son nom est resté lié à la catastrophe de l'Italia, le dirigeable qui, depuis le Spitzberg, tenta d'atterrir au pôle Nord en mai 1928 et tomba sur la banquise pedant son retour. Huit hommes survécurent à l'accident, mais dix-sept en moururent directement ou indirectement.*

*Depuis lors, le général Nobile ne cessa de se défendre contre la grave accusation qui fut portée contre lui : pourquoi lui, commandant de l'expédition, prit-il place bord du Latham-47 de secours avion de secours qui avait réussi à se poser à côté du campement des rescapés ? Umberto Nobile répondit toujours que son retour du Spitzberg était indispensable à l'organisation des secours. Il est vrai que le rôle des autorités fascistes n'a jamais été précisé. Le sauvetage des autres survivants mobilisa beaucoup plus de bonnes volontés norvégiennes et françaises (cinq hommes, dont Roald Amundsen, disparurent à bord du Latham-47 de secours qui était parti de Caudebec-en-Caux en juin) ; suédoises et finlandaises (le pilote du petit avion qui ramena Nobile était Suédois) et soviétiques (les autres survivants furent sauvés en juillet par un navire russe), que les bonnes volontés italiennes. Il est vrai aussi que l'avion du pilote suédois capota à son deuxième atterrissage près des rescapés. Il n'empêche que, pour l'opinion, le commandant d'un navire ou d'une expédition doit être le dernier à être évacué.*

*Après le sauvetage des derniers survivants par le navire soviétique coururent aussi des rumeurs de cannibalisme qui ne contribuèrent pas, bien évidemment, à améliorer l'image de l'expédition de l'Italia.*

*Considéré par le gouvernement fasciste comme responsable de la catastrophe, Umberto Nobile s'expatria en U.R.S.S. De 1932 à 1936, il y travailla à la construction de dirigeables. Après la guerre, il fut réintégré dans l'armée de l'air, il reprit un poste de professeur à Naples et en 1946 fut élu député indépendant (mais sur une liste communiste) de l'Assemblée constituante italienne. Jusqu'à la fin de sa vie, il voulut justifier son comportement dans l'affaire de l'Italia : en 1969, il publia la* Tenda Rossa (la Tente rouge, *traduit en français sous le titre* le Pôle, aventure de ma vie).

● *Le premier réacteur nucléaire expérimental* construit avec l'aide de l'Argentine a été inauguré le mercredi 26 juillet dans les locaux de l'Institut péruvien de l'énergie nucléaire (IPEN), situé à l'est de Lima. Le réacteur est alimenté par du combustible fourni par les Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

# Le Monde de l'ÉCONOMIE

# L'interventionnisme doit-il être... dirigiste ou libéral ?

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

PLUSIEURS décisions récentes du gouvernement, notamment en matière de prix, tendent à engager notre pays dans la voie du libéralisme économique. Il faut bien voir cependant que libéralisme n'est pas laisser-faire. Une politique économique peut parfaitement être à la fois très libérale et très interventionniste. Le libéralisme caractérise les modalités de l'intervention, non son ampleur.

Etre interventionniste, c'est considérer que le marché, dans certains cas, fonctionne mal et que des autorités politiques doivent, dans ces cas-là, faire quelque chose, intervenir. En vérité, tous les gens sérieux, y compris les libéraux ou les néo-classiques les plus orthodoxes, partagent cette vision du monde et sont donc interventionnistes.

La pollution fournit, à cet égard, un exemple classique et important. Elle résulte indiscutablement du jeu non contraint du marché. Les consommateurs choisissent les produits qui, compte tenu de leur prix, leur donnent le plus de satisfaction. Malheureusement, ces produits sont parfois des produits dont la production ou dont l'élimination est source de pollution. De la même façon, les producteurs choisissent les procédés de production qui minimisent les coûts. Malheureusement, ces procédés sont parfois des procédés qui polluent. Il serait puéril de reprocher les choix ainsi faits aux consommateurs ou aux producteurs. La pollution qui est la conséquence de ces choix n'en est pas moins inacceptable. Il est donc nécessaire d'intervenir et de contraindre ces choix.

Le débat ne porte donc pas sur le principe de l'intervention politique, qui est admis par tout le monde.

Il porte sur le champ de cette intervention (quand intervenir ?) et sur ses formes (comment intervenir ?). On peut, en effet, intervenir, c'est-à-dire restreindre, modifier, contrarier ou contraindre le jeu spontané du marché, de plusieurs façons. En gros, de deux façons. La première est dirigiste, coercitive, directe ; elle consiste à définir des objectifs et à édicter les règlements — obligations et interdictions — qui permettront de les atteindre : elle reflète et elle renforce le pouvoir d'une autorité centralisée. La seconde est libérale, incitative, indirecte ; elle consiste à faire en sorte que les prix reflètent bien la totalité des coûts.

## Le cas de la lutte contre la pollution

Reprenons, toujours à titre d'exemple, le cas de la lutte contre la pollution. En simplifiant beaucoup, on peut dire que cette lutte nécessaire peut être engagée au moyen de normes c'est-à-dire d'interdictions de polluer au-delà d'un certain niveau, ou de taxes, c'est-à-dire de paiements en fonction du niveau de pollution. Les deux instruments ne diffèrent pas par leur sévérité à l'égard des pollueurs : des taxes de taux élevé sont plus sévères que des normes basses. Ils diffèrent par leur inspiration. Les normes sont d'inspiration dirigiste ; les taxes d'inspiration libérale. Ainsi, l'interventionnisme libéral corrige les conditions du marché, mais s'appuie sur lui. L'interventionnisme dirigiste rejette le marché et y substitue le plan. Encore une fois, cela ne veut pas dire qu'il « va plus loin », mais qu'il s'y prend autrement.

Il n'est pas douteux que l'interventionnisme dirigiste est, de loin, le type d'interventionnisme le plus répandu en France. Pour en rester au cas de la pollution, on trouve beaucoup de normes et peu de taxes. Lorsqu'une intervention apparaît nécessaire, c'est à une intervention réglementaire que l'on pense d'abord. En fait, l'idéologie dominante est l'idéologie du plan, pas celle du marché. Au point que l'expression « interventionnisme libéral » apparaîtra antithétique à beaucoup. Cette idéologie n'est pas seulement dominante dans les pays dits socialistes, mais aussi dans les pays dits capitalistes, et notamment en France. Elle n'est pas seulement dominante dans l'administration, mais également dans le secteur privé. Dans le domaine de la pollution, pour filer notre exemple, la plupart des chefs d'entreprises préfèrent se voir imposer des normes plutôt que des taxes.

Une certaine évolution, cependant, est perceptible. La complexité croissante de nos sociétés rend de plus en plus difficiles la définition et la mise en œuvre de l'approche dirigiste. Le nombre des facteurs et des relations à prendre en compte — et la crainte d'en oublier — décourage les autorités politiques. La multiplication des contraintes réglementaires ou administratives est de plus en plus mal supportée par les consommateurs et par les producteurs. Les résultats économiques des pays qui pratiquent l'interventionnisme libéral semblent finalement meilleurs que ceux des pays qui préfèrent l'interventionnisme dirigiste. Pour toutes ces raisons, l'idéologie et peut-être même la pratique planificatrice sont en train de perdre du terrain.

Les travaux du Comité national pour la récupération et l'élimination des déchets — pour revenir, une fois encore, au domaine de la pollution — en portent témoignage. Ce comité, créé il y a un an, a cherché à définir les grandes lignes d'une politique des déchets, et il a appuyé sa réflexion sur l'analyse de cas concrets, comme le cas des emballages de liquides alimentaires et le cas des pneumatiques. La nécessité d'une intervention pour réduire les flux de déchets à éliminer et les coûts sociaux associés est apparue avec force. La question s'est alors posée de savoir quelle forme cette intervention pourrait prendre. Les modalités dirigistes, qui viennent d'abord à l'esprit (rendre la consigne obligatoire, imposer le rechapage des pneumatiques, etc.), ont été examinées avec soin : elles sont pratiquement toutes apparues extrêmement difficiles à mettre en œuvre. C'est pourquoi le Comité a finalement recommandé des interventions libérales, c'est-à-dire l'imposition de taxes visant à faire supporter aux différents acteurs (producteurs, distributeurs, consommateurs) tous les coûts qu'ils engendrent. Les coûts sociaux liés à l'emploi d'une bouteille sont plus élevés dans le cas d'une bouteille perdue que dans le cas d'une bouteille consignée. Imaginons une taxe (une taxe au col, par exemple) qui mette cette différence de coût à la charge de ceux qui produisent, distribuent et utilisent les bouteilles perdues. De deux choses l'une : ou bien les acteurs ne veulent pas payer la taxe, et ils n'utilisent plus de bouteilles perdues, ce qui réduit les coûts sociaux, ou bien ils préfèrent payer la taxe et continuer d'utiliser les bouteilles perdues, mais alors le produit de la taxe permet de financer le ramassage et l'élimination de ces bouteilles. Les coûts sociaux sont ainsi réduits ou financés. Cette logique libérale a exercé une grande séduction sur beaucoup des membres du Comité déchets.

Il faut, bien entendu, en matière d'interventionnisme comme ailleurs, se garder de tout dogmatisme. Interventionnisme dirigiste et interventionnisme libéral ont chacun des avantages et des inconvénients. Il serait sans doute souhaitable qu'un débat s'engage sur ce thème. Il ferait probablement apparaître l'intérêt d'une certaine combinaison — à définir — de ces deux instruments. Mais pour qu'un tel débat soit fécond, il faut que l'on cesse, à droite comme à gauche, de confondre libéralisme et laisser-faire.

(*) Professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris, université de Paris-XII.

# La voie royale

A lire le dernier bulletin de l'O.C.D.E. sur les (sombres) perspectives économiques » qui s'offrent aux pays industrialisés de l'Occident, et au Japon, on se prend à penser qu'il y aurait très certainement un moyen de les sortir de l'« ornière » dans laquelle, selon les experts, ils sont en train de « s'enliser ». Non pas qu'une politique nouvelle soit si peu que ce soit suggérée dans le document publié par le château de la Muette. Celui-ci s'en tient aux recettes connues, même si après tant de déboires, ses auteurs commencent timidement à s'interroger sur leur efficacité... pour ne tenir finalement aucun compte de leurs doutes. Ils prennent du reste soin de nous prévenir que « l'évolution et l'expérience des dix dernières années donnent à penser qu'il n'existe probablement pas de « voie royale » conduisant sans embûches au rétablissement d'une croissance plus rapide ».

Si par cette expression les experts veulent mettre les gouvernements en garde contre les remèdes-miracles, on ne pourra que les approuver. Tout en faisant remarquer cependant que cette « évolution » et cette « expérience » dont se réclament les conseillers du secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Emile Van Lennep, ne doivent pas être considérées seulement comme des phénomènes subis. Ils sont, dans une large mesure, le résultat de l'action menée par les responsables de la politique économique des grands pays.

Cette action s'appuyait elle-même, consciemment ou inconsciemment, sur une certaine analyse du fonctionnement de l'économie et de ses ressorts. Or rien n'indique, dans le rapport, que cette analyse ait fondamentalement changé. Tout montre au contraire que le premier souci des conseillers de nos princes est de se prouver à eux-mêmes qu'ils ne se sont pas trompés. Particulièrement instructifs sont les passages relatifs « aux doutes concernant la relation entre inflation et chômage ». Que l'inflation aboutisse au sous-emploi, voilà une idée que nos experts, imbus des courbes de Philips et de schémas tout faits, n'admettent qu'avec la plus grande difficulté. Après avoir exposé de la façon la moins claire possible, les diverses « théories » qui sont soutenues sur le sujet, les experts nous assurent que « les travaux effectués récemment par le secrétariat de l'O.C.D.E. donnent à penser qu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'une stimulation budgétaire accroisse la demande et la production en termes réels dans les pays où l'inflation a été maîtrisée, pourvu que la stimulation initiale soit modérée ». Mais un peu plus haut on nous avait dit que les stimulants budgétaires déjà appliqués en Allemagne et au Japon devraient épuiser leurs effets assez rapidement et qu'on ne pouvait guère en attendre « une progression autonome de la demande du secteur privé ».

L'année dernière, on louait très fort les Etats-Unis pour leur forte croissance. Cette année on s'inquiète — enfin — de leur inflation et sans doute aussi — mais ce facteur n'est pas mentionné ! — de la faiblesse du dollar. La voie royale, pour rétablir la confiance, ne consisterait-elle pas, en premier lieu, à se donner pour objectif commun de réduire partout et rapidement l'inflation au niveau qu'elle a atteint en Allemagne fédérale ? Mais un tel programme conduirait à remettre en question les politiques qui ont commandé « l'évolution et l'expérience » des dix dernières années.

# Augmentation de l'emploi et « propension à l'inefficacité »

*Phénomène peu connu sur lequel le rapport de l'O.C.D.E. relatif aux « perspectives économiques » (Le Monde du 29 juillet) apporte quelques précisions : en dépit de la décélération de la croissance du P.N.B. dans la plupart des pays depuis le milieu de 1977, l'emploi et la population active ont connu une expansion exceptionnellement rapide dans les pays industrialisés. C'est ainsi que l'année dernière la population active civile de l'ensemble de la zone de l'O.C.D.E. s'est accrue de 1,5 %, pourcentage tout à fait exceptionnel qui n'a jusqu'alors été dépassé qu'au sommet de la phase de haute conjoncture de 1973. L'accroissement de l'emploi explique pourquoi les taux de chômage n'ont pas augmenté (sauf au Canada) dans les sept pays les plus importants de la zone (en chiffres absolus, le nombre des chômeurs a augmenté puisque le taux s'applique à une population active en expansion).*

*Ralentissement de la croissance économique, augmentation de l'emploi, la combinaison de ces deux facteurs a pour résultat une faible productivité. Le rapport qualifie également la tendance à cet égard d'« exceptionnellement médiocre » et fait état d'une « propension à l'inefficacité » généralisée. Mesurée par la croissance du P.N.B. par personne employée (voir le tableau ci-contre), la productivité s'est accrue en moyenne de 2 %, un des taux les plus faibles qui aient été enregistrés depuis les vingt dernières années (seules les années 1974 et 1975 ont connu des taux inférieurs). En 1978, les progrès de la productivité avaient au contraire retrouvé leur taux tendanciel antérieur de 3 %. Mais, on le voit dans notre tableau, l'évolution est très contrastée d'un pays à l'autre.*

## Progression de l'emploi et de la productivité

ENSEMBLE DE L'ECONOMIE, POURCENTAGES DE VARIATION, TAUX ANNUELS DESAISONNALISES

| | Moyenne 1967-1977 | Par rapport à l'année précédente | | |
|---|---|---|---|---|
| | | 1976 | 1977 | 1978 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| Emploi | 2,0 | 3,2 | 3,5 | 3 3/4 |
| P.N.B.-Emploi | 0,9 | 2,7 | 1,4 | 0 |
| JAPON | | | | |
| Emploi | 0,9 | 0,9 | 1,3 | 1 |
| P.N.B.-Emploi | 6,9 | 5,1 | 3,8 | 4 1/2 |
| ALLEMAGNE | | | | |
| Emploi | — 0,6 | — 0,9 | — 0,5 | — 3/4 |
| P.N.B.-Emploi | 4,1 | 6,7 | 2,9 | 3 |
| FRANCE (1) | | | | |
| Emploi | — | 0,2 | 0,1 | 0 |
| P.I.B.-Emploi | — | 4,4 | 2,9 | 3 1/4 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| Emploi (2) | — 0,3 | — 0,5 | 0,4 | 1/2 |
| P.I.B.-Emploi | 2,3 | 2,8 | 0,3 | 2 1/4 |
| CANADA | | | | |
| Emploi | 2,7 | 2,2 | 1,9 | 3 |
| P.N.B.-Emploi | 1,8 | 2,6 | 0,7 | 1 |
| ITALIE (1) | | | | |
| Emploi | — | 0,7 | 0,1 | 1/2 |
| P.I.B.-Emploi | — | 5,0 | 1,6 | 1 1/2 |

(1) Moyenne 1967-1977 non disponible, pour cause de rupture de série.
(2) Grande-Bretagne, salariés.

PRÈS D'ORLÉANS, UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE D'HORAIRES « A LA CARTE »

# « Mon fils de sept ans ne s'aperçoit pas que je travaille... »

De notre envoyé spécial

ORLEANS. — Une usine tout à fait originale : les laboratoires Servier (produits pharmaceutiques), implantés dans des installations très fonctionnelles et entourées de verdure, sur le site de Gidy, près d'Orléans (1). Dans cette entreprise, qui emploie quatre cent cinquante-sept salariés, dont quatre-vingt-dix au service de recherche, on ne pointe pas et on peut arriver à l'heure que l'on veut, sans autre contrôle qu'un tableau de service, établi chaque vendredi soir, pour la semaine à venir.

Le principe est de travailler, du lundi au vendredi, huit heures par jour, entre 6 heures du matin et 22 heures, avec quarante-cinq minutes — non comptées dans le temps de travail — pour déjeuner. Ce système d'horaires « à la carte », institué en octobre 1971, moins de trois ans après l'arrivée de l'actuel directeur des établissements industriels du Loiret, M. André Vauthier, est d'autant plus apprécié du personnel, dont la moyenne d'âge est de trente-six ans et demi, que les laboratoires Servier emploient, à Gidy, 78 % de femmes. Les mères de famille peuvent ainsi régler au mieux le problème des enfants scolarisés. « *Mon fils de sept ans ne s'aperçoit pas que je travaille* », dit une ouvrière. « *En accompagnant moi-même mes enfants à l'école, j'ai l'esprit plus libre, ensuite, pour travailler* », dit une autre.

Comme Claudette, célibataire, dactylo, quinze ans de maison, beaucoup ont choisi le même horaire : 8 heures - 16 h. 45. Mais chacun sait qu'il a la faculté, de semaine en semaine, de moduler sa journée de travail en fonction de ses aspirations personnelles, pour, par exemple, calquer au plus juste son horaire professionnel sur celui du conjoint (dans le cas, notamment, d'un mari travailleur posté) pour attendre l'arrivée d'un médecin, pour faire des courses, etc. Une limite, toutefois : les ouvriers et ouvrières d'un même service, *a fortiori* d'une même unité de production, ne peuvent, la même semaine, prendre tous leur poste à midi...

Cette expérience, aujourd'hui définitive à Gidy, n'a été rendue possible que grâce à un gros effort de formation. Dans chaque atelier, les employés (es) sont polyvalents (es), c'est-à-dire capables de tenir pratiquement tous les postes de travail. « *Ainsi*, explique M. Claude Guibert, directeur de l'unité de production N° 1, *les machines peuvent être mises en route dès l'ouverture des portes de l'usine, sans attendre l'arrivée de tel ou tel titulaire du poste, qui a choisi, cette semaine-là, de venir à 9 heures ou à 10 heures.* »

A l'exemple d'Evelyne, qui, depuis six ans, passe dans tous les services — elle en est actuellement à son quatorzième « emploi » à l'usine d'Orléans, — il existe des « super-polyvalents », capables d'assumer jusqu'à vingt-deux fonctions différentes : conditionneuse, téléphoniste, comptable dactylo, conductrice, employée à la reprographie, aux cuisines du restaurant d'entreprise, drageiste, etc.

Il existe aussi, depuis le 1er septembre 1976, quatre équipes autonomes, composées chacune de sept conditionneuses, qui, au vu d'un programme de production et de directives d'ensemble, organisent entièrement leur travail, sous la responsabilité « tournante » ou non de l'une d'entre elles, non désignée par la hiérarchie, mais cooptée par l'équipe après un vote à bulletin secret. La délégation de pouvoirs, accompagnée d'une certaine autonomie budgétaire, est quasiment totale.

## 40 000 F par an minimum

A qualification ou responsabilité plus grande, salaire plus élevé. Selon M. André Vauthier, la rémunération la plus basse dans la qualification la plus petite (les quatre-vingts conditionneuses) est actuellement de 2 995 F brut par mois. Avec le troisième mois, la prime d'ancienneté et la participation, aucun traitement — sauf celui des femmes de ménage — n'est inférieur à 40 000 F par an et, pour la première fois cette année, les salariés des laboratoires Servier touchent l'intéressement, trois fois supérieur à la participation. L'écart des salaires, qui était de 17 en 1969, est de 6,2 en 1978, et il n'y a pas de discrimination financière entre hommes et femmes. Du reste, les femmes composent, à Gidy, 50 % des cadres et 65 % des agents de maîtrise. Pour Colette, entrée dans cette entreprise il y a vingt-deux ans comme employée comptable et aujourd'hui cadre administratif, pour Monique, qui totalise vingt-trois ans de présence et qui a gravi les échelons de conditionneuse à agent de maîtrise, la promotion interne n'est pas une fiction.

Autre originalité importante aux laboratoires Servier : le travail à temps partiel est lui aussi « à la carte », « *volontaire, transitoire et réversible* », selon les qualificatifs employés par Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministère du travail et de la participation, qui a récemment visité l'établissement orléanais.

Le principe est le suivant : à condition — toujours la même limite — de ne pas aller à l'encontre des impératifs de service (c'est pourquoi les cadres et assimilés ne peuvent bénéficier de cette disposition), un (e) employé (e) ou un (e) ouvrier (ère) peut décider, tel mois, de travailler moins de quarante heures par semaine — jusqu'à un minimum de vingt heures. En reprenant, en général le mois suivant, son horaire « normal ».

Cette formule, appliquée depuis fin 1974 et valable pour un mois entier sans possibilité de changement au cours des quatre semaines, profite en permanence à vingt-cinq salariés et, chaque année, à une centaine de personnes. Certes, le traitement est diminué en conséquence, mais cette mesure permet, par exemple, aux mères de famille de rester avec leurs enfants quatre mercredis de suite — la semaine de trente-deux heures est le « temps partiel » le plus fréquemment utilisé. — à tel travailleur en mauvaise santé de réduire son rythme professionnel, à tel parent de garder un enfant malade, etc.

« *Malgré ces inévitables impératif de production*, dit M. André Vauthier, *je n'ai jamais été amené, jusqu'à présent, à devoir refuser à quelqu'un la possibilité de travailler à temps partiel. C'est aussi dire le sens des responsabilités et la solidarité dont le personnel fait preuve.* »

## « Ni philanthropes, ni démagogues »

Le chapitre des innovations remarquées aux laboratoires Servier de Gidy n'est pas clos : les cinq semaines de congés payés sont acquises depuis juin 1971. Les travailleurs peuvent les étaler sur toute l'année — en général trois semaines l'été, une semaine en hiver et une « *que l'on se garde à discrétion* » ; un parc automobile comprend actuellement seize minibus de neuf places chacun : la mise à disposition de ces véhicules, conduits par les ouvrières elles-mêmes, rend des services considérables en permettant de gagner une moyenne de près de deux heures sur le trajet aller-retour, pour qui se groupe par commune ou par quartier ; et d'autres avantages sociaux, moins menus qu'ils n'en ont l'air, comme le libre accès à une caféteria pratiquement autogérée — 0,1 % de fraude, mais le licenciement immédiat pour tout délinquant pris sur le fait, — ou la possibilité d'être absent un jour ou deux sans devoir fournir un certificat médical : la confiance règne.

Alors ? Tout le monde il est beau, gentil, travailleur et honnête aux laboratoires Servier ? « *Nous ne sommes ni des philanthropes ni des démagogues* », assure M. André Vauthier, qui récuse aussi l'épithète de « paternaliste ». Deux chiffres lui donnent raison : la production a fait un spectaculaire bond en avant. Elle est aujourd'hui deux fois et demie supérieure à celle de 1970. Dans le même temps, le taux d'absentéisme (maternités comprises) est passé de 11,3 % en 1968-1969 à 3,86 % en 1976-1977. Selon le directeur général des établissements industriels du Loiret, il est aujourd'hui de 3,75 % et il doit encore fléchir.

Pour récompenser le personnel de son ardeur au travail, la direction orléanaise, profitant des divers « ponts » — le 8 mai est ici la fête de la sainte Jeanne-d'Arc, — a fermé, pendant dix jours, en mai dernier, l'usine de Gidy : avec deux jours ouvrés à la charge de l'employeur et un à celle de l'employé. Ce jour sera payé si, justement, le record de non-absentéisme est amélioré en 1978.

Diversification et enrichissement des tâches — le plus gros problème à régler est celui du bruit dans les ateliers, — horaires « à la carte », temps partiel institutionnalisé, salaires élevés, mode de vie industriel nouveau : tout ceci explique la réussite sociale et économique de cet établissement — cette situation n'est pas la même dans tout le groupe Servier, — même si, au départ, la majorité du personnel, qui craignait l'instauration des « 3 × 8 », a accepté ces changements avec réserve et même si, aujourd'hui, le petit patronat local continue de considérer d'un œil méfiant (ou jaloux ?) l'usine-pilote de Gidy, qui reçoit chaque jour des visiteurs français et étrangers.

En tout cas, s'il existe aux laboratoires Servier d'Orléans des délégués du personnel et un comité d'entreprise, la dernière section syndicale a disparu il y a près de dix ans. « *Un syndicat ne nous apporterait rien de plus* », dit une conditionneuse. M. André Vauthier, qui tient vingt et une réunions d'information dans l'année, affirme pour sa part : « *Si l'implantation d'une section syndicale était nécessaire, c'est que je ne ferai pas correctement mon travail.* »

MICHEL CASTAING.

(1) Les laboratoires Servier, dont la direction générale est à Neuilly-sur-Seine, sont composés de l'usine de Gidy (Loiret) et d'un centre de recherche situé à Suresnes (Hauts-de-Seine). Ils emploient au total mille huit cents personnes. Les laboratoires Servier sont surtout spécialisés dans les médicaments contre le diabète, les maladies cardio-vasculaires et les maladies des voies respiratoires. Ils exportent 42 % de leur production.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

# Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

### DANS LES DIX OU QUINZE ANS A VENIR

## La proportion des «inactifs», par rapport aux actifs doit diminuer pour remonter ensuite

**En fin de compte... ceux qui travaillent doivent faire vivre ceux qui ne travaillent pas. Que ce résultat soit obtenu par le soutien familial à travers des intérêts ou bien en payant des impôts, souvent appelés cotisations de sécurité sociale, pour payer les retraites et autres transferts de revenus, cela revient au même. Nous calculons donc ici combien de personnes à charge la population active de chaque pays d'« Europa » doit soutenir, et estimons l'évolution de ce chiffre d'ici à l'an 2000.**

AU Royaume-Uni, en moyenne, chaque travailleur doit assurer sa propre subsistance et, en outre, celle d'un peu plus d'une personne, soit un total de 2,1 personnes. En Italie, le chiffre correspondant est de 2,8. Cela signifie que l'Italien moyen doit produire un tiers de plus que son homologue britannique pour que le pays puisse jouir du même niveau de vie. L'Allemagne et la France se situent entre ces deux extrêmes avec des chiffres de 2,3 et de 2,4 bouches à nourrir respectivement pour chaque membre de la population active (voir tableau I).

Deux facteurs affectent spécialement le nombre de personnes à charge dans la population (voir tableau II). Ce sont la proportion de jeunes et de personnes âgées par rapport à ceux qui sont en âge de travailler, et la proportion de ceux-ci qui travaillent réellement ou cherchent à le faire par rapport aux autres. Mais c'est le second de ces facteurs qui est finalement le plus important. En fait, alors que l'Italie a le plus grand nombre de personnes à charge, elle a la plus faible proportion de personnes qui ne sont pas en âge de travailler ; et le Royaume-Uni est dans la situation opposée. L'explication est, en particulier en Italie, que la proportion de femmes en âge de travailler qui sont actives économiquement est faible. Au contraire, au Royaume-Uni la pratique du travail féminin après quarante-cinq ans est plus répandue qu'en France ou en Allemagne. En outre, il y a, au Royaume-Uni, moins d'hommes de cinquante à soixante ans qui cessent d'être économiquement actifs. L'incidence de l'emploi à temps partiel chez les femmes (41 % au Royaume-Uni contre 10 % seulement en Italie, 14 % en France et 23 % en Allemagne), et des différences entre la longueur de la semaine de travail dans les différents pays n'a guère d'effet sur les chiffres définitifs.

#### I. — Combien de bouches à nourrir ?

| | Population | Economiquement actifs | Nbre moyen par personne économiquement active |
|---|---|---|---|
| Italie .... | 55 | 20 | 2,8 |
| Allemagne | 62 | 27 | 2,3 |
| France .. | 53 | 22 | 2,4 |
| G.-B. .... | 56 | 26 | 2,1 |

(Estimation en millions de personnes pour 1976.)

Source : Annuaire statistique du travail 1977 (Organisation internationale du travail).

Pour parvenir à des estimations de la population en âge de travailler, il faut fixer l'âge auquel les gens doivent être considérés comme trop âgés pour être comptés comme actifs. L'âge officiel de la retraite dans les pays d'Europe varie de soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes en Italie, à soixante-cinq ans pour les hommes et soixante ans pour les femmes au Royaume-Uni, tandis que pour l'ensemble de la Communauté européenne il va jusqu'à soixante-sept ans pour les deux sexes au Danemark.

#### II. — La population à charge

| | Nbre de moins de 15 ans pour cent personnes de 15 à 60 ans | Nombre de plus de 60 ans pour cent personnes de 15 à 60 ans | Pourcentage d'actifs dans la population âgée de 15 à 60 ans |
|---|---|---|---|
| Italie .... | 41 | 28 | 58 (1) |
| Allemagne | 36 | 35 | 70 |
| France .. | 39 | 32 | 67 (2) |
| G.-B. .... | 41 | 35 | 77 (3) |

(1) En 1971. — (2) En 1975. — (3) Estimation.

Source : Annuaire de statistiques du travail, 1977. O.I.T.

Les chiffres utilisés ici sont calculés sur la base d'un âge moyen de cessation d'activité de soixante ans, puisque depuis la montée du chômage on parle davantage d'avancer l'âge de la retraite pour les hommes. En outre, en ce qui concerne les femmes, l'égalité, la plus grande espérance de vie et le fait que la vie professionnelle d'une femme est souvent interrompue, tout milite pour qu'elles prennent leur retraite au même âge que les hommes, sinon à un âge plus avancé. Il convient cependant de noter qu'aux Etats-Unis les gens âgés commencent à exiger qu'on leur laisse le droit de continuer à travailler, et il est possible que les gens en bonne santé qui continuent à travailler jouissent davantage de la vie que ceux qui ne le font pas. La tendance à l'abaissement de l'âge de la retraite n'est peut-être donc pas sans inconvénients.

Il est possible que les pratiques en matière de retraite expliquent les proportions de personnes à charge. Ainsi, les Italiens, qui ont la plus faible proportion de personnes âgées, prennent leur retraite le plus tôt. Mais, d'un autre côté, aux Etats-Unis, la proportion de personnes âgées par rapport à celles qui sont en âge de travailler n'atteindra qu'à la fin du siècle celle des pays européens où les hommes prennent leur retraite à soixante ans. A ce moment, l'Italie découvrira que le paiement des pensions de retraite est une plus lourde charge pour son économie.

Le tableau III montre comment le nombre de jeunes et de personnes âgées que les quatre pays d'« Europa » devront faire vivre pourrait évoluer d'ici à la fin du siècle, la proportion de jeunes diminuant jusqu'en 1990.

Les chiffres du tableau sous-estiment probablement la vraie situation, parce que les projections démographiques des Nations unies sur lesquelles ils se fondent datent de cinq ans et ont sans doute minimisé elles-mêmes l'étendue de la baisse des taux de natalité. Mais, bien qu'il soit possible que l'ONU ait également sous-estimé légèrement l'augmentation de l'espérance de vie, donc les effectifs des personnes âgées, il semble certain qu'n 1990 les personnes en âge de travailler devront faire vivre un total moins important de jeunes et de personnes âgées.

### Reprendre des forces avant 1990

Après 1990, le nombre de personnes âgées augmentera très fortement en Allemagne lorsque la génération née lors de la poussée du taux de natalité de ce pays à la fin des années 30 et au début des années 40 commencera à atteindre l'âge de soixante ans ; le chiffre correspondant pour l'Italie commencera également à s'élever. Au Royaume-Uni et en France, l'ONU prévoit que le nombre de personnes à charge par rapport à la population en âge de travailler continuera à diminuer jusqu'à la fin du siècle. Mais d'autres prévisions suggèrent que pour le Royaume-Uni, sinon pour la France, la proportion commencera à augmenter à la fin des années 90.

Il est difficile de prévoir le pourcentage de la population en âge de travailler qui souhaitera être économiquement active. Il est probable que la tendance à l'augmentation du travail des femmes se poursuivra et que cela fera plus que compenser un déclin possible des chiffres masculins.

Pour les dix à quinze années à venir, donc, la main-d'œuvre disponible augmentera à la fois en valeur absolue et par rapport au nombre de personnes à charge qu'elle doit faire vivre. Après cela, la tendance se renversera en Allemagne, et probablement aussi en Italie. En France et au Royaume-Uni, il y aura également un retournement de tendance. Cela se produira-t-il avant ou après l'an 2000 ? Cela dépend de la série d'hypothèses sur les taux de natalité et de mortalité.

Tout ceci suggère que les pays d'Europe devraient profiter des dix à vingt années au cours desquelles la charge du soutien de ceux qui ne gagnent pas de revenus sera réduite pour se préparer au moment où une proportion croissante de leur effort de travail sera nécessaire pour soutenir les retraités. Le principal moyen d'y parvenir semble être de commencer à augmenter les investissements pour le remplacement et l'entretien du capital productif, afin de pouvoir réduire ces dépenses lorsqu'il faudra consacrer davantage pour les retraites et les soins aux personnes âgées.

Cet argument repose sur les prémisses, raisonnables, que le travail humain produit des biens supplémentaires que les gens souhaitent consommer. Mais il est possible que la protection excessive de l'emploi dans les entreprises où le besoin de main-d'œuvre est en diminution vienne les démentir. S'il en est ainsi, la seule différence, en définitive, entre les gens qui travailleront et ceux qui ne travailleront pas, sera que les premiers considéreront avoir plus de droits à consommer que les seconds. Dans ces conditions, une augmentation du nombre des retraités serait plutôt un avantage qu'un inconvénient.

JAMES ROTHMAN.

#### III. — Tendances à long terme

| | en dessous de 15 ans | | | au-delà de 60 ans | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1975/76 | 1990 | 2000 | 1975/76 | 1990 | 2000 |
| Italie .... | 41 | 35 | 36 | 28 | 31 | 34 |
| Allemagne | 36 | 31 | 35 | 35 | 31 | 36 |
| France .. | 39 | 38 | 36 | 32 | 36 | 38 |
| G.-B. .... | 42 | 41 | 48 | 33 | 34 | 29 |

(Proportion par rapport à la population âgée de 15 à 60 ans.)

Source : Projections de population. Division de la population. Département des affaires économiques et sociales du secrétariat des Nations Unies.

## Les banques étrangères reviennent en Italie

LA prolifération des banques étrangères en Italie, qui a suivi celle qui s'est produite en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, remonte à 1974. Cette année-là, six filiales ont ouvert leurs portes. Aussitôt après, à la suite des contrecoups de la récession mondiale, le « risque » en Italie augmenta considérablement, et influença les décisions des investisseurs étrangers qui n'osèrent plus passer les Alpes pendant les trois années suivantes. On a pu observer les premiers signes de renversement de cette tendance en 1977, et, cette année, le renouveau d'installations en Italie a été sensible avec l'arrivée du Crédit Lyonnais et de la Dresdner Bank.

La présence de banques étrangères dans un pays, l'Italie en l'occurrence, est étroitement liée à la confiance des opérateurs dans son économie...

Venues dans le sillage des sociétés multinationales, les banques représentent pour ces dernières un canal financier, tant pour régulariser les rapports avec les maisons mères que pour toute forme d'activité commerciale internationale. Toutefois leur rôle ne se limite pas d'être l'ombre des multinationales.

L'American Express Bank de Rome affirme par exemple que ses opérations sur le marché intérieur représentent environ les trois quarts de son activité, tandis que l'étranger ne compte que pour environ un quart. En général, on peut affirmer que, pour les banques étrangères, la clientèle locale est de l'ordre de la moitié. Mais il convient d'établir certaines distinctions. Il y a, d'une part, les filiales d'une banque étrangère, c'est-à-dire les guichets en rapports étroits de dépendance avec le siège central : dans la mesure où il s'agit d'une filiale, et non d'une société, elle n'a pas de capital social propre, mais une sorte de fonds de dotation, dont les limites se plient aux normes de la Banque d'Italie. Par ailleurs, les sociétés par actions associées à une banque étrangère, qui peuvent être à leur tour « contrôlées » ou « rattachées », sont plus autonomes parce que la participation de la banque mère y est minoritaire.

Sans tenir compte de ces distinctions, on peut dire qu'en Italie se sont ouverts environ cinquante guichets étrangers, en grande partie concentrés à Milan et à Rome. Il s'agit de banques connues, qui, presque toujours, font partie des vingt premières dans le classement mondial. Par analogie avec ce qui s'est produit en Grande-Bretagne, beaucoup attendent l'arrivée d'autres banquiers arabes, en relation avec le développement des échanges entre l'Europe et les pays de l'OPEP.

Une banque étrangère attire les exportateurs pour diverses raisons. Avant tout, pour les opérations de change et de financement. Mais les banques nationales qui deviennent toujours plus compétentes, rapides et expérimentées contre-attaquent sur ce terrain. Il reste qu'un opérateur qui a des contacts d'affaires avec les pays du Moyen-Orient a tendance à préférer une banque arabe, qui lui facilite les choses pour l'accomplissement des formalités et qui peut lui donner des conseils sur la manière de comporter dans un monde qu'il ne connaît que partiellement.

D'autres donnent généralement la préférence à une banque étrangère parce que, disent-ils, ils y trouvent une plus grande efficacité dans les opérations de crédit et de débit : en plus du temps, on économise parfois aussi de l'argent.

Enfin il existe une calamité appelée « opération spot » permettant à quelqu'un qui a besoin d'argent sur l'heure d'obtenir satisfaction dans des délais plus brefs que la normale, moyennant le paiement d'un intérêt plus élevé. Toutes les banques étrangères n'effectuent pas des « opérations spot », et, en tout état de cause, elles n'aiment pas qu'on fasse de publicité à ce propos.

MARIO FASANOTTI.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

## RUMASA : multinationale à l'espagnole

MADRID. — Rumasa, le plus important conglomérat privé espagnol, a une histoire. Simple société au capital de 300 000 pesetas (17 000 francs), il y a tout juste dix-sept ans, il contrôle aujourd'hui plus de trois cents firmes dont les activités vont de la banque à l'agriculture en passant par les assurances, le commerce des vins, le bâtiment, la construction navale, l'immobilier, le tourisme, la publicité et les relations publiques, l'éducation et quelques autres encore.

Rumasa, dont l'emblème est une abeille dans un alvéole, est à l'image de son fondateur, M. Jose Maria Ruiz Mateos. A quarante-sept ans, le culte du travail l'empêche encore de se laisser « distraire » par la musique, le sport ou quelque autre violon d'Ingres.

M. Ruiz Mateos est père de treize enfants échelonnés de dix-neuf ans à dix mois, et son premier souci est *« de les élever, et d'essayer,* comme il le dit lui-même, *de les rendre travailleurs et responsables en développant chez eux les plus grandes qualités morales »*. Sur le plan professionnel, sa préoccupation principale est *« la propriété, qui permet le bien-être social et ouvre toutes les portes »*. Il espère étendre ses activités du groupe à la chimie, à l'industrie pharmaceutique et cosmétique et créer une chaîne de supermarchés. Mais son projet le plus ambitieux est *« d'arriver à procurer du travail à cent mille personnes »*.

M. Ruiz Mateos insiste sur le soin qu'il apporte au recrutement de son personnel. Il exige de *« l'honnêteté, mais aussi une conduite irréprochable »*. Le secret de sa réussite ? M. Ruiz Mateos n'en a pas. *« Mon plus gros atout est certainement,* nous a-t-il confié, *le soin apporté au recrutement. Je peux vous assurer que les trente mille salariés de Rumasa travaillent de façon exemplaire. Peut-être est-ce là le secret de la réussite. »*

Rétrospectivement cet homme doit son empire à la signature d'un contrat important entre ce qui était alors la cave de sa famille à Jerez et la société Harvey, importateur de sherry en Grande-Bretagne. Pour obtenir ce contrat, il écrivit à Harvey plus de trente lettres en l'espace d'un an, à l'aide d'un dictionnaire et dans un anglais quelque peu emphatique. Rien ne l'arrêta, pas même le courrier, poli, de la société Harvey lui demandant de cesser de l'importuner. Son entêtement l'emporta : Harvey choisit comme premier fournisseur de sherry la cave Ruiz Mateos. Ce contrat, aujourd'hui résilié, lui valut assez de crédit pour établir les bases du groupe qui n'a, depuis cessé de grandir. *« La morale,* dit-il avec une ostensible modestie, *est que la ténacité est plus importante que l'intelligence. »*

### Pas de dividendes

Le capital de son groupe atteint aujourd'hui 47 milliards de pesetas (2,7 milliards de francs) et ses ventes ont dépassé, en 1977, 75 milliards de pesetas (4,3 milliards de francs). Il possède des bureaux à Londres, New-York, Paris, Genève, Düsseldorf, Lisbonne, Copenhague, Tokyo, Amsterdam, Téhéran et Buenos-Aires. La banque Jerez — l'une des vingt-deux banques que contrôle Rumasa — a des filiales à Londres et Amsterdam. Le groupe détient, en plus de ses établissements espagnols, la Banco de Asuncion au Paraguay, la Banco de Iberoamérica à Panama et la Condal Bank Deutschland en Allemagne fédérale.

Au Danemark, l'empire Rumasa compte, avec la société Skjold Burne, deux cent cinquante points de vente de vins et spiritueux. En Grande-Bretagne, notons, parmi les firmes les plus importantes du groupe, Williams and Humbert (le sherry dry le plus vendu dans le pays), Imported Wines (spécialisé dans la commercialisation des alcools, Condal Bank Deutschland, en 1973, et Augustus Barnett (chaîne de vins et spiritueux, une recrue de l'année dernière).

Rumasa se classe au huitième rang des établissements bancaires en Espagne, totalisant 5 % environ de l'ensemble des dépôts du pays. C'est le numéro un espagnol des vins et spiritueux, contrôlant plus de 35 % de l'industrie du sherry, et 25 % de la production des vins de la région de Rioja. Il s'est également implanté dans d'autres régions vinicoles importantes comme la Manche, la Montilla, Penedès et Chinchon.

Bodegas Internacionales, une des nombreuses sociétés du groupe, à Jerez — la ville qui a donné son nom au sherry, — se targue de posséder la plus grande cave de vieillissement du monde. C'est, en fait, un immeuble récent, d'une surface au sol de 50 000 mètres carrés, et qui peut contenir jusqu'à 25 millions de litres. Les vins y sont conservés dans les traditionnels grands tonneaux de chêne.

M. Ruiz Mateos détient lui-même la moitié des parts du groupe, sa famille et ses associés se partagent l'autre moitié. Quelques-unes seulement de ces actions sont cotées à la Bourse de Madrid. En Espagne, en effet, rares sont les sociétés privées dont la situation financière est connue de tous. Les sympathies de M. Ruiz Mateos pour l'Opus Dei lui ont souvent valu d'être accusé d'utiliser les fonds de l'organisation catholique pour financer ses entreprises hasardeuses, ce qu'il dément avec force.

Rumasa n'a jamais, en dix-sept ans d'existence, déclaré un seul dividende. Il en sera ainsi tant que M. Ruiz Mateos sera à la tête du groupe. *« Chaque année,* nous a-t-il déclaré dans son bureau qui domine Madrid, *les bénéfices sont immédiatement réinvestis... »*

HARRY DEBELIUS.





# SPORTS

## TENNIS

### LA VICTOIRE DES FRANÇAIS EN COUPE DE GALÉA

# Nouveaux « mousquetaires » ou simples espoirs ?

**Vichy. — Pour la première fois depuis onze ans et la septième fois depuis la création de l'épreuve en 1950, l'équipe de France s'est imposée en finale de la Coupe de Galéa, disputée du 28 au 30 juillet sur les courts du Sporting Club de Vichy, en battant la Tchécoslovaquie par quatre victoires à une. Yannick Noan, Pascal Portes et Gilles Moretton rejoignent ainsi au palmarès de cette épreuve réservée aux tennismen âgés de moins de vingt et un ans leurs compatriotes Jean-Baptiste Chanfreau, Georges Goven et Patrick Proisy, vainqueurs en 1967.**

**Sevré de succès, depuis de nombreuses années, le tennis français, qui connaît une spectaculaire progression de ses effectifs et atteindra bientôt le demi-million de licenciés, fonde beaucoup d'espoirs dans ces jeunes éléments pour son renouveau.**

De notre envoyé spécial

Yannick Noah, Pascal Portes et Gilles Moretton peuvent-ils devenir les *« nouveaux mousquetaires »* du tennis français, comme certains moyens d'information n'hésitent pas à l'avancer, ou devront-ils se contenter de la carrière somme toute modeste de leurs prédécesseurs au palmarès de la coupe de Galéa ? Pour répondre, sans doute convient-il de voir ce qu'est devenue cette compétition afin de mieux situer la valeur et la portée de la performance des jeunes Français.

L'importance et le succès de la coupe de Galéa paraissent en effet incontestables si on considère la progression du nombre des équipes engagées : quatre en 1950, dix en 1954, vingt en 1967, trente en 1973 et quarante cette année : soit à peine douze de moins qu'en coupe Davis. L'épreuve a d'autre part permis à quelques grands champions de se révéler puisqu'à son palmarès figurent les Français Pierre Darmon, Robert Haillet et Gérard Pilet (1951), François Jauffret (1960, 1961 et 1962) et Patrick Proisy (1967), l'Italien Nicolas Pietrangeli (1952), les Espagnols Manuel Santana et Andrès Gimeno (1956, 1957), Manuel Orantes (1968 et 1969) et le Tchécoslovaque Jan Kodes (1965 et 1966).

Depuis quelques années pourtant, aucun des grands champions de la nouvelle génération ne s'est révélé en coupe de Galéa, ni même a fréquenté les courts du Sporting club de Vichy, à l'exception peut-être du Hongrois Taroczy, découvert ici à l'âge de dix-sept ans et revenu en 1974, à vingt ans, sous la pression de sa fédération. Avec les progrès considérables enregistrés dans les domaines de la détection et surtout de la préparation qui forment des champions beaucoup plus jeunes que dans les années 50 et 60, la coupe de Galéa répond-elle encore à sa vocation originelle ?

### L'absence des Américains

A l'âge de la plupart des tennismen qui disputent la Coupe de Galéa, le Suédois Bjorn Borg, qui n'a jamais pris part à cette épreuve, avait déjà gagné deux fois les championnats internationaux de Roland Garros et participait depuis longtemps à la Coupe Davis et aux tournois professionnels. C'est le cas aussi des Américains, qui ne se sont jamais intéressés à cette compétition, alors qu'on imagine mal qui pourrait résister à une équipe composée de John Mac Enroe, Van Winitsy, Elliot Teltscher ou Tim Wilkison, tous âgés de dix-neuf ans.

Reverra-t-on même en Coupe de Galéa Yannick Noah, vainqueur à dix-huit ans et qui pourrait encore participer aux deux prochaines épreuves ? *« Pourquoi pas,* répond le directeur technique national, M. Jean-Paul Loth. *Nous avons passé avec ces jeunes joueurs un contrat. Nous leur fournissons toute l'année l'assistance technique qu'ils souhaitent pour les compétitions et les entraînements, notamment dans le cadre du nouveau centre permanent de Roland Garros. En échange, ils s'engagent à se mettre à la disposition de la fédération pour les épreuves par équipes. Bien sûr, si Yannick Noah ou l'un de ses camarades poursuivait la saison prochaine une progression spectaculaire, il serait alors peut-être plus judicieux de les préparer plus spécifiquement pour la Coupe Davis que pour la Coupe de Galéa. »*

Contrairement, par exemple, au système américain, où la fédération tient un rôle négligeable, puisque les tennismen dépendent avant tout de leur club ou de leur université avant de prendre totalement en charge leur carrière en passant professionnels, les Français sont en fait des champions « assistés » en permanence par leur fédération. De leur détection dès leurs premiers coups de raquettes dans les clubs à leur promotion au centre d'entraînement permanent créé à Roland Garros, en passant par les étapes des sections tennis-études régionales puis nationales, les meilleurs espoirs du tennis français disposent toujours d'un encadrement fédéral.

Afin de ne pas rendre ce système trop sécurisant pour des jeunes garçons seulement doués aux plans technique, tactique ou physique, la direction technique nationale a dû instaurer récemment une remise en cause permanente de l'aide apportée si les performances de chacun ne suivent pas la progression souhaitée, ou encore si certains sélectionnés ne font pas preuve à l'entraînement et en compétition de toute la détermination nécessaire.

Yannick Noah, Pascal Portes et Gilles Moretton sont en fait les premiers vrais produits de la nouvelle politique fédérale. Après que les deux premiers eurent gagné en décembre 1977 à Miami la Sunshine Cup, une épreuve par équipes nationales réservée aux juniors, puis quelques mois plus tard la coupe de Galéa, force est bien de constater qu'ils figurent parmi les meilleurs éléments de leur catégorie d'âge, derrière les Américains.

Faut-il pour autant parler de Yannick Noah comme d'un nouveau « Borg français » ? L'affirmation fait plutôt sourire quand on a vu, à Vichy, ses difficultés pour terminer ses deuxième et troisième sets contre le modeste Dusan Kulhaj, ou ses curieuses absences dans les doubles. L'ambition des trois jeunes Français, leur progression spectaculaire au cours des derniers mois, et les qualités dont ils ont déjà fait preuve dans leur confrontation avec des tennismen plus âgés et expérimentés, laissent augurer pour eux un bel avenir dans ce sport s'ils continuent à mener leur carrière avec la même détermination.

Peut-on pour autant parler de révélation des nouveaux mousquetaires du tennis français ? C'est Patrice Hagelauer, capitaine de cette équipe en coupe de Galéa, qui ramenait cette victoire à de plus justes proportions en concluant : *« Il leur reste encore autant de travail à consentir pour gagner la coupe Davis qu'ils ont déjà dû en faire pour gagner cette coupe de Galéa. »*

GÉRARD ALBOUY.

**COUPE DE GALÉA**

**FINALE**

France bat Tchécoslovaquie 4-1. — Noah bat Kulhai 6-1, 6-4, 6-4 ; Portes bat Lendl 8-6, 4-6, 8-6, 6-2 ; Noah-Moretton battent Lendl-Kulhai 9-7, 6-1, 5-7, 3-6, 6-4 ; Lendl bat Moretton 6-3, 15-13 ; Portes bat Llacek 6-2, 6-1.

Pour la troisième place. — Grande-Bretagne bat Suède 3-2.

## AUTOMOBILE

### AU GRAND PRIX DE R. F. A.

# La cinquième victoire de la saison pour Mario Andretti

Déjà vainqueur en 1978 des grands prix d'Argentine, de Belgique, d'Espagne et de France, l'Américain Mario Andretti (Lotus) a remporté son cinquième succès de l'année dans le Grand Prix de la République fédérale d'Allemagne, dimanche 30 juillet, à Hockenheim. Andretti, dont les chances de devenir champion du monde sont naturellement encore plus grandes, compte désormais dix-huit points d'avance sur son suivant, Ronnie Peterson — son coéquipier chez Lotus — et vingt-trois points sur Carlos Reutemann (Ferrari) et Niki Lauda (Brabham) tous deux contraints à Hockenheim.

Comme il ne reste que cinq grands prix à disputer (Autriche, Pays-Bas, Italie, Etats-Unis côte est, Canada) et que dix-huit points correspondent à deux victoires — les six premiers classés marquent 9, 6, 4, 3, 2 et 1 points — il faudrait un fâcheux concours de circonstances et de déboires pour que Mario Andretti ne succède pas à Niki Lauda. Par le simple jeu du calcul, cependant, huit pilotes peuvent encore entretenir l'illusion de faire pièce aux ambitions de Mario Andretti, étant entendu, par exemple, que Laffite et Scheckter, qui ne comptent que quatorze points, pourraient coiffer le premier pilote de Lotus, à la condition de gagner les cinq dernières épreuves et qu'Andretti ne termine aucune de ces courses ou se classe hors des points attribués aux six premiers.

Pour l'heure, Mario Andretti n'a pas grand chose à craindre. Son avantage est substantiel, et son concurrent le plus dangereux n'est autre que son coéquipier Ronnie Peterson. Or, Peterson a accepté de jouer le jeu chez Lotus et de faire en sorte de ne rien tenter qui puisse porter préjudice à Andretti. En d'autres termes, les deux pilotes de Lotus sont tombés d'accord que Peterson restera dans le sillage d'Andretti, dans des conditions de course normales, c'est-à-dire tant que la voiture du chef de file ne connaîtra pas d'ennuis. Jusqu'à présent, Peterson s'est conformé à cet accord, et la bonne entente entre les deux pilotes semble effective et relativement bien acceptée. Tout juste-a-t-on pu remarquer que, de temps à autre, Peterson manifestait quelques velléité et se permettait d'attaquer et de doubler Andretti. Il ne faut y voir que le souci légitime qu'entretient Ronnie Peterson de bien montrer de quoi il est capable et de rappeler ainsi au bon souvenir de chacun le détail de la convention passée avec Andretti et Lotus.

A Hockenheim, Peterson s'est ainsi permis de dépasser durant quelques tours Mario Andretti en début de course, mais il n'a pas fait grand chose pour l'empêcher de reprendre la première place, dès qu'il a jugé que le sens de sa démonstration avait été bien saisi. Le fait que Peterson ait été contraint à l'abandon — boîte de vitesses bloquée — le poussera sans doute à jouer encore plus à l'avenir les équipiers modèles. Dans le cas contraire, en effet (victoire de Peterson, abandon d'Andretti), les deux pilotes se seraient retrouvés à égalité de points au classement du Championnat du monde, et il n'est pas interdit de penser que Lotus aurait alors éprouvé beaucoup de difficultés pour maintenir la discipline dans l'équipe.

Seul un aménagement dans la réglementation qui codifie les dispositifs aérodynamiques aurait pu réduire l'avantage technique dont font preuve les Lotus. La Commission sportive internationale (C.S.I.), après avoir interdit les ventilateurs des Brabham, s'était engagée à ce que des précisions seraient apportées à ce sujet le 1er août. Dans la pire des hypothèses pour Lotus, si les jupes souples des bas de caisses assurant l'étanchéité sous les voitures étaient interdites par la C. S. I., les voitures d'Andretti et de Peterson perdraient une partie de leur efficacité, mais, de toute façon, l'éventuelle interdiction, formulée trop tard, ne pourrait rien changer désormais au résultat final du Championnat du monde.

FRANÇOIS JANIN.

Formule 1. — Championnat du monde des conducteurs. — Grand Prix de la République fédérale d'Allemagne sur le circuit d'Hockenheim.

1. Andretti (Lotus) ; 2. Scheckter (Wolf), à 15 sec. 3 ; 3. Laffite (Ligier), à 28 sec. ; 4. Fittipaldi (Copersucar), à 36 sec. 9 ; 5. Pironi (Tyrrell), à 57 sec. 2 ; 6. Rebaque (Lotus), à 1 min. 37 sec. 9, etc.

**CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE**

1. Andretti, 54 points ; 2. Peterson, 36 ; 3. Lauda et Reutemann, 31 ; 5. Depailler, 25 ; 6. Watson, 16 ; 7. Laffite et Scheckter, 14, etc.

## ÉQUITATION

# A la découverte du poney de compétition

**Le Touquet. — L'amateur fasciné par les chevaux aux canons esthétiques bien définis, aux allures gaillardes, aux prouesses sportives reconnues, se reproche aujourd'hui d'avoir si longtemps mal aimé, pis encore, sous-estimé le poney, de l'avoir jugé sans moyens parce que sans taille. En somme, un cheval raté, ce chouchou des foyers anglais qui en radotent à force de le louer.**

**Or, tel que nous l'avons découvert au centre sportif du Touquet, où se disputait du 28 au 30 juillet le championnat d'Europe de dressage et de saut d'obstacles sur poney, ce bouillant petit palefroi, entré de plain-pied dans la haute compétition, est tout simplement stupéfiant.**

De notre envoyé spécial

Trois jours consécutifs, de tout son cœur, de toute son intelligence, tricotant des gambettes à ravir, se sortant littéralement les entrailles au plus dur de l'effort, tour à tour danseur sur le rectangle de dressage et profondément respectueux à l'obstacle, notre nouvel ami s'est présenté à nous comme le plus charmant messager de la gaieté et du bonheur. *« La vie est belle, vive la vie ! »*, semblaient lancer les hennissements dont il n'est pas chiche.

Mais qui est au juste le benjamin de la famille des équidés, un peu désorientant, un peu intimidant parce que, pour être doté de beaucoup de caractère, et même chez certains d'un fichu caractère, il doit être abordé avec tout un luxe de cérémonies ?

Comme animal de concours, précise M. J.-H. Turgis, président du Poney-Club de France, son sort vient d'être fixé par un règlement draconien de la Fédération équestre internationale (FEI). Pour être admis sur une piste officielle, il est tenu de ne pas dépasser 1 m. 47 au garrot, sabots non ferrés. Cela le fait assez près de terre et lui vaut — comment les décourager — les sarcasmes des puristes. Une personnalité très officielle, réputée pour ses boutades aiguisées, dit de lui : *« Après tout, il n'est rien d'autre que l'avorton de la jument. »* N'étant pas homme à se buter, il aura sur place réformé son opinion après le balayage en règle confié aux cavaliers britanniques et irlandais concassant comme des fauves tout ce qui se risquait sur leur chemin, les Français inclus.

Beaucoup feraient souffrir, le cas échéant, les grands carrossiers les plus en vedette. Un petit fait sur leurs possibilités vraies en témoigne. Comme nous nous attardions, samedi 29 juillet, au paddock avant une épreuve qui vit se rassembler à l'alignement de parade quatre de ses camarades, une petite Anglaise ravissante — imaginez Lulli le petit pâtissier à cheval — faisait sauter sa monture dans un style à décourager l'épithète. La barre d'essai ne dépassait pas 1,20 mètre, cote retrouvée sur la piste conformément aux prescriptions officielles. Comme je m'émerveillais, *« ça,* me dit-elle en riant, *vous n'avez rien vu »*. Un coup d'œil à droite, un autre à gauche, un ordre bref au palefrenier de service et la perche en un tournemain était posée tout en haut des chandeliers à 1,70 mètre. Après quoi, l'animal ne formant qu'un seul souffle, un seul cœur avec sa partenaire, s'envoyait en l'air, des croupades de gaieté saluant la performance par-dessus le marché.

### L'élevage britannique

Pareille réussite comporte fatalement une leçon. Celle-ci touche essentiellement à la qualité de l'élevage. Tout en respectant les normes exigées, les Britanniques et les Irlandais, qui ont tout raflé au Touquet, ont créé, à partir du pur-sang, des chevaux qui ne sont aujourd'hui poneys que sur le papier. Cadre, allure, tenue, mordant, sont bien ceux du cheval de selle tel que nous serions capables d'en « fabriquer » en France si les haras nationaux, accusés à tort ou à raison de malthusianisme sur le plan de la remonte, admettaient, pratiquaient et encourageaient des croisements de poneys (femelles) et de pur-sang anglais.

Ce que nous avons vu sur la piste du Touquet en matière d'élevage est édifiant et sans doute inquiétant à l'heure où l'équitation sur poney prend une extension laissant pantois les plus incrédules. Près de quarante mille enfants, d'après un récent recensement, en ont fait — comment l'ignorer en haut lieu — leur partenaire de prédilection. Il existe en France une dizaine de familles de poneys étrangers. Accordons à leurs propriétaires et à leurs éleveurs la confiance, souhaitons-leur la prospérité, mais qu'ils méditent, pour stimuler leur zèle, non les critiques, mais de la Perle de la côte d'Opale. Au classement général par équipes du championnat continental, couru dimanche 30 juillet en bouquet final, les Britanniques et les Irlandais se partagent la part du lion avec un demi-point de pénalisation au total. Les Français, en sixième position après la Belgique, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas, finissent les éprouvés sur le score de 44 points. L'écart se passe de commentaires.

ROLAND MERLIN.



## Les résultats

### Athlétisme

L'Allemand de l'Ouest Guido Kratschmer a établi un nouveau record d'Europe du décathlon avec 8 498 points. L'ancien record appartenait au Soviétique Nicolaï Avilov (8 454 points).

Dominique Guebey a gagné, le 30 juillet à Melun, le championnat de France des 50 kilomètres à la marche en parcourant la distance en 4 h. 35 min. 28 sec.

### Aviron

L'Union soviétique (trois victoires), la R.D.A. (deux), la R.F.A. (quatre sans barreur), la Tchécoslovaquie (deux sans barreur) et l'Italie (double-scull) ont remporté les titres aux Championnats du monde juniors disputés à Belgrade.

### Cyclisme

Chantal Portier est devenue championne de France de cyclisme sur route en battant au sprint Colette Savary-Davaine, Elisabeth Camus et Josiane Bost.

### Hippisme

Le prix de Lizy, disputé à Maisons-Laffitte et retenu pour le tiercé, a été gagné par « Grand Mogol », suivi de « Fabi Si » et de « Natchitoches ». La combinaison gagnante est 3 - 2 - 15.

### Natation

*Au cours des championnats d'Europe des jeunes qui ont pris fin à Florence dimanche 30 juillet, Anne Vial a battu le record de France du 400 mètres nage libre en 4 min. 26 sec. 88. L'ancien record était détenu par Véronique Fernandez en 4 min. 27 sec.*

### Tennis

**CHAMPIONNAT D'EUROPE CADETS AU TOUQUET**

**FINALE**

Simples : Svensson (S.) bat Tulasne (Fr.), 6-4, 6-2 ; Potier (Fr.) bat Simonsson (S.), 6-3, 2-6, 7-9, disqual. ; Gunnarsson (S.) bat Pham (Fr.), 6-2, 5-7, 8-2 ; Cotard (Fr.) bat Willander (S.), 6-2, 6-7, 6-4.

Double : Svensson-Simonsson (S.) battent Piacentile-Cotard (Fr.), 6-3, 6-1.

### Tennis de table

Le Suédois Erik Lindh a remporté le championnat d'Europe junior en battant en finale l'Espagnol José Pales, le 30 juillet, à Barcelone. Le Français Bruno Parietti a terminé troisième.

### Vol à voile

Aux championnats du monde qui ont pris fin à Châteauroux dimanche 30 juillet, le Danois Lund a remporté en classe standard l'épreuve disputée sur le parcours Châteauroux - Mornay-sur-Allier - Cosne - Châteauroux (268 km) devant le Néerlandais Selen et l'Américain Mozer. Les Français Mercier et Recule se sont respectivement classés douzième et dix-septième. En classe libre (parcours de 329 km.), victoire de Gantenbrink (R.F.A.), devant Serra (Italie), les cinquième et dixième places sont revenues aux Français Rantet et Henry.

## BALLON LIBRE

# Échec, sur le fil, de la dix-huitième tentative de traversée de l'Atlantique

Les deux aérostiers britanniques, le commandant Christopher Davey, trente-quatre ans, et l'ingénieur en aéronautique Donald Cameron, trente-huit ans, qui tentaient la première traversée de l'Atlantique en ballon libre, ont été repêchés, dimanche 30 juillet, par le chalutier français l'Elsinor, à 195 kilomètres des côtes du Finistère.

Au moment de leur amerrissage forcé, les deux hommes avaient parcouru 4 000 kilomètres depuis leur départ, mercredi 26 juillet, du terrain de base-ball de Saint-Jean-de-Terre-Neuve, où ils avaient attendu plus de trois semaines des vents favorables. Grâce à des conditions météorologiques très favorables, la première moitié du voyage s'était bien passée, jusqu'à ce que l'enveloppe du ballon se déchire, à 850 kilomètres au nord des Açores. La déchirure, longue de 2,50 mètres dans le ballon d'hélium, située juste au-dessus de la nacelle, n'a laissé fuir que peu de gaz au début, jusqu'à la nuit du vendredi au samedi où, par suite de vents violents, le ballon, qui volait initialement à 4 000 mètres d'altitude — avec une température minimum de 0 degré, — s'est retrouvé à 5 mètres au-dessus du niveau de la mer

Le ballon, baptisé « Zanussi », du nom du principal « financier » de la tentative, avait été construit pour utiliser deux types différents de gaz ascensionnels : de l'hélium et de l'air chaud.

La nacelle, longue de 14 pieds, était équipée d'un mât, d'une voile et d'une quille rétractable, pour tenir plus de vingt-quatre heures en haute mer. La préparation du vol avait demandé un an et coûté quelque 150 000 livres (1 282 500 F) aux deux « sponsors », Zanussi, firme italienne spécialisée dans les appareils ménagers, et Aalco, société britannique spécialisée dans les métaux non ferreux. C'était le dix-huitième essai de traversée de l'Atlantique en ballon. Six personnes sont mortes noyées au cours de ces tentatives. Les plus longues avaient jusqu'à présent été réussies par Double Eagle (4 746 km en 56 heures) et par Silver Fox (4 408 km en 107 heures). Une équipe américaine s'apprêterait à tenter une nouvelle traversée la semaine prochaine.

## JEUX OLYMPIQUES

# Un nouveau plan de financement pour les Jeux de 1984

*Le président du comité olympique américain, M. Robert Kane, et le maire de Los Angeles, M. Tom Bradley, ont mis au point un nouveau plan de financement des Jeux olympiques de 1984, qui sera prochainement soumis au comité olympique international (C.I.O.). Ce plan, présenté dimanche 30 juillet à Colorado-Springs (Colorado), déchargerait la métropole californienne de toute responsabilité en cas de déficit des Jeux, dont la responsabilité financière serait assurée par le comité olympique américain. C'est la dernière chance pour Los Angeles d'organiser les Jeux, a précisé M. Kane, en rappelant la date délai du 21 août avant laquelle le C.I.O. et les édiles californiens doivent signer le contrat final d'organisation.*

*Le maire de Los Angeles avait, dans un premier temps, demandé qu'un groupe privé ait la charge financière des Jeux de 1984, mais le C.I.O. s'y était refusé, conformément aux dispositions de son règlement.*

Le Monde

# culture

## Festivals

# « LA WALKYRIE » à Bayreuth

Si on regardait la Tétralogie comme une immense symphonie, *la Walkyrie* en serait le mouvement lent, *andante amoroso*, entre les péripéties rapides du *Rheingold* et l'*allegro scherzando* de *Siegfried*. La conception dramatico-musicale du premier acte rompt d'ailleurs totalement avec celle qui prévalait dans le *Rheingold* ; c'est, à l'exemple du *Roméo et Juliette* de Berlioz, de la psychologie en musique, à tel point que l'action scénique semble dérisoire par rapport aux dialogues intérieurs, aux aveux, aux rêveries passionnées de l'orchestre, un grand orchestre traité comme un ensemble de chambre : pas une note ne se perd, chaque harmonie, chaque timbre, mis en valeur, possède une beauté en soi. Pour la première fois aussi, Wagner atteint d'un bout à l'autre de l'acte ce lyrisme du récitatif vers lequel il tendait depuis *Tannhauser* mais qui pâlissait parfois encore à côté de son inspiration mélodique. Et on se demande : à quoi bon représenter cela ?

Une bonne part des conceptions de Wieland Wagner en matière de mise en scène vient sans doute de cette question cruciale, et la réponse qu'il y apportait dans ce premier acte se révèle plus satisfaisante que celle de Chéreau. Si fine que soit la direction d'acteurs, le va-et-vient des personnages distrait l'attention sans s'inscrire de façon décisive en contrepoint dans la partition, exception faite de la fin de l'acte, depuis le cri de libération de Sieglinde (lorsque Siegmund arrache l'épée du tronc), avec la fièvre amoureuse qui déborde pendant la scène finale : les murs s'écartent et s'ouvrent sur le clair de lune, le frère et la sœur se donnent enfin l'un à l'autre, désespérément : un voile noir tombe des cintres sur le motif implacable de la « servitude », tout cela en vingt-six mesures...

L'autre regret concerne les voix ; si Peter Hofmann (Siegmund) et Hannelore Bode ont le physique séduisant des amoureux de théâtre (c'est pourtant le cliché le plus sommairement idéaliste : les gens laids et bedonnants n'auraient-ils pas accès aux grands sentiments ?), ils restent vocalement un peu en deçà de ce qu'il faudrait : un véritable heldentenor comme on n'en fait plus et un grand soprano dramatique. A l'opéra, la voix peut transfigurer une silhouette (l'inverse est plus rare) ; on aurait tort de l'oublier au nom de la vraisemblance qui n'est pas précisément le fait du théâtre lyrique.

Avec le deuxième acte, tout va à nouveau pour le mieux ; on est toujours surpris de constater que le sommet de l'ouvrage, c'est la double confrontation de Wotan avec Fricka d'abord, puis avec Brünehilde. Outre qu'à nouveau la mise en scène et la musique ne font plus qu'un, Donald McIntyre (Wotan), Hanna Schwarz (Fricka) et Gwynet Jones (Brünhilde) possèdent cette présence vocale qui manquait justement à Peter Hofmann et à Hannelore Bode. Malgré la violence des éclats, c'est un intense sentiment de tendresse qui domine tout l'acte ; la tendresse de Wotan qui se confesse à sa fille ; la tendresse de Brünehilde habillant Siegmud de blanc en présage de sa mort ; la tendresse de Fricka même, aux pieds de l'époux volage, et celle surtout de Wotan serrant dans ses bras Siegmund blessé à mort, ce qu'aucun metteur en scène n'avait osé jusqu'ici.

Le troisième acte est très beau aussi, même si on se lasse un peu des fumées qui envahissent régulièrement la scène et la salle. Tout au long de l'œuvre, comme déjà dans le *Rheingold*, la direction de Pierre Boulez, intimement unie à chaque détail de la mise en scène, attentive mais nullement prisonnière, assure à l'ensemble cette fusion idéale promise par Wagner dans ses écrits et si rarement réalisée au théâtre : le drame musical.

GÉRARD CONDE.

■ Le deuxième concours organisé par le Centre national des lettres et la Société française de production, en vue de l'attribution de bourses pour l'écriture de scénarios, est ouvert jusqu'au 2 octobre, date limite de dépôt des synopsis. Il est réservé aux écrivains ayant déjà publié au moins un ouvrage littéraire. (Centre national des lettres, 6, rue Dufrénoy, 75116 Paris. Tél. : 504-86-88.)

## Rock

# Le temps des Sex Pistols

*(Suite de la première page.)*

En 1976 sont apparus en Angleterre de nouveaux groupes dont la moyenne d'âge ne dépassait pas dix-neuf ans. Ils avaient pour nom les Pistols, Clash, Damned, Eddie and the Hot Rods, pour atouts leur jeunesse, une énergie sauvage, des textes qui traduisaient les revendications du moment ; ils se produisaient dans de petits clubs dont l'accès était bon marché. On s'amusait de nouveau dans une Angleterre à l'économie fragile où l'avenir des moins de vingt ans était improbable, ou tout au moins n'était pas celui qu'ils souhaitaient. Très vite une effervescence s'est créée autour de ces groupes, il avait suffi de quelques semaines pour donner l'exemple et décomplexer les musiciens en leur montrant qu'un matériel excessif et coûteux n'était pas nécessaire pour se produire sur une scène.

Un mouvement était né, des groupes surgissaient de toutes parts, le public les suivait, et la presse parlait d'un phénomène punk. Le terme passait de bouche en bouche, gagnait la rue, les tenues vestimentaires se déchiraient, les premières épingles de nourrice faisaient leur apparition. Les choses allaient très vite, il fallait être punk ou bien on était dé,assé.

De petites compagnies discographiques privées, Stiff, Chiswick pour l'Angleterre, Skydog pour la France, signaient leurs premiers contrats avec des groupes auxquels les multinationales ne croyaient pas encore. Faute de moyens, le 33 tours laissait place au 45 tours, qui peu à peu avait été délaissé sur le marché, et les bourses des « kids » s'en portaient mieux. C'est en France qu'eut lieu au mois d'août le premier festival punk, à Mont-de-Marsan, organisé par le directeur de Skydog, MacZermati. Des groupes français, Asphalt Jungle, Stinky Toys, Bijou, commençaient à faire parler d'eux. Parallèlement, une scène new-yorkaise prenait forme avec Patti Smith, les Ramones, Television, Mink Deville, qui se produisaient essentiellement dans un nouveau club, le CBGB's. A la fin de l'année, les Sex Pistols, qui avaient été à l'origine du mouvement, signaient un contrat avec un trust discographique, EMI, et enregistraient leur premier 45 tours : « Anarchy in the U.K. ».

émission télévisée, le show Grundy,

Ils faisaient scandale lors d'une en proférant des injures à une heure de grande écoute, et leur disque devait être interdit quelqu temps plus tard. Trop tard. Le 45 tours se vendait au marché noir et atteignait les premières places des ventes britanniques. Le phénomène était enclenché, la grande presse s'en emparait, les Sex Pistols faisaient chaque semaine la « une » de l'actualité jusqu'à leur séparation en janvier 1978. Derrière eux, des centaines de groupes monopolisaient l'attention. L'année 1977 allait être celle de la révélation et de la cristallisation de cette effervescence. Les espoirs renaissaient, le rock semblait trouver son second souffle.

ALAIN WAIS.

## JOURNAL D'AVIGNON

# *Exils*

*Dans la rue en travaux, des hommes creusent la terre dure. La poussière granuleuse colle aux peaux basanées. Les immigrés ne sont pas en vacances.*

*Salle Benoît-XII, une spectatrice courroucée concède :* « Ils ont le droit de gagner leur vie, pas celui de m'empêcher de vivre. » *Elle habite Monclar, une banlieue qu'elle appelle ghetto :* « On y a mis les Gitans et les Arabes. » *Les « you-yous » des nuits de fête l'exaspèrent. Elle veut pouvoir dormir à son heure et dit que les jardins fleuris d'Avignon sont beaux, mais que, chez elle, les fleurs ce sont les papiers gras.* « Un scandale, oui. » *Intarissable, elle interpelle les journalistes ; des informations, elle peut en donner ; l'article, elle peut l'écrire...*

*Les trompettes du Festival l'interrompent, nous voici à Montréal : un panneau-photos en noir et blanc et une bande sonore, pour les bruits de la circulation. Dans un square, se retrouvent un provincial, un Breton, un rabbin et une Acadienne. Il s'agit d'une pièce d'Antonine Maillet,* Evangeline Deusse, *fable naïve parsemée de clins d'œil, qui exalte l'amour de la vie et du pays, la force du fait acadien.*

*Les personnages sont supposés octogénaires. La bourlingue est derrière eux. Ils ont gardé au cœur l'imagerie de leur enfance. Ce sont seulement des schémas, des prétextes au discours emporté, à la verve gaillarde d'Antonine Maillet. A l'exception de Viola Léger, tendre et indestructible Evangéline, les acteurs sont calamiteux. La mise en scène incroyablement plate gomme l'humour et le rêve, remplace le clin d'œil par la larme à l'œil. Beaucoup de spectateurs applaudissent à tout rompre, contents de s'attendrir sur le courage d'exilés qui sont vieux et bien propres.*

### Dans sa mémoire imaginaire

*Virgilio, lui, vient de Sardaigne avec, dans la tête, l'idée du Nord et de ses richesses. Il vient des* légendes italiennes *de Gérard Gelas et voyage dans sa mémoire imaginaire. Il parle avec la voix charnelle de Nicole Aubiat, danse dans le corps de Maggi Sietsma, une nouvelle venue au Chêne noir et dont la souplesse nerveuse, la grâce aiguë précise, apporte un contrepoint au lyrisme haletant des paroles.*

Virgilio, l'exil et la nuit sont bleus *enroule nonchalamment les aventures féériques d'un vieil homme aux yeux innocents qui n'aura jamais fini de s'émerveiller et d'aimer. C'est un concert, un conte musical tout simple, sans effets de mise en scène, mais il laisse monter en soi des couleurs fragiles qui s'affirment et s'atténuent au gré de la musique.*

*Puisqu'il faut être critique, je dirai que la première partie traîne à la fin par manque d'équilibre entre les sons et les mots. « Gérard, tu parles trop », devaient lui dire ses parents quand il était petit.*

*Depuis dix ans, Gelas affine et multiplie les branches de son Chêne noir. En dix ans, il n'a rien perdu de sa sincérité généreuse : le charme candide de sa poésie bariolée agit toujours.*

COLETTE GODARD.

# « L'AFFAIRE HAUSER » de et par Michel Raffaëlli

Dix comédiens, dont trois femmes, jouent les quelque quatre-vingt personnages qui, de près ou de loin — les documents historiques font foi — ont eu à voir avec le problème Hauser, trempé dans cette affaire, survenue à Nuremberg entre 1828 et 1833. Ils tiennent entre leurs mains le sort du onzième, le héros, « pauvre Gaspard », débarqué dans la vie, la ville, à l'âge de dix-sept ans, après avoir été enfermé pendant des années.

Il y a à redire à propos de la troupe constituée par le metteur en scène Michel Raffaëlli, pour la mise en espace de sa propre œuvre, la première qu'il ait écrite seul. Le bon principe du « Théâtre-Ouvert » étant d'offrir un banc d'essai, on peut comprendre ce qu'il y avait à espérer *a priori* du découpage proposé. Le test se révèle négatif : telle quelle, la pièce ne fonctionne pas. Elle trépigne — au rythme du zarb — et sombre, entre chaque intermède de ces percussions, dans un naturalisme qu'aucun des comédiens ne parvient à assurer.

L'idée était de montrer que la société d'alors — et partant la nôtre : nous sommes tous des bourgeois de Nuremberg — tenta de normaliser l'« adolescent sauvage » — ce handicapé, ce marginal — et finit par le pousser à la mort. Gaspard Hauser fut-il tué, « suicidé » ou se suicida-t-il ? L'énigme demeure malgré les résultats de l'autopsie pratiquée sur le plateau à grand renfort de brochettes et de scalpels, l'instituteur Meyer et le lieutenant Kinckel ayant troqué leurs chapeaux contre des bonnets blancs de chirurgiens.

Cet épisode médico-légal hautement symbolique donne la dernière image... et matière au débat qui suit le spectacle, apprécié du public. On discute de la bonne conscience, des principes de classe et des dangers de la morale dominante. Il n'empêche qu'on n'a pas vu un travail d'acteurs qualifiable de professionnel

Trois comédiens seulement présentent la deuxième pièce sur le sujet, qui a pour titre, celle-là : *la Mort de Gaspart Hauser*, écrite par Jean-Paul Rosart. Il s'agit d'autre chose, donnée « off » festival et en création par la compagnie de l'Elan dans un genre plus sobre. Un homme, Hinckel (de la police) et une femme, Ingrid (de la bonne société), dans la prison de Gaspard, la dernière année de sa vie. Après le « suicide » du héros gênant pour l'ordre, Ingrid, déclarée complice — elle était amoureuse de lui — sera enfermée à son tour. Toute coïncidence avec des événements récents serait due au hasard. Tous les schémas mènent à la réflexion politique. Dans les deux cas de figure, les chercheurs de théâtre rentrent bredouille et se souviennent du film de Werner Herzog.

MATHILDE LA BARDONNIE.

# théâtres

### *Les autres salles*

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre 20 h. 30 : Dom Juan (dernière).
Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon (dernière).
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez plaser, Réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.

### *Les concerts*

Lucernaire, 21 h. : J.-P. Dorocq, guitare, et J.-P. Daizon, flûte (Telemann, Beethoven, Bach, Sanz, Lœillet, Haendel).

### *Chansonniers*

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

### *Jazz, pop', rock et folk*

Caveau de la Huchette, 21 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland (dernière).
Chapelle des Lombards, 22 h. 30 : Agouman Group.
Campagne-Première, 21 h. 30 : Jerry Rubin.



# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

Chaillot, relâche.

Beaubourg
Grands films du cinéma muet : l'école américaine. — 15 h. : Naissance d'une nation, de Griffith ; 18 h. : Intolérance, de Griffith.

**Lundi 31 juillet**

### *Les exclusivités*

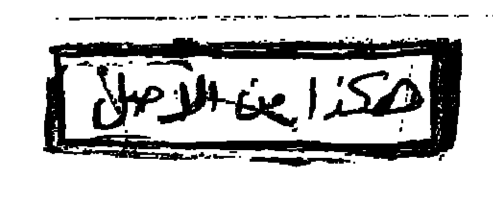
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : A.B.C., 2e (236-55-54), jusq. jeudi ; Richelieu, 2e (233-56-70), à part. de vend. ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusq. jeudi.
BOB MARLEY (A. v.o.), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86), jusq. jeudi ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), à partir de vend. ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EXHIBITION II (Fr.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusq. jeudi ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Tourelles, 20e (636-51-98)
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambonne, 15e (734-42-96), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). H. sp.
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23),
REVE DE SINGE (It.) (**) v.angl. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; St-Ambroise, 2e (700-89-16).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

## Les films nouveaux

L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES, film américain d'Ed. Hunt (v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-72-86), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAPRICORNE ONE, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Bosquet, 7e (551-44-11), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74).
LES RISQUE-TOUT, film américain de Mark Lester (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52).
LE CERCLE DE FER, film américain de Richard Moore (à partir de vendredi) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).

### *Les grandes reprises*

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Mistral 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (a., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (a., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD : Cambronne, 15e (734-42-96).
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CORNIAUD (fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-...) André-des-Arts, 6e (326-48-18).



# RADIO-TÉLÉVISION

## Expositions

### Les splendeurs de Dresde à Washington

Autrefois, collectionner était un acte de prince et la collection d'art d'abord un « trésor » amassé par un seigneur. L'exposition des splendeurs de Dresde, dans la nouvelle aile de la National Gallery de Washington, chef-d'œuvre d'architecture musicale d'I.M. Pei (*le Monde* du 22 juin), est l'histoire d'une collection qui s'enrichit depuis cinq siècles. Et Dresde est une de ces cités allemandes où les princes ont eu, depuis le milieu du seizième siècle, accumuler des biens venus de partout.

Située à la croisée des chemins de l'Europe, Dresde a traditionnellement été, en temps de guerre, un champ de bataille et, en temps de paix, un centre d'échanges. L'Italie de Medicis fut naturellement le berceau des premières collections d'art. Dresde n'a fait que suivre l'exemple venu du sud. On y amassait tout, pour ainsi dire sans distinction, armes, armures, objets, outils et œuvres d'art, le portrait du maître de la [illegible]ité étant considéré comme un document symbolique au même titre que les autres objets précieux ou scientifiques. La Kunstkammer était le cabinet où le prince avait à portée de la main un microcosme des biens, des connaissances et de l'art du monde. Mais cette collection privée avait fini par devenir, dans un certain sens, publique, puisque les savants, les artistes, les artisants, les architectes pouvaient venir les étudier pour s'en inspirer.

C'est pourquoi les splendeurs de Dresde sont montrées dans ce musée neuf et moderne, comme si elles étaient dans leur château d'origine, dans des salles aux faux murs épais de contre-plaqués, tendus de velours, où la mise en scène muséographique imite l'architecture des palais. Nous ne sommes pas dans un musée, mais dans un palais où le maître des lieux nous aurait laissé pénétrer.

Curiosités des seizième et dix-septième siècles, meubles, cabinets à bijoux, ivoires, instruments de mesure du temps, armes, bronzes rapportés d'Italie, porcelaines de Chine, tableaux de maîtres anciens de l'Europe du Sud et de l'Ouest, où le Tintoret, le Titien, Strozzi, voisinent avec Poussin, Watteau, Holbein, Van Dyck, Rembrandt, Vermeer, Ruysdaël...

#### Une suite saisissante de portraits

Des modernes aussi, de Caspar David Friedrich à Rottluf et Otto Dix, car lorsque les collections princières sont devenues la propriété des musées au dix-neuvième siècle, la ville a continué de s'enrichir.

Après les portraits des seigneurs de Dresde, par Lucas Cranach ou par Dürer — des merveilles — vient une suite saisissante de portraits de la ville elle-même. Tant de fois détruite au cours de son histoire, elle fut également peinte et dessinée par les artistes qui en ont laissé une image mythifiée. Du seizième au vingtième siècle, deux tableaux illustrent cet attachement au paysage de Dresde. L'un est une vue de la cité par Bellotto, dit le Canaletto, avec, au milieu, les ruines de l' « *église Sainte Croix* » peinte en 1765 après la guerre de Sept Ans, au cours de laquelle, disent les annales, deux cent vingt-six bâtiments avaient été détruits. Le Canaletto, employé à Dresde comme peintre salarié, y avait sa maison qui fut détruite durant le siège. Le réalisme empreint de nostalgie de ce tableau avait tant ému les gens de Dresde qu'ils lui versèrent, raconte la petite histoire, 200 thalers de plus, en signe de reconnaissance. Près de deux siècles plus tard, un tableau de 1950, signé par un certain M. Rudolph, montre l'autre côté des splendeurs de Dresde, détruite et fumante après les raids de l'aviation américaine pendant la guerre. Cette fois on ne comptait plus le nombre des bâtiments en ruine. « *Rasibus* » écrivait Céline à propos de la ville dans « *Un château l'autre* ».

Paris-Berlin au centre Georges-Pompidou, les trésors de Dresde à Washington, c'est, trente ans après, le temps d'une génération, le moment de la réconciliation, avec les œuvres d'art pour ambassadeurs. Des millions d'Américains verront cette exposition à grand spectacle, Toutankhamon de l'école du Nord, qui ira ensuite à New-York et à San-Francisco.

JACQUES MICHEL.

★ Les splendeurs de Dresde à la National Gallery de Washington. Durant tout l'été.

## Théâtre

### « C'est pas moi qui ai commencé » de Jean Benguigui

Comédien, il a travaillé avec Jean-Pierre Vincent entre autres. Jean Benguigui compose aujourd'hui à son tour des textes, courts récits pour une voix — la sienne.

Textes d'une évidente tenue, que Benguigui, dans un premier temps, dessine « sur le motif » : racisme, Argentine et football, surcharge de l'épouse, etc.

Il décrit ces choses, qui sont dans l'air, par une alliance personnelle d'impressionnisme exact, d'humeur instinctive, de liberté de langage, l'ensemble étant comme « calé », certifié, par des moments d'une prose sèche, pure, concise, on dirait d'un Mérimée qui sourirait en coin.

Peut-être Benguigui, parce qu'il a joué des pièces de théâtre, parce qu'il a pris sur lui des caractères fictifs, des situations inventées, est-il insensiblement passé à un autre genre de partage : se mettre dans la peau cette fois de femmes et d'hommes réels, arabes prisonniers de Fleury-Mérogis, femmes seules ou (et) exténuées, mais aussi réactionnaires sans le savoir, grands timides, chiens.

Ainsi touche-t-il un art de pointe : faire du théâtre sans auteur.

Car lui-même s'efface devant son propre texte. L'art du comédien, la variété de ses « figures », entrent immédiatement en contact (un peu comme par les tables tournantes ou le médium) avec les êtres évoqués.

Benguigui dès lors rend compte, sous un jour transparent et neuf, de plusieurs vies des autres par l'octroi d'une information en chair et en os, et en âme — et, comme il y a dans toute cette dépersonnalisation une part de déraillement, même de délire, Benguigui, en chemin, oblique vers une folie extravagante, qui est à la fois celle de son art et celle du monde présent dont il nous informe — monde des prisons chiliennes, des foyers d'immigrés qui brûlent, monde de partout. Alors la poésie étaie la vérité — régime complet.

Se déclarant Juif et Arabe en un seul homme, autant dire deux fois compétent, Jean Benguigui comédien fonde son emprise sur l'auditoire au moyen d'une « névralgie de sincérité ».

#### Juif et Arabe en un seul homme

C'est très curieux. Nous avons devant nous une démonstration sûre du métier d'acteur, une diction très maîtrisée, changeante, sans effet ; un visage sur lequel passent clairement les paysages et les témoins, comme dans le reflet d'une vitre propre. Mais, balayant l'art, brille une sincérité, un peu comme un soleil que l'on aurait dans la figure et que des nuages légers et rapides traverseraient sans l'atténuer ou comme un aimant dont la tension oscillerait à peine.

On éprouvera pour Jean Benguigui quelque chose comme un attachement : il fait bien son travail d'écrivain, d'acteur, et de bonhomme.

MICHEL COURNOT.

★ Lucernaire, 22 h. 15.

---

**JEUNE ET INNOCENT** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
**JULIA** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
**LAST WALTZ** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
**LA LOI ET LA PAGAILLE** (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
**LE MATAMORE** (It., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-87-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
**LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE** (It., v.o.) (*) : Ermitage, 10-68).
**LE COUTEAU DANS L'EAU** (pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
**DELIVRANCE** (a., v.o.) (*) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
**2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE** (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
**DOCTEUR JIVAGO** (a., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde 8e (359-92-84), v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; à partir de vend. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à jeudi.
**DRAME DE LA JALOUSIE** (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
**LES ENFANTS DU PARADIS** (fr.) : Ranelagh 16e (288-64-44).
**FANFAN LA TULIPE** (fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
**FIVE EASY PIECES** (a., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
**FLESH** (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
**GO WEST** (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
**HIROSHIMA MON AMOUR** (fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
**L'HOMME AU PISTOLET D'OR** (a., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
**IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-40).
**LE JARDIN DES FINZI-CONTINI** (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
**L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS** (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
**L'ILE NUE** (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
**L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE** (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
**LAWRENCE D'ARABIE** (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
**LITTLE BIG MAN** (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
**LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE** (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
**MEAN STREETS** (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
**LA MONTAGNE ENSORCELEE** (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
**MORE** (A., v.o.) (**) : La Seine, 5e (325-95-99).
**LES MILLE ET UNE NUITS** (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
**PAIN ET CHOCOLAT** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
**PANIQUE A NEEDLE PARK** (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
**LA PASSION DE JEANNE D'ARC** (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
**PETER PAN** (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
**PHARAON** (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
**QUI A TUE LE CHAT ?** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
**QUO VADIS ?** (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
**ROMEO ET JULIETTE** (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (848-42-27).
**TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
**TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE...** (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
**UN BEAU MONSTRE** (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
**UN ETE 42** (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
**UNE FEMME DANGEREUSE** (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
**20 000 LIEUES SOUS LES MERS** (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
**WOODSTOCK** (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), jusqu'à ven.

*Les festivals*

**RETRO-METRO-STORY** (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Donnez-lui une chance.
**HITCHCOCK** (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Etau.
**COMEDIES MUSICALES U.S.A.** (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Belle de Moscou.
**DAUMESNIL**, 12e (343-52-97) (v.o) : 14 h. 30, les Escapades de Tom et Jerry ; 15 h. 45, 21 h. : Monty-Python ; 17 h. 15, 22 h. 30 : Frankenstein junior ; 19 h. : On achève bien les chevaux ; ven., sam., 0 h. 15 : Théâtre de sang.
**I. BERGMAN** (v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : A travers le miroir.
**MUSIQUE ET CINEMA** (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
**H. BOGART** (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca.
**MELODRAMES** (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Ce n'est qu'un au revoir.
**REDFORD-HOFFMAN** (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay ; 22 h. : Lenny.
**FESTIVAL TATI**, Champollion, 5e (033-51-60) : Mon Oncle.



---

*VU*

### Défense du théâtre populaire

*Attaqué sur sa gauche par les héritiers de mai 1968, après avoir été longtemps critiqué sur sa droite par les tenants d'un anticommunisme primaire, le « théâtre populaire », celui des grandes salles archicombles et des comités d'entreprise, cette espèce d'apostolat laïque qu'illustra jadis Jean Vilar, ne se survit guère en France, aujourd'hui (la Comédie-Française mise à part), qu'à Avignon, tous les ans, au début de l'été. Directeur du Festival depuis la mort de Jean Vilar, Paul Puaux, « L'homme en question », dimanche soir sur FR 3 (1), instituteur protestant qui se qualifie lui-même de boy-scout, devait donc se défendre sur deux fronts. Il s'est expliqué avec chaleur et habileté, plaidant pour une génération qui, a-t-il affirmé, « s'interroge sur l'efficacité de son travail ». Ce travail, selon Paul Puaux, représente « un acquis sérieux, important ». « Cela, il faut le dire. » Il l'a dit. On l'a cru.* — T. F.

(1) Interrogé par Gilles Sandier, critique dramatique, Ariane Mnouchkine (Théâtre du Soleil), Armand Delcamp (Atelier-Théâtre de Louvain), Claude Alranq (Théâtre de la Carrière).

### M. EDELINE RECONDUIT A LA PRÉSIDENCE DE LA S.F.P.

● M. Jean-Charles Edeline a été reconduit, jeudi 27 juillet, pour une durée de trois ans, dans son mandat de président de la Société française de production par le conseil d'administration.

MM. Michel Oudin et Jean Drucker ont été également confirmés dans leurs fonctions de directeurs généraux.

### Vers une quatrième chaîne en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Le gouvernement britannique vient de décider la création d'une quatrième chaîne de télévision, conformément aux propositions du rapport Annan publié l'an dernier. Cette nouvelle station offrira ce que ni les deux chaînes de la B.B.C. ni la station commerciale I.T.V. ne peuvent assurer en raison de leur concurrence : des œuvres de création « *qui disent des choses neuves d'une manière neuve* », des émissions éducatives et des programmes consacrés aux « minorités ». Sur ce point, le gouvernement considère dans son livre blanc que « *l'établissement devrait avoir la priorité* ».
*devait avoir la priorité* ».

#### Briser le monopole de la B.B.C. et de l'I.B.A.

Dirigée par une Open Broadcasting Authority (OBA) cette quatrième chaîne est donc destinée, dans l'optique de l'équipe travailliste au pouvoir, à briser le duopole de la B.B.C. et de l'IBA (Independant Broadcasting Authority) organisme qui contrôle le réseau commercial) ? Comment y parviendra-t-elle ? Le document n'offre pas de plan rigoureux. « *Dans les premières années*, reconnaît-il, *l'OBA aura besoin d'une certaine assistance financière du gouvernement* ». Parvenu à l'âge adulte, il pourra commander des programmes payés par des compagnies privées dont le nom figurera au générique et qui bénéficiera du revenu offert par des « tranches de publicité de dix à quinze minutes ».

A ces deux mesures préconisées par la commission qu'avait présidée Lord Annan, ce livre blanc en ajoute une autre qu'elle avait déconseillée : la diffusion de spots publicitaires au cours des programmes. Une telle solution apparaît contraire aux ambitions culturelles de la future chaîne puisqu'elle la rendrait tributaire des indices d'écoute dont elle entend apparemment s'affranchir. Et si les annonceurs boudaient l'OBA ? Telle est la question que posent les adversaires du projet, conservateurs pour la plupart, qui voient déjà le contribuable victime de l'opération.

Les besoins de l'OBA seront élevés, d'autant que le gouvernement souhaite qu'il dispose de son propre service d'information, une des sources de dépenses des plus importantes pour un organisme de télévision. L'OBA devrait, en cas d'échec commercial, être directement soutenu par le gouvernement, solution à laquelle répugneraient les Britanniques ; sinon, elle devrait se saborder ou passer à des intérêts privés.

Une autre proposition controversée du livre blanc consiste à libérer le conseil des gouverneurs de la B.B.C. de la gestion de la radio, de la télévision et des services extérieurs. Cette tâche serait confiée à trois organismes de gestion distincts, dont les membres seraient choisis pour moitié par le ministre de l'intérieur, parmi des personnalités extérieures à la maison. Outre le risque d'éclatement, ce souci d'ingérence contraste avec la volonté affirmée par ailleurs d'ouverture et de responsabilité.

Le rapport contient enfin de nombreuses recommandations positives : la création par la B.B.C. et l'IBA de nombreuses stations de radio régionales, la nomination d'une commission habilitée à recevoir les plaintes des téléspectateurs et à émettre des recommandations, l'étude et le développement des services d'information payants tel que le « télétexte » l'organisation dans chaque région de vastes enquêtes sur les souhaits et l'opinion du public.

Le gouvernement s'est engagé à soumettre son projet au Parlement dès que possible. Son avenir dépend donc du résultat des élections générales attendues à l'automne prochain.

*(Intérim.)*

## LUNDI 31 JUILLET

### CHAINE I : TF 1

18 h. 45, Documentaire : Les Pygmées ; 19 h. 20, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Maurice Chevalier) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS, de J. von Sternberg (1952), avec R. Mitchum, J. Russell, W. Bendix, G. Grahame, B. Dexter (N.).

*A Macao, un aventurier et une chanteuse de boîte de nuit, mêlés aux intrigues louches d'un gangster, s'éprennent l'un de l'autre.*

*Le scénario embrouillé sert de prétexte à Sternberg pour tisser poétiquement l'atmosphère d'un port cosmopolite.*

21 h. 50, Les grandes expositions : L'or des Scythes ; 22 h. 20, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (n° 4 : Rufus et Pierrot).

*Une grande personne face à un enfant pendant près d'une heure. Ils ne se connaissent pas. Que vont-ils se dire ?*

23 h., Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, L'âme des poètes : Charles Trenet.

*Charles Trenet parle de ses chansons et de ses films.*

21 h. 35, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : le Procès de Jeanne d'Arc, réal. J.-M. Meurice.

*Quelques passages des minutes du procès de Jeanne d'Arc. Interprétation par une comédienne. Commentaire des textes par deux étudiants. Analyse du procès par deux magistrats et un chroniqueur judiciaire.*

22 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA MORT EN CE JARDIN, de L. Bunuel (1956), avec S. Signoret, C. Vanel, G. Marchal, M. Piccoli, T. Junco, P. Ramirez, M. Girardon.

*Fuyant une révolution, un groupe d'hommes et de femmes s'engage dans la forêt amazonienne, sous la conduite d'un aventurier.*

*Belle mise en scène d'entomologiste sur les réactions d'un groupe d'individus isolés de la société. La subversion morale de Buñuel.*

22 h. 15, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Série : Nouvelles d'O'Henry ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ; 20 h., La stricte impatience de W. Genhziom, adaptation R. Richard ; 21 h., L'autre scène ou les vivants les dieux : la Mandragore ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

### FRANCE-MUSIQUE

16 h. 45, Festival de Bayreuth... « Siegfried » (Wagner) par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec R. Kollo, H. Zednik, D. McIntyre, Z. Kelemen, G. Jones, etc.

23 h., France-Musique la nuit : Aux frontières de l'écrit (Varèse, Duhamel, musique du Tibet).

## MARDI 1er AOUT

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : La Côte-d'Ivoire ; 19 h. 10, Jeunes pratique : Pour ceux qui ne partent pas ; 19 h. 10, Variétés : Ces chers disparus (Maurice Chevalier) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Henri le navigateur, d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 25, Sports : Superstars à Anvers ; 22 h. 25, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir (la dictature de l'œil).

*La notation musicale, l'écriture, le signe.*

22 h. 50, Journal.

### CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, Madame (le théâtre pour enfants) ; 16 h., Série : La reine des diamants ; 16 h. 55, Le sport dans le monde : Cuba ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : HOWARD HUGHES, de J. Gay, réal. W. A. Graham, d'après le livre de N. Dietrich avec T. L. Jones.

*Howard Hughes avait dit à dix-neuf ans : « Je veux être le plus grand aviateur du monde, le plus grand producteur du monde et l'homme le plus riche du monde ». Il a réalisé son premier film à vingt ans, il a fabriqué des avions et fait trois fois le tour du monde (en 3 jours, 19 h. 14 min.) un an avant la guerre mondiale... Il est devenu l'un des trois hommes les plus riches du monde... Il a travaillé pour la C.I.A. Après avoir réalisé la plupart de ses rêves d'enfant, Howard Hughes est mort seul, emportant avec lui nombre de mystères, le 5 avril 1976.*

Vers 22 h., Débat : Le plus fou des milliardaires.

*Avec MM. R. Maheu (ancien collaborateur d'Howard Hughes) ; J. Phelan (écrivain) ; Mme Zizi Jeanmaire (artiste), et le docteur H. Richou (psychiatre).*

23 h. 15, Journal.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : AUX POSTES DE COMBAT, de J. B. Harris (1965) avec R. Widmark, S. Poitier, J. Mac Arthur, E. Portman, M. Balsam. (Rediffusion.)

*Un officier de marine américain, en manœuvres avec un destroyer équipé d'armes nucléaires, pourchasse un sous-marin soviétique dans les eaux du Groenland.*

*Suspense construit sur les risques réels du déclenchement d'un conflit atomique. Angoissant.*

21 h. 55, Journal.

### FRANCE-CULTURE

15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau ; 16 h. 30, A l'ombre de la terre : les grandes découvertes et expéditions souterraines ; 17 h. 32, 150e anniversaire de la fondation de la Société des concerts ; 18 h. 30, Série : « Nouvelles de O'Henry » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... célébration de la voix ;

20 h., « Sur l'aile des goélands », par C. Renard, textes lus par C. Vanel ; 21 h. 15, Concerts du mardi au Palais des congrès : Quatuor Arcana et Ensemble instrumental de France (Ravel, Tchaïkovski) ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : le temps des moines ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

### FRANCE-MUSIQUE

14 h., Orchestres américains... Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell (Strauss, Prokofiev, Dvorak) ; 15 h. 32, La clarinette : Saint-Saëns, Khatchaturian, Stravinski, Debussy ; 16 h. 30, Le ballet : créations de Bronislava Nijinska (Auric, Milhaud, Poulenc) ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite et extra-européenne ; 19 h., Jazz time : les défricheurs ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival du Marais... Instruments à genouillères, avec J. Nelson, soprano, W. Christie, pianoforte et clavecin, D. Fuller, clavecin : « Symphonie concertante pour clavecin et pianoforte » (Tapray), « La Mia Corta » (Rousseau), « Troisième Duo pour pianoforte et clavecin » (Rigel), « Grande Sonate pathétique pour clavecin et pianoforte » (Beethoven), extrait de « Céphale et Procris » (Grétry), extrait de « Tom Jones » (Philidor), « Symphonie de clavecins » (Couperin) ; 23 h., France-Musique la nuit : jour « J » de la musique (Pachelbel, Monti) ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : « Quatrième Concert » (M. Pignolet de Montéclair), « Sonate en mi mineur » (Vivaldi), « Sonate en si mineur » (Vivaldi), cantate « La Badine » (Pignolet de Montéclair), « Sonate en ut majeur » (Vivaldi).

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |





## emplois internationaux — emplois internationaux

**intel® international**

*Intel - one of the leading microcomputer and semiconductor companies in the world continues to expand its European operation. In our marketing department in Brussels, we have immediate openings for*

### Produkt Marketing Managers

who will be responsible for the total European marketing effort in the microprocessor, the telecommunication and the automotive markets.

These responsibilities include:

- ☐ Europe-wide business development in one of these specialized fields;
- ☐ active involvement in the sales effort through development of key-customers contacts;
- ☐ contract negotiations with major customers;
- ☐ definition and implementation of the European sales and marketing plan for the products of these divisions.

To qualify for one of these positions, you will need to have extensive marketing or sales experience in semiconductor products as well as a thorough understanding of application techniques in one of these market areas. As you will have frequent customer contacts throughout Europe, your knowledge of English as well as French or German is essential.

*If you are interested in expanding your carreer with te most advanced semiconductor technology, then join the team at INTEL.*

*Send your application to:*
**Intel International**
Parc Seny
R. du Moulin à Papier 51
Bte 1
B-1160 Brussels

77/64

---

**SOCIÉTÉ IRANIENNE DE PREMIÈRE IMPORTANCE**

cherche

pour son nouveau Supermarché de 1.700 m2 à

**TÉHÉRAN**

SPÉCIALISÉ EN PÉRISSABLES ET EN PRODUITS ALIMENTAIRES
*et non alimentaires pour clientèle de standing*

### UN DIRECTEUR DE HAUT NIVEAU

Il possédera un savoir-faire commercial incontestable tant au niveau des achats qu'au niveau des ventes en grandes surfaces.
Il sera un Gestionnaire hors pair, capable de mener l'Administration Générale et la gestion du personnel. Il aura la responsabilité complète de la réalisation des objectifs élevés de résultats.
Il sera immédiatement opérationnel sur bases des procédures commerciales et administratives établies.

**IL AURA UNE CONNAISSANCE ÉPROUVÉE DU PÉRISSABLE**
*et possédera parfaitement l'anglais*

La rémunération de premier ordre, avec les avantages habituels à l'expatriation, sera fonction de l'expérience professionnelle dans le cadre d'un contrat renouvelable de deux ans.

Les candidatures, avec curriculum vitae détaillé, seront adressées à G.I.B., Service Recrutement, référence 100, 26, rue du Damier, 1000 BRUXELLES (Belgique).

---

**ESO** L'Organisation Européenne pour des Recherches Astronomiques dans l'Hémisphère Austral (E.S.O.)

cherche un

### TECHNICIEN SUPERIEUR en électronique

**FORMATION :**
Technicien supérieur en électronique, une spécialisation en électronique digitale serait un avantage.

**EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCES :**
Au moins 3 ans d'expérience dans la détection des défauts et la réparation de grands systèmes électroniques constitueront un avantage.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'espagnol constituerait un avantage.

**FONCTIONS :**
Participer à la mise au point, à l'installation et maintenance et aux réparations de l'équipement électronique utilisé pour l'opération des télescopes et des systèmes d'acquisition de données

**LIEU DE TRAVAIL :**
La Silla au CHILI (à 650 km au nord de Santiago)

**RÉMUNÉRATION :**
La rémunération dépendra de l'expérience professionnelle et de la situation de famille. Pour un membre du personnel non-résident, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette non imposable en marks ne sera pas inférieure à l'équivalent de 9.500 F.F. par mois.

Les candidatures doivent être transmises avant le 18 Août 1978 au Service du Personnel - European Southern Observatory - Schleissheimer Strasse 17-D 8046 Garching B. Muenchen R.F.A. Tél. 89/320 4041

*Bien qu'une préférance soit accordée aux ressortissants des Etats membres de l'E.S.O. : Belgique Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité n'est à priori exclue.*

---

**SG2** Société Générale de Service et de Gestion

recherche
pour AFRIQUE FRANCOPHONE

### ANALYSTES PROGRAMMEURS

langage COBOL

Ayant une expérience du matériel IRIS 50 et système d'exploitation SIRIS 2/3, connaissance méthode ARIANE souhaitée

*Ecrire sous réf. P.H.T. 07/78*

**SG2** 12, av. Vion-Whitcomb 75016 Paris

bleu

---

**FILIALE INTERNATIONALE D'UN BUREAU D'ÉTUDES IMPORTANT**
recherche pour un chantier de BARRAGE EN ENROCHEMENTS

*en IRAN*

pour une durée de trois ans environ

### UN INGÉNIEUR
**ADJOINT A L'INGÉNIEUR RÉSIDANT**

ayant dix ans minimum d'expérience en travaux de barrages et travaux publics.

### UN INGÉNIEUR

chargé de la direction du laboratoire de chantier et des essais « in situ », béton, rock-fill, alluvions, etc. Ayant cinq à dix ans d'expérience.

Ces Ingénieurs devront être diplômés : PONTS et CHAUSSÉES, CENTRALE ou TRAVAUX PUBLICS, avoir déjà participé à des chantiers importants de barrages à l'étranger et accepter un séjour en célibataire sur le site.
Langue anglaise pratiquée.

Adresser C.V., photo et prétent. sous n° 73.950 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

**ENTREPRISE B.T.P. de premier plan**
*recherche pour seconder son Directeur d'Agence*
**à RIYADH (Arabie Saoudite)**

### Jeune TECHNICO-COMMERCIAL

Familier du Bâtiment.

Rompu aux négociations internationales, de préférence ingénieur.

Anglais parfait indispensable, Arabe souhaité.

Ecr. n° 73837 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er. Discrétion assurée.

---

**Entreprise Générale du Bâtiment**
recherche pour
**ARABIE SAOUDITE**

### UN INGÉNIEUR

pour LOTS TECHNIQUES DE BATIMENT

IL EST EXIGE :
- de sérieuses références en électricité MT-BT courant faible ;
- de l'expérience dans l'estimation des travaux de sa spécialité pour calcul de devis ;
- de l'expérience dans le suivi et la coordination des travaux ;
- une bonne connaissance de la langue anglaise.

Env. lettre man., C.V. ss le n° 74.002 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

---

**DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS**
**en Arabie Saoudite**
**Importante Entreprise Française de Bâtiment**

recherche

### AGENT TECHNIQUE ET COMMERCIAL

Connaissant parfaitement l'Arabe et le Français, de plus Anglais apprécié.

POSTE A POURVOIR D'URGENCE

Ecrire sous le n° 73.834 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

---

Importante société française recherche dans le cadre d'une mission d'assistance technique dans un pays d'Afrique du Nord

**INGÉNIEUR HYDRAULICIEN**

Ce poste qui bénéficie d'un contrat d'expatriation conviendrait à un ingénieur diplômé de 28 ans min. Célibataire ayant acquis une première expér. en étude de réseau si possible à l'étranger. Merci d'écrire (joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle) sous la référence 2255, à MÉDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

Société d'économie mixte à vocation internationale souhaite prendre contact rapidement avec un ingénieur

**AGRO-ÉCONOMISTE**

Diplômé de l'enseignement supérieur (formation d'économiste complétée de connaissances approfondies en comptabilité et finance), et possédant une exp. d'au moins 10 ans dans la programmation et la réalisation de projets d'AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLE

Important ! Le poste qui pourra être proposé se situant dans un pays d'Afrique noire, une première connaissance du travail à l'étranger sera appréciée. La pratique de l'anglais sera nécessaire. Les ingénieurs intéressés voudront bien écrire en joignant leur C.V. et en précisant leur rémunération actuelle sous la réf. 4248, à MÉDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

*Pour la coordination de grands travaux d'intérêt public dans un pays arabe au Moyen-Orient, nous recherchons*

**INGÉNIEUR DE PLANIFICATION**

Diplômé d'une grande école + formation complémentaire en urbanisme. Ayant une expér. de 10 ans min. en ordonnancement de travaux urbains acquise par exemple au sein de services municipaux d'agglomération importante en France ou à l'étranger.

**INGÉNIEUR V.R.D.**

Diplômé d'une grande école. Ayant une expérience d'environ 10 ans en étude et coordination de travaux acquise si possible à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunération France ou étranger) en précisant le poste concerné sous la référ. 2256, à MÉDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

---

AMNESTY INTERNATIONAL
*recherche pour département Amérique latine*
de son bureau de Londres
un CHERCHEUR

*Fonctions* : *Etude situation générale des Droits de l'Homme et cas individuels en Amérique latine ;*
*Elaboration rapports généraux et dossiers prisonniers, préparation missions, conception de stratégies.*
*Qualifications* : Connaissance approfondie de la situation historique et politique en Amérique latine. *Formation juridique préférée ; capacité jugement politique objectif.*
*Espagnol courant et bonne connaissance anglais indispensable Connaissance du portugais préférée.*
Salaire : 4.680 livres par an.
Demander formulaire candidature à :
Amnesty International
10, Southampton Street
London WC 2 E 7 HF - England
ou téléphoner :
19 - (44) 1 836 7788, poste 289
Clôture des inscriptions : 31 août 1978.

---

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

---

En Australie, Canada, Afrique *Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe,* des EMPLOIS vous ATTENDENT. Demandez le mens. spécial MONDEMPLOIS (Serv. M. 68), 14, rue Clauzel, Paris-9e

---

PERMANENCE EUROPEENNE

**ALGÉRIE**
**INGÉNIEUR**
MONTAGE CIMENTERIES et FOURS

**IRAK**
**TECHNICIEN**
PLANNING PERT
BILINGUE ANGLAIS OU ESPAGNOL

**SPÉCIALISTE VENTE**
*MATERIEL TP SUR SITE*
Références, expérience exigées
Tél. 283-34-08
Ecrire : 13, boul. *Magenta* 10e

---

Pour important chantier industriel Asie et Proche-Orient Société française recherche

**INGÉNIEURS**
GENIE CIVIL
Quantity surveyor
pour contrôle qualité et quantité

**INGÉNIEUR**
MECANICIEN
en centrale thermique

**INGÉNIEUR**
ELECTRICIEN
Réseau distribution postes
Anglais courant indispensable
Env. C.V. détaillé et prét. à : A.T., 29, av. de Friedland - 8e

---

**emplois internationaux**

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

---



## emplois régionaux

**UFB LOCABAIL** — **BORDEAUX**

### jeune collaborateur
**DE FORMATION JURIDIQUE**

Licence avec expérience professionnelle souhaitable.

Notre rôle : financer l'équipement des PME sous forme de crédit et de leasing.

Votre activité : étudier, choisir et suivre la mise en place des procédures engagées auprès de nos clients débiteurs.

Si vous êtes disponible immédiatement adressez votre candidature sous réf. 523 à Michèle CHIRON - Compagnie Bancaire - Service Orientation-Recrutement 25, avenue Kléber - 75116 PARIS

compagnie bancaire

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIERE
recherche pour
**CLERMONT-FERRAND**

### ingénieur

Diplômé E.C.P. - E.T.P. - A.M.

Il participera à la conception des opérations et sera responsable de leur réalisation sur les plans technique, administratif et financier jusqu'à la livraison aux acquéreurs.

Il sera responsable de la gestion des ventes.

Le titulaire du poste devra justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'immobilier.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 6757 à

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

**FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL**

recherche

### DIRECTEUR FINANCIER
**(environ 125.000 francs)**

Dépendant du Directeur Général, ce Cadre assurera, avec une assez large autonomie, la fonction de supervision des services comptables et financiers de cette entreprise de moyenne importance (environ 300 personnes). Il sera particulièrement responsable du développement de la comptabilité industrielle et de la production des états mensuels de gestion.

LE CANDIDAT RETENU AURA :
- 30 ans minimum ;
- Diplôme de comptabilité D.E.C.S. ou équivalent, et éventuellement d'une école commerciale ;
- Une expérience financière et comptable de plusieurs années, de préférence dans une société à appartenance anglo-saxonne ;
- Une bonne connaissance de la langue anglaise.

Le poste, situé dans la région nantaise, offre des perspectives d'avenir intéressantes.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prét. sous n° 7.732 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transmettra.

---

**Lee Cooper**

recherche un cadre débutant pour le poste de

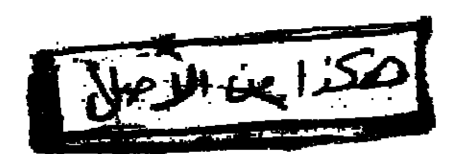
### CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Son rôle sera d'organiser les procédures administratives et commerciales en vue de leur traitement informatique.

Le candidat, de formation ESC ou équivalent, devra être doué d'une capacité réelle d'analyse, du sens des relations humaines et du travail en équipe.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à LEE COOPER FRANCE 7, rue Anne Franck Rivery-les-Amiens 80045 AMIENS CEDEX





# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

ETPM
recherche pour son SIEGE SOCIAL à PARIS

### ASSISTANT DU SECRETAIRE GENERAL

Vous êtes jeune diplômé HEC, ESSEC, Sc. Po ..., débutant ou ayant déjà acquis 1 à 2 années d'expérience dans une entreprise internationale. Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Nous sommes le leader européen de l'offshore pétrolier. Notre chiffre d'affaires de 1,2 milliard FF a été réalisé au Moyen-Orient, en Afrique, aux Etats-Unis et en Mer du Nord. Notre expansion géographique accélérée nous a valu l'Oscar à l'exportation.

Nous vous proposons de vous joindre à une équipe dynamique au sein de notre Secrétariat Général pour y suivre, étudier et résoudre les problèmes de gestion liés à la croissance de notre groupe.

Vous devrez assumer immédiatement des responsabilités administratives importantes en liaison avec les services du siège et nos filiales.

Le poste est basé à Paris mais vous aurez à effectuer régulièrement de courtes missions à l'étranger.

Si ces perspectives vous attirent, adressez C.V., photo et prétentions s/réf. 5005 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transm.

---

SOCIETE EN EXPANSION (S.S.C.I.)
recherche

### DEUX INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Fonction :
— développer et implanter des logiciels d'applications.
Formation :
— ingénieurs grande école ou universitaire.
Connaissances appréciées :
— O.S.-IBM, SIRIS 8, T.S.

Env. C.V. + prétent. + photo + date disponibilité, VARIANCE, 11, rue de la Chine. — 75020 PARIS.

---

Ville 12.000 habit. Ouest Paris rech. COORDONNATEUR Position cadre. Sal. brut 4.500 F. 10 à 15 ans d'exp. pratique exig. CAPASE ou cycle CAPASE Non expérimenté s'abstenir Candidature : Président Office culturel - Mairie de 78420 CARRIERES-SUR-SEINE.

---

Etabliss. privé d'enseignement supérieur de gestion recherche pour la rentrée son
**RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES ÉTUDES**
Prière d'envoyer C.V. : nº 2.121, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Editeur-Libraire « différent » rech. **JEUNE COMPTABLE**
— Qqs années apér. souhaitables
— Postes de responsabilité
Env. C.V. à M. DANIEL, 36, r. des Bourdonnais - 75001 Paris.

---

Organisme public recherche
**DOCUMENTALISTE**
Envoyer C.V. avec photo, à : nº 761.971 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

---

**URGENT**
Association pour la sécurité sociale des auteurs
**RESPONSABLE COMPTABLE**
POSITION CADRE
pour service 4 personnes gestion informatique, bon niveau de culture générale.
- Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à AGESSA, 14, r. Ste-Anne - 1er

---

COMPAGNIE D'ASSURANCES I.A.R.D.
accueille à PARIS dans le cadre de sa politique de développement
**DEUX DÉBUTANTS**
LICENCIES DROIT PRIVE, SCIENCES ECO. ou E.S.C.

Dégagés des O.M.
Pour stage de formation d'environ quinze mois.
A l'issue de cette période, les intéressés prendront la responsabilité du contrôle et de l'animation d'une vingtaine d'agents généraux dans le cadre d'une circonscription de province (quatre à cinq départements)

Nous demandons : le goût et le sens du contact, un dynamisme certain, une grande autonomie dans l'organisation du travail.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétent., sous référence 6.769, à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra

---

Rech. étudiant médecine 4e ann. pr monsieur âgé, mal. Parkinson, vie familiale. Paris et Deauville. Téléph. : 288-56-72

---

Société française d'ingénierie à vocation internationale recherche pour renforcer à Paris son équipe chargée du
**RECRUTEMENT**
un jeune collaborateur (Hme) parfaitement bilingue français, anglais (origine anglo-saxonne souhaitée). Ayant nécessairement une première exp. professionnelle d'envir. 2 ans en recrutement ou dans la fonction Personnel. Merci d'écr. Joindre C.V. + photo et préciser votre dernière rémunération en rappelant sur l'enveloppe la référ. 5148, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

---

Particulier cherche
1 MAITRE D'ETUDES
ayant expér. enseignement à partir 15 septembre, pour surveillance et discipline travail, devoirs, de 3 enfants section C, 3e, 2e, 1re, objectif grandes écoles. Conviendrait à ex-Professeur de Maths. Lieu de travail : Paris. Ecr. avec C.V. et prétent. sous le nº 42342 B - BLEU, 17, rue Label - 94300 Vincennes

---

SVP RESSOURCES HUMAINES
Cabinet Conseil
spécialisé en recrutement de cadres souhaite s'attacher la collaboration d'un ou d'une

### graphologue

Diplômé, vacataire ou à temps partiel, pour participer à l'élaboration de diagnostics individuels dans le cadre d'un travail d'équipe.

Plusieurs années de pratique de l'analyse graphologique appliquée au recrutement sont un impératif.

Adresser dossier de candidature détaillé sous référence 100 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

---

### TRINDEL

(6 000 personnes)
SOCIETE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES, D'AUTOMATISME ET D'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
recherche pour son Département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE » en pleine expansion plusieurs :

### ANALYSTES-PROGRAMMEURS
### CHEFS DE PROJETS

ayant une expérience de SOLAR et/ou de D.E.C. PDP 1.
La connaissance des logiciels de base sera très appréciée.
INGENIEUR formation E.S.E., GRENOBLE ou équivalent.

— Anglais souhaité.
— Lieu de travail : SAINT-OUEN 93400.
— POSTE EVOLUTIF.

Envoyer curric. vitae + photo et prétentions sous la référence A 78/30 à : Société TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne. — 75383 PARIS CEDEX 08.

---

importante société financière
recherche

### ingénieur 110 000 +

Ayant une expérience confirmée d'exploitation, d'entretien ou de sécurité de grandes installations industrielles (chimie, pétrole, industries mécaniques).

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, intervenant à l'échelon international, il aura pour mission d'apprécier, sur le plan technique, la qualité et la fiabilité des installations dans lesquelles la Société peut, éventuellement, engager une responsabilité financière.

Cette activité, à la fois technique et commerciale, demande un anglais courant et offre l'opportunité de déplacements courts mais fréquents, à travers le monde entier.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 3513 à M. Collet au 1, rue de Berri - 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

---

IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES
Banlieue SUD-OUEST de PARIS
recherche

### INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou deux à trois années d'expérience

Pour les activités suivantes :
— Logiciel système, principalement compilateurs ;
— Logiciel d'application temps réel, en particulier téléphonie.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.
Nationalité française exigée

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 73.936 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

---

### TRINDEL

(6.000 personnes)
Société d'installations électriques d'automatismes et d'informatique industrielle recherche pour son département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE » basé à SAINT-OUEN (93400)

### TECHNICIENS DE MAINTENANCE

ayant une expérience sur minicalculateurs et leurs périphériques
(Expérience sur PDP 11 et de systèmes temps réel appréciée)

- Formation B.T.S. électronique APPA 2e degré ou similaire.
- Libérés obligations militaires.
- Permis de conduire exigé.
- Avantages sociaux bâtiment et T.P., mutuelle, restaurant d'entreprise, frais de déplacements.
- Voiture de fonction.
- Poste évolutif.

Env. C.V., photo, prétentions, sous réf. A 78/21 à Société TRINDEL, DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS cedex 08.

---

Sté d'Expertise Comptable recherche
**UN ORGANISATEUR**
responsable de projets, en liaison avec des informaticiens. Il faut être capable de prendre en charge l'ensemble des problèmes de mise en place ou transposition informatique.
Ce poste, rapidement autonome, nécessite une bonne expérience de l'informatisation comptable et de gestion dans l'entreprise.
**UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
sur HB 61.60. Envoyer C.V. et prétent. à P. Convert, UFEC, 2, av. Hoche - PARIS 75008

---

SOCIETE française, région Sud-Est, recherche pour direction technique, un INGENIEUR formation Ecole Centrale ou Arts et Métiers. Age : 35 ans min. Anglais souhaité. Ayant 5 à 10 ans d'expérience de la transformation des matières plastiques. Le candidat doit avoir aussi de bonnes aptitudes à l'organisation, pour diriger une usine de 200 personnes et une habitude des contacts avec le personnel.
Adresser C.V., indiquant détail de carrière, photo et prétent. Ecr. s/nº 761970 M, à Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002, qui tr.

---

Jeune Société de Production audio-visuel recherche
**UN RÉALISATEUR**
ARTISTIQUE et TECHNIQUE
Dynamique, disponible 25 ans minimum. Salaire à débattre. TELEPH. : 606-47-04

---

Important organisme Santé publique, recherche pour LYON un
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
Etablissement moderne de 300 lits. Convient à DIRECTEUR ADMINISTRATIF de fort niveau ou à directeur ou économe d'hôpital ou de collectivités.
Ecr. nº 2760 ou téléphoner au (28) 35-42-63, Cabinet BLIQUE, Conseil en Recrutement 160, avenue de Strasbourg 54000 NANCY

---

BANQUE ETRANGERE recherche pour sa succursale de PARIS
**UN (E) ADJOINT (E) AU CHEF COMPTABLE**
si possible connaissant l'anglais et exp. comptabilité de banque. Tél. pr rendez-vous service du personnel : 723-78-57

---

IMPT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue NORD de PARIS
recherche
**INGÉNIEUR-MÉCANICIEN**
DIPLOME
pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
— Méthode de fabrication,
— Exploitation des machines à commande numérique,
— Utilisation des langages de commande numérique,
— Ecriture de post-processeurs (APT, AFAPT),
— Utilisation du Basic ou Fortran,
— Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adress. C.V., photo et prétent. nº 73605, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

## emplois régionaux

Nous sommes un très important groupe alimentaire avec une usine proche de Strasbourg.
Dans le cadre de notre service Maintenance
nous recherchons

### • un ingénieur électricien

MISSION : prendre en charge
- la distribution générale des fluides et énergies
- les installations générales d'électricité
- le fonctionnement d'une chaufferie industrielle.

PROFIL :
ingénieur diplômé ayant une expérience industrielle et le goût des techniques modernes de régulation.

### • un ingénieur automaticien

MISSION : assurer
- l'entretien, le fonctionnement et la mise au point de procédés modernes de régulations industrielles
- l'animation et la coordination du service régulation automatique.

PROFIL :
ingénieur diplômé ayant une bonne expérience industrielle qui va de la régulation analogique PID aux ordinateurs industriels en passant par les automates programmables.

Ces deux postes demandent une grande compétence au travail en équipe aussi bien avec la production que les travaux neufs et certaines qualités pédagogiques pour la formation du personnel exécutant.

Envoyer votre CV + photo ss réf. R2M à

Mars ALIMENTAIRE
Service du Personnel
B.P. 36 - 67501 HAGUENAU CEDEX.

---

Centre de Recherche NANCY recrute pour son Laboratoire d'AEROSOLOGIE
**INGENIEUR**
ou DOCTEUR ES SCIENCES
— Chargé notamment de la conduite des études concernant les poussières ;
— Bonnes connaissances en mécanique des fluides ou en génie chimique exigées ;
— Expérience professionnelle dans le domaine de la métrologie des polluants appréciée ;
— Contrat à durée déterminée, avec perspective de contrat définitif.

Adresser C.V., prétentions et photo s/réf. 1354, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

---

NICE-MATIN rech. très bon conducteur offset connaissant parfaitement noir et couleur pour être adjoint au chef rotativiste. Ecrire : Direction de « Nice-Matin », 27, av. Jean-Médecin, 06000 Nice, en ind. réf. et qualificat. Discrétion assurée.

---

Centre Form. Trav. Soc. PAU
recherche
DIRECTEUR ADJOINT
Expérience enfance inadaptée souhaitée. Formation : juriste et gestionnaire C.C. mars 1966, sal. : 60 à 80.000 F F selon anc. Adresser réponse sous nº 7733, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

## secrétaires

**GROUPE DE PRESSE**
recherche
**EXCELLENTE DACTYLO**
Sachant répondre au téléphone, faire classement et tenir fichier, esprit vif, grande disponibilité. Libre rapidement.
Tél. pour prendre rendez-vous : 720-25-11 - 25-23 - 91-95

## capitaux ou proposit. com.

**URGENT**
N'INTERESSE QUE GRAND
**ÉDITEUR**
(de préférence spécialisé)

Exploitable immédiatement produit : C.A. 26.000.000 F/an, marge brute : 65 %.

Publication mensuelle, marque, maquette, plan de financement, marketing, clients (et éventuell. DIRIGEANT pour lancement).

Produit qui s'autofinance sur marché porteur.

NE SE FAIRE CONNAITRE que par TELEGRAMME à Cabinet DEGRET 24, place Malesherbes 75017 Paris (ne pas téléphoner).

## propositions diverses

A. V. musée de science naturelle avec ou sans maison aménagée, Hainaut, Belgique. Pour renseignem. : DUPUIS Charles, Téléphone : 03-071/58-82-55

## autos-vente

**– de 5 C.V.**

A vendre DAF 55, année 1972, très bon état. Tél. : 362-65-89.

## demandes d'emploi

### CHEFS D'ENTREPRISE

**L'Agence Nationale Pour l'Emploi** vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE ADMINISTRATIF. — 36 ans, expérience en organisation administrative, 4 ans chef de services généraux. Anglais courant. Bonnes connaissances en allemand. Goût du contact.
RECHERCHE : poste responsabilité dans direction administrative (SERNENC).

CADRE DIRECTION. — 43 ans. Diplômé I.C.G., 15 ans expér. transports (spécialisé dans la gestion d'ateliers, parcs de véhicules et engins). Exp. direction et gestion, exploitation commerciale, administration.
RECHERCHE : poste de direction dans groupe transports — loueur — Société ind. T.P. (Section E).

F. 46 ans. — Licenciée en espagnol, parfaite connaissance de l'anglais. Ses responsabilités antérieures lui ont donné une excellente pratique des relations extérieures, de l'initiative, du commandement et de l'organisation
RECHERCHE : responsabilité d'un service de relations publiques ou de direction d'une boutique de luxe (Section BCO/JV).

INGENIEUR CONSEIL EN ORGANISATION industrielle. — 28 ans, 2 ans expérience en contrôle de production, planification, ordonnancement, systèmes de maintenance, etc. Trilingue anglais/espagnol. Libre immédiat.
RECHERCHE : emploi France ou Etranger (Section BCO/YD).

ANPE
s'adresser à:
**AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

---

ATTACHEE COMMERCIALE
5 ans d'expérience professionnelle, secteur prêt-à-porter. Anglais-allemand. Libre 1er sept. Etudierait toutes propositions poste responsable.
Ecr. nº 6076, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

**INFIRMIER D.E.**
ch. place étranger (AFRIQUE), exp. similaire. T. ce jr 325-66-48.

---

Spécialiste Sciences Humaines, niveau D.E.A. Sociologie et maîtrise Psychologie + bon. connaiss. mathématiques appliquées, ch. emploi dans entreprise privée ou publique, ttes régions de FRANCE. Et. toutes propositions (chargé d'études, fonct. person., rel. hum. ds entr. Ecr. nº T 07243 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

---

Négociateur ht niveau internat. IMPORT - EXPORT
Textile + accessoires et gadgets. Pratique 10 ans + introductions. Pouvant mener mission, importations, fabric., surveill. concept., créations produits et collections, dispose réservoir meilleurs fabricants asiatiques + quotas. Accepte toutes missions mi-tps ou temporaires Inde - Asie. Téléph. : 278-45-32, H.B. -

---

J.H. 26 a., dég. O.M. Licence Droit privé, maîtrise droit des affaires, ch. empl. Etud. toutes propositions - Tél. : 209-16-74.

## information divers

### POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

**BASTILLE**
DUPLEX refait à neuf :
Living + chbre, 215.000 F
Dble living + 2 chbres, 280.000 F
Living + 2 chbres + terrasse, 295.000 F.
Propriét. : 927-59-48 ou 322-06-89

---

**ETOILE** Sur jardin, 105 m2 à rénover, 5 pièces, entrée, cuisine, w.-c., 2 bains, 3e étage, asc. 980.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

---

**REUILLY** Bel immeuble d'angle pierre de taille sur square, splendide 2 pièces tt confort en 75 m2. - 522-48-55.

---

Pr. SACRE-CŒUR - Bel appt, 2 p. tt cft. Vis. mardi 1er (12 h. à 16 h.), 1er ét. 2, r. d'ORSEL.

---

PEREIRE - Plein soleil
Très bel imm., 180 m2, dernier étage, balcon, beau 6 p. + 2 chambres service. BOURDAIS - 766-51-32, ORPI.

---

Près Parc MONCEAU, 200 m2, 6 p. + 4 serv. dernier étage, ceinture balcon. Soleil. BOURDAIS, 766-51-32, ORPI.

---

BOIS VINCENNES, près RER, magnifique 3 pces, entr., cuis., wc, salle de bains, balc. Parkg. 355.000 - 345-82-72

---

12e Mo St-Mandé - Bel imm. 2 appts à moderniser, 3e étage, 45 m2, 2 p., entr., cuis. 125.000 520-13-57 ou 33, av. Quihou, 17 h.-19 h. Samedi, dim., lundi.

---

NATION - Splendide
Pierre de taille ravalé. Entrée, 4 pces, cuis., wc, s. bains, chff. Ascens. 440.000 F - 346-63-85

### Paris Rive gauche

**RUE MOUFFETARD**
SAINT-MEDARD
Restauration grande qualité
**STUDIO** 28 m2 environ
**2 PIECES** de 44 m2 à 58 m2 environ
**3 PIECES** de 61 m2 à 80 m2 environ
**5 PIECES** EN DUPLEX 105 m2 env.
SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN.
Très bonne exposition.
**SOREDIM** : 755-98-57 227-91-45

---

**GOBELINS** Immeuble standing
3 pièces tt confort. Visites mercredi 2 de 14 à 19 h : 67, boul. St-Marcel. Lumineux. 331-81-11.

---

**SENAT** APPT DE QUALITE DS IMM. DE CLASSE
Arbres, soleil, calme **160 m²**
TEL. 727-10-44

---

**60** APPARTEMENTS DANS LE **6e**
4.000 à PARIS et AUTOUR
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ :
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 BIS, AV. DE VILLIERS
75017 PARIS - 757-62-02

---

MONTPARNASSE. Imm. P. de taille. Beau 3 p. 65 m2, 5e ét., balc., tt cft. 350.000 F. 622-54-80.

---

CONVENTION - Bel imm. 1900. Séj. + 2 ch., c., bns, 60 m2, 5e ét., asc. B. BALC. 266-67-06.

---

RUE DE BOURGOGNE
CHARMANT 2 P., SOLEIL. 290.000. Eicher au 359-99-69.

---

BOSQUET
CHARMANT 4 P., tout confort. GRAND BALCON. SOLEIL. 530.000. Eicher au 359-99-69.

### Région parisienne

**SAINT-CLOUD**
**DANS PARC 2 HA**
Imm. pierre de taille
Quelques beaux appartements 4 et 5 PIECES

Habitables à la rentrée
Sur place :
132, bd de la République
11 à 13 h et 14 à 19 h.
Tél. 602-95-06

---

**ST-CLOUD** PART. VEND APPT 4/5 P.
en duplex, terrasse 90 M2 plantée, vue imprenable, tout confort, cuis.-repas, tout équipé, garage, cave, 720.000 F. 771-68-78, avant 11 h, après 18 h.

### Province

LA PLAGNE - Multiprop. vend appt 5 pers., gd st., pisc., pistes ski pd imm. 3 sem. hiv., 2 sem. été. - Ogier, 22, r. du Champ-de-l'Alouette - 75013 Paris

---

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Le Monde

# régions

## ILE-DE-FRANCE

Clowns et magiciens dans un grand ensemble

### LES JEUX DE MEAUX

Encaissés entre les immeubles aux fenêtres innombrables, la scène et son cercle de spectateurs exubérants font une trouée chaleureuse dans l'obscurité qui envahit, en ce soir de juillet, la cité de Beauval, près de Meaux (Seine-et-Marne).

Après Adrienne la magicienne, en rutilant costume d'argent sorti d'une bande dessinée, voici Désiré Bross. Le regard est bleu, timide, les mains jonglent. Dans l'assistance, des visages maquillés d'enfants, d'adultes, se font attentifs. Désiré hésite, sourit, jongle à nouveau. Soudain du fond de la place, des cris incohérents... Une femme aux cheveux gris, vêtue de noir, se précipite, de plus en plus véhémente : « *C'est mon fils !* » La voici sur scène disputant à Désiré les balles, puis un chapeau, et l'honneur de la prouesse. Tout le monde s'esclaffe. Pas besoin de parler ou de comprendre le français, la vie est là. Ce couple de clowns, tout au long de la soirée, réinvente, avec un rare bonheur, les gags parfois usés qui ne font plus guère rire. Magie, acrobatie avec Armance, équilibre sur échelle avec Luigi et Alfonso, les peintres en bâtiment, et salut final en musique. La Compagnie foraine (1), troupe d'artistes issue du théâtre et du cirque, clôt ainsi une Quinzaine d'animation lancée en juillet dans un autre quartier excentré et populaire de Meaux, la cité Pierre-Collinet (1 750 logements et 1 900 jeunes).

L'initiative est partie d'une commission d'animation créée cette année par les habitants et la municipalité, associés à diverses amicales de toutes nationalités. Cette création se situe dans le cadre d'une opération dite de « réhabilitation ». La cité Pierre-Collinet, construite dans les années 60, période où les impératifs de rentabilité primaient, est devenue une cité où sont logés les familles nombreuses, les familles immigrées, les « cas » sociaux.

#### « Poï-Poïdrome »

Pour la grande majorité des résidents, les vacances se passent comme d'ordinaire sur les rares pelouses et le béton de la cité. Mais, cette année, durant deux semaines, dans divers ateliers, des dizaines de jeunes et d'adultes ont fait les funambules et du trapèze, roulé à monocycle, joué aux magiciens et aux musiciens. Ou bien sont devenus, par instant, le clown au nez rond, le Pierrot lunaire ou tout simplement l'extravagant qui se promène, somptueusement maquillé, dans sa cité...

Deux semaines à Meaux, puis Paris. Jeudi 27 juillet, à Beaubourg, les jeunes de la cité Pierre-Collinet se sont installés dans l'atelier de l'exposition « Poï-Poïdrome » située dans les galeries contemporaines du Centre d'art moderne. Ils ont apporté leurs costumes, se maquillent, font de la magie. Des caméras vidéo les filment. « Poï-Poïdrome »... C'est le nom d'une fondation créée par le poète Filliou et le peintre Pfenfer où chacun, professionnel ou non, peut venir rendre hommage aux « Rimbauds et Dogons », bref à tous les poètes de la rue. « Poï-poï », cela veut dire, en dogon, « salutations », — une rencontre préalable à toute création. A la cité Pierre-Collinet, en d'autres termes, les habitants se sont dit « poï-poï », et l'aventure commence...

DANIELLE ROUARD.

(1) La Compagnie foraine, Adrienne Larue, 22, boulevard Saint-Marcel, Paris (5e). Tél. : 331-80-69.

Dans l'Essonne

### Une base de loisirs de 210 hectares risque de défigurer le site naturel de Dourdan

Dourdan, capitale traditionnelle du Hurepoix, à une cinquantaine de kilomètres de Paris. Sa population est passée en quelques années de trois mille cinq cents à huit mille habitants. Ils seront dans quelque temps quinze mille, mais pas un de plus, ont prévenu les édiles, qui veulent préserver une « *dimension humaine* » à « *cette petite ville de province* ».

Pourtant, ce qui préoccupe avant tout les Dourdonnais c'est le projet de réalisation de la base plein air et de loisirs.

Celle-ci a été décidée officiellement le 2 mars 1973 ; son périmètre a été délimité le 14 février 1977. Elle couvre environ deux cent dix hectares entre les deux massifs forestiers domaniaux de l'Orge et de Saint-Arnould. Susceptible d'accueillir jusqu'à dix mille personnes par jour, elle comprendrait notamment un centre balnéaire, des étangs de pêche, un golf public, un club d'équitation, une ferme d'animaux domestiques et exotiques.

Une fois la base définie, l'essentiel restait — reste — à faire : obtenir la déclaration d'utilité publique ; acquérir les terrains : évaluer les dépenses de fonctionnement — l'investissement est assuré par la région Ile de France à 60 % et l'Etat à à 40 % ; définir l'importance et les caractéristiques des aménagements à réaliser. Or, dans ses conclusions, le commissaire enquêteur vient d'émettre un jugement des plus circonspects dont il n'est guère possible de tirer une décision favorable. Il va donc falloir demander au Conseil d'Etat de trancher pour ce qui concerne l'indispensable déclaration d'utilité publique. Mais surtout ce rebondissement donne aux adversaires du projet l'occasion de faire connaître plus précisément leurs objections.

Ainsi l'UDANE (Union départementale des associations de défense de la nature de l'Essonne) se déclare « *très réservée sur la conception et l'aménagement de cette base de loisirs et pessimiste sur les incidences financières et les frais de fonctionnement qui seront à la charge des contribuables de l'Essonne* ». Certains Dourdannais estiment que ces dépenses pourraient même entraîner une augmentation de 10 % des impôts locaux. A cela M. Pierre Ceccaldi-Pavard, sénateur, maire de Dourdan (mod.), répond que le déficit, pour 75 %, sera payé par le département avec un plafond de 10 000 F par hectare planté et 5 000 F par hectare de forêt, le reste revenant à la commune.

Pourtant, ce qui est en cause, c'est d'abord la nature même et les conséquences écologiques du projet. M. Joël Chardine, un des animateurs d'un groupe intitulé « Prenons la parole », constitué à Dourdan autour de militants de gauche, affirme : « *Cette commune et sa région possèdent un site qui permet de répondre de façon naturelle aux besoins d'évasion de la population urbaine du sud de Paris. Ce projet détruira l'équilibre existant par un déboisement, et la destruction de terres de culture. Quant au plan d'eau, il risque de détruire partiellement la nappe phréatique.* »

« *Chaque dimanche*, répond M. Ceccaldi-Pavard, *il y a des centaines de personnes dans la forêt de Dourdan qui sont laissées à elles-mêmes et qui la détériorent.* » Il affirme que l'aménagement définitif ne se fera qu'en dix ou quinze ans et qu'il y aura « *des équipements solides et sommaires et non pas somptuaires* ».

## PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

### Les communes du littoral réclament une rallonge budgétaire pour leurs stations d'épuration

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans le domaine de l'épuration des eaux, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de toutes les régions littorales françaises celle dont le niveau d'équipement est le plus faible. C'est pourquoi une quarantaine de maire des communes littorales, réunis récemment à Hyères (Var) pour une journée d'information sur les problèmes d'épuration (1), ont adopté à l'unanimité une motion dans laquelle ils demandent à l'Etat « *de mettre en place un plan d'équipement sur dix ans et d'inscrire à son budget annuellement les crédits nécessaires à la réalisation de ce plan* ».

Il existe dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur cinq cents stations d'épuration communales, mais, Marseille en tête, toutes les grandes agglomérations littorales, à l'exception de Cannes, en sont encore dépourvues. Or deux tiers de la population sédentaire.

La principale contrainte, à laquelle se heurtent les communes de la côte est celle de la rareté et du coût des terrains disponibles pour l'implantation d'une station.

Il semble pourtant que les progrès réalisés dans la miniaturisation des équipements donnent quelque espoir aux maires. Selon les techniciens, il serait désormais possible sur une superficie de 1 500 à 2 000 mètres carrés de construire une station de traitement physico-chimique susceptible de desservir dans de bonnes conditions une ville de cent mille habitants.

Le second handicap des communes du littoral méditerranéen tient aux variations saisonnières considérables de population.

« *Les crédits d'Etat répartis dans la région au cours du VIe Plan pour les équipements d'assainissement et d'adduction d'eau, se sont élevés en moyenne à 30 millions de francs par an, dont 7 millions de francs seulement pour la construction de stations d'épuration — correspondant à 35 millions de francs de travaux*, — a expliqué le directeur régional de l'équipement, M. Funel. *Il faudrait consacrer à l'épuration de la côte entre 1 200 millions et 1 500 millions de francs. A ce rythme*, a-t-il ajouté, *cela prendra quarante-cinq ans...* »

GUY PORTE.

(1) Organisée par le Collège européen de réflexion et d'échanges sur l'environnement (COMER).

● *Dégazage au large de Toulon.* Toute baignade a été interdite, pendant une partie de la journée du dimanche 30 juillet, sur la plage du Mourillon, à Toulon, en raison de la présence d'une nappe de mazout de cinquante mètres de long. Cette nappe, provenant du dégazage en mer d'un pétrolier, a été neutralisée par la marine nationale et par les services municipaux.

## AUJOURD'HUI

### MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31.JUIL.78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1.8.78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 juillet à 0 heure et le mardi 1er août à 24 heures :

La perturbation orageuse qui affectera lundi la majeure partie du pays se déplacera très lentement vers l'est, ralentie par les hautes pressions d'Europe orientale. Une petite dépression se formera sur la Manche, une autre sur le golfe de Gênes, tandis que les hautes pressions du centre-Atlantique se décaleront légèrement vers le sud. Un temps un peu plus frais, mais moins encore nombreux dans les régions proches de l'Atlantique et s'étendra lentement vers l'intérieur de la France.

Mardi 1er août, la zone de temps très nuageux avec des pluies orageuses affectera encore la moitié est de notre pays ; les orages seront encore nombreux dans les régions s'étendant des Alpes au Jura, aux Vosges, aux Ardennes et à la Manche orientale ; ils deviendront peu fréquents dans les autres régions.

Sur la moitié ouest de la France, le temps sera plus variable, passagèrement nuageux avec quelques averses modérées ; des éclaircies apparaîtront, principalement sur les régions atlantiques.

Les vents seront généralement modérés, de secteur sud-ouest ; ils s'orienteront progressivement à nord-ouest et pourront devenir temporairement forts près des côtes.

Les températures seront généralement en baisse.

Le lundi 31 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,8 millibars, soit 756,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 22 et 15 ; Cherbourg, 17 et 14 ; Clermont-Ferrand, 31 et 15 ; Dijon, 32 et 18 ; Grenoble, 33 et 17 ; Lille, 29 et 18 ; Lyon, 32 et 17 ; Marseille, 32 et 20 ; Nancy, 32 et 17 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice, 27 et 20 ; Paris - Le Bourget, 28 et 17 ; Pau, 19 et 13 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 18 et 12 ; Strasbourg, 33 et 17 ; Tours, 23 et 15 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 degrés ; Amsterdam, 31 et 14 ; Athènes, 29 et 24 ; Berlin, 31 et 18 ; Bonn, 32 et 17 ; Bruxelles, 33 et 19 ; Le Caire, 30 et 22 ; îles Canaries, 28 et 20 ; Copenhague, 27 et 15 ; Genève, 31 et 16 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 23 et 16 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 23 et 15 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 26 et 21 ; Palma-de-Majorque, 34 et 16 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 27 et 16.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 139

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | ■ | |
| II | | | | | | ■ | | | |
| III | | | | | | | ■ | | |
| IV | | | | | | ■ | | | |
| V | | | | | ■ | | | | |
| VI | | | ■ | | | | | | |
| VII | | | | ■ | | | ■ | | ■ |
| VIII | | | | | ■ | | | | |
| IX | | | | | | | | | |
| X | | ■ | | | | | ■ | | |
| XI | ■ | | | | | | | | ■ |

HORIZONTALEMENT

I. Un petit bouquin introuvable chez les libraires. — II. Tombe de haut ; Paraît plus grand quand il est mal porté. — III. Lorsqu'elles sont petites, ce sont de fines lames ; Terme musical. — IV. Fruit ; Est sensible aux coups de pouce. — V. Eventuellement appréciées ; Invitation gastronomique. — VI. Permet de localiser ; Finit par se rétracter à force d'être pressée. — VII. Fils étranger ; Sépare deux termes pour mieux les unir. — VIII. Exige un certain recul ; Rivière. — IX. Dont on ne peut pas disposer. — X. Œuvre de vers ; Un besoin de la première heure [épelé]. — XI. Ne manquent donc pas d'un certain équilibre.

VERTICALEMENT

1. Peut trouver place dans une collection de papillons. — 2. Peut donc être prisée. — 3. Occupe un poste haut placé dans la marine ; Panier percé. — 4. Très proche du feu ; Agent de publicité. — 5. Somme ; Saint ; Conseil de détente. — 6. Pas gratuite. — 7. Possessif ; Va et vient en Extrême-Orient ; Au bord de l'eau. — 8. Pèsent bien moins que les armoires. — 9. Qui a reçu un autre mandat ; Rosit bien souvent à l'aube.

Solution du problème n° 2 138

*Horizontalement*

I. Divisible. — II. Isolateur. — III. Gare ; Atre. — IV. Ita ; Pile. — V. Tics ; Is. — VI. Isée ; Eire. — VII. Mu ; Eon. — VIII. Rage ; Brut. — IX. Ana ; Basse. — X. Denier ; Su. — XI. Estoc ; Air.

*Verticalement*

1. Digitigrade. — 2. Isatis ; Anes. — 3. Vorace ; Gant. — 4. Ile ; Semé ; Io. — 5. Sa ; Bec. — 6. Italie ; Bar [*poisson*]. — 7. Bêtisiers. — 8. Lure ; Roussi. — 9. Ere ; Menteur.

GUY BROUTY.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 juillet 1978 :

● DES DECRETS

— Portant modification du décret n° 70-402 du 13 mai 1970 modifié fixant la liste des certificats et diplômes exigés des candidats au premier concours donnant accès aux instituts régionaux d'administration.

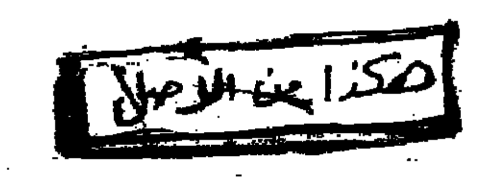
— Modifiant les annexes nos 1 et 2 du décret n° 77-389 du 25 mars 1977 portant application de l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires.

— Modifiant le décret du 29 janvier 1968 relatif au statut particulier du corp des gradés et gardiens de la paix de la police nationale (candidatures féminines).

— Relatif à l'application des articles premier et 2 de la loi n° 78-698 du 6 juillet 1978 sur l'emploi des jeunes et de certaines catégories de femmes.

— Relatif au contrat emploi-formation.

— Créant une direction générale de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie et décret portant nomination de son directeur.





Le Monde

# économie

...TE-D'AZUR

...ment une rallonge

...ons d'épuration

GUY PORTE



...DÉBUT DE MATINÉE

officiel

## TRANSPORTS

### La grève des aiguilleurs du ciel

#### UN DIMANCHE A ORLY...

« Que l'on nous fasse attendre parce qu'il n'y a pas d'avions ? Soit. Mais regardez dans quelles conditions, c'est désolant ! » *Exclamation d'une voyageuse parmi d'autres, le dimanche 30 juillet à Orly. Elle espère depuis des heures un vol qui ne vient toujours pas. On s'impatienterait à moins.*

*Sombre dimanche assurément. A l'Ouest comme au Sud, les halls des deux bâtiments — où une foule d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux, attendent depuis l'aube, épuisés — n'ont plus grande ressemblance avec l'image sophistiquée et confortable, des aéroports internationaux. Il n'y a guère que la speakerine du haut-parleur qui semble ne pas se départir d'une voix si calme, qu'elle en devient lancinante.*

*La grève du zèle des aiguilleurs du ciel a jeté le désarroi dans l'organisation de la circulation aérienne. Ce n'est pas une surprise. Mais ici, au sol, on semble n'avoir rien prévu pour aider à patienter ceux qu'on attendait pourtant en aussi grand nombre. Pire, on leur délivre au compte-gouttes des informations qui se perdent souvent dans le tohu-bohu général.*

*Vingt heures : des centaines de personnes font la queue, entassées, écrasées, devant le guichet qui enregistre pour le Maroc. Ils ont leurs billets. La plupart sont des travailleurs immigrés chargés de caisses et de valises, quelquefois de malles. Calé contre la rambarde, un jeune couple attend depuis 8 heures du matin l'avion pour Casablanca.* « Il n'y a rien pour s'asseoir, *disent-ils.* Dès qu'il y a quelques places disponibles dans un avion, c'est la ruée ; on nous traite comme des bestiaux. » *Pour l'Agérie, ce n'est pas mieux.*

*Un peu plus loin, un C.R.S., grand et fort, fend la foule. Il fait déplacer quelques voyageurs avec leurs bagages. On se demande pourquoi ? Puis il crie à son collègue, plus timide :* « Gueule, c'est toi le flic ! »

*Deux étages plus haut, tout le monde a le nez levé vers le tableau électronique. En jaune s'inscrivent les retards. Certains jouent aux devinettes : « Partira, partira pas ? » Jeu de hasard, puisque aucune règle cohérente ne semble déterminer les horaires improvisés.*

*Là bas, dans les bars, on a cessé de servir des boissons alcoolisées. Prudence louable. Pourtant nulle colère parmi les passagers ou plutôt ceux qui espèrent en devenir. Seulement une grande fatigue — yeux cernés et chemises trempées par la transpiration — et une totale lassitude. Quelques enfants reçoivent des gifles qu'ils ne méritent pas.*

*Le soleil se couche. Sur la piste les avions qui continuent leur ballet incompréhensible ont allumé leurs phares. Dans les halls, on se prépare à passer la nuit. Quelques-uns ont trouvé un siège. Les autres, la majorité, font comme ils peuvent. Il paraît que sur les routes on circule plutôt bien...*

STÉPHANE BUGAT.

### Situation chaotique dans les aérogares

La grève des contrôleurs aériens commencée dans la matinée du vendredi 28 juillet devrait s'achever le matin du mercredi 2 août. Les bureaux nationaux de l'ensemble des syndicats doivent alors se réunir pour décider d'un éventuel élargissement du mouvement, qui continue de créer le désordre dans les aéroports français et étrangers.

Les syndicats font valoir qu'*« aucune véritbale négociation avec l'ensemble des organisations professionnelles n'a eu lieu depuis 1970 »*. Ils avertissent que *« le mouvement pourrait se durcir si aucune discussion ne s'ouvre »*.

On laisse entendre au ministère des transports que M. Joël Le Theule n'entamera aucune négociation aussi longtemps que la grève des aiguilleurs du ciel durera mais, qu'*« une fois la reprise du travail effective, il est disposé à recevoir tous ceux qui le voudront. »*

Les aéroports français et certains aéroports européens proches ont connu, cette fin de semaine, une situation chaotique. A Orly, où les retards variaient, le dimanche 30 juillet, de une heure à dix-sept heures, le mécontentement avait gagné les voyageurs à destination de l'Afrique du Nord pour lesquels des dortoirs avaient dû être aménagés.

Les deux aéroports londoniens de Heathrow et Gatwick étaient paralysés pour la quasi-totalité des vols vers la France, l'Italie, l'Espagne et la Grèce, avec des retards de deux jours pour les vols charters, non prioritaires. British Airways a dès à présent fait savoir que ses services à destination de Palma étaient complets jusqu'au 27 septembre et ses services vers Alicante et Malaga jusqu'à la mi-novembre.

L'aéroport de Palma-de-Majorque a dû être fermé le samedi soir 29 juillet à tous les vols en provenance de l'étranger, en raison de la saturation des pistes occupées par les avions en instance de départ. Pour M. Manuel de Prado, président d'Ibéria, qui *« parle de tentative de blocus touristique contre l'Espagne »*, la grève des contrôleus français se traduit par *« une perte économique très grave pour la compagnie et pour le tourisme espagnol dans une année que l'on prévoyait très bonne »*.

La situation est plus proche de la normale sur les vols à destination des pays de l'Est (Pologne, Suisse, Autriche), les avions étant détournés vers l'Allemagne fédérale ou pris en charge par les contrôleurs allemands sur l'est de la France.

### UNE ACTION DÉLIBÉRÉE DE SABOTAGE déclare le directeur général d'Air Inter

« Le mouvement des contrôleurs aériens est une action délibérée de sabotage qui dépasse la grève du zèle, *nous a déclaré M. René Lapautre, directeur général d'Air Inter*. Même l'application la plus stricte des règlements ne peut expliquer les retards très importants et parfaitement arbitraires que subissent certains vols, au départ notamment des aéroports de province. Ce lundi matin 31 juillet, par exemple, le décollage d'un Airbus à destination de Paris était annoncée avec un retard de sept heures, celui d'un Mercure à destination de la capitale était assuré d'un retard de toute la matinée au départ de Montpellier. »

## CONJONCTURE

# Les chances du plan Barre

*(Suite de la première page.)*

*« Les conseils de l'O.C.D.E.* (1) *sont des conseils d'Anglo-Saxons qui n'ont rien compris ou ne veulent rien comprendre à la nouvelle donne mondiale »*, nous a déclaré l'un des meilleurs experts économiques du gouvernement.

*« Les Allemands, eux, ont une vision claire et lucide des choses quand ils disent accepter le sacrifice du chômage comme prix d'une plus grande sécurité, celle-ci étant rendue nécessaire par les risques nouveaux surgis ces dernières années dans un monde plus dangereux et plus incertain. »* Et de citer l'instabilité monétaire, la montée du protectionnisme, l'hyper-compétition commerciale entre nations, le renchérissement des prix de l'énergie et des matières premières. *« La seule chose qui importe vraiment,* avait-on ajouté, *est d'être capable de fabriquer les produits nouveaux dont ont besoin les pays en voie de développement et d'abord, bien sûr, les pays pétroliers. »*

● *M. Barre mène-t-il la seule politique possible ?* Probablement pas, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le dosage des mesures, leur étalement dans le temps, le choix des catégories sociales qui les supporteront. La preuve en est que après les élections, on s'est beaucoup interrogé au sein du gouvernement comme à l'Elysée, sur la meilleure tactique à suivre. Fallait-il notamment mener de front une politique d'assainissement économique et d'ouverture sociale, de toute façon coûteuse, ou réussir d'abord la première, sans entamer la seconde, comme cela était possible après l'échec électoral de la gauche. Pour le pouvoir, la réponse politique n'était pas évidente : tout avantage donné aux salariés les moins favorisés devra être payé par d'autres catégories socio-professionnelles, notamment par les cadres, comme on le verra prochainement lorsque sera connu le projet de budget du gouvernement pour 1979, qui, en matière de fiscalité, pourrait réserver quelques surprises désagréables.

Ce qui est certain, c'est que le fiasco du programme commun fournissait à M. Barre la plus belle des occasions pour proposer à la France une voie qu'on n'avait jamais explorée : celle d'une économie cherchant le profit et encouragée à le faire, une économie dans laquelle le secteur public ébaucherait un certain recul pour mieux laisser le secteur privé jouer les premiers rôles. Une voie, somme toute, exactement opposée à celle empruntée à la Libération et que voulait remettre à jour et renforcer le programme commun. *« Si nous ratons cette occasion, c'en est fini pour vingt ans »*, nous confiait récemment un des proches de M. Monory, qui ajoutait : *« Il nous faudrait revenir à un dirigisme accru avec tous les dangers et les risques d'inefficacité que cela comporte. »*

Critère de la réussite : dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, on estime que au-delà de 11,5 % de hausse des prix cette année, l'expérience en cours échouerait à cause de hausses excessives des coûts salariaux et des attaques contre le franc.

● *Les circonstances sont-elles favorables au premier ministres ?*

L'annonce faite au printemps de la phase 2 du plan Barre a été à l'origine du climat nettement, inflationniste révélé ou confirmé par les enquêtes de l'I.N.S.E.E. Si accord il y eut sur quelque chose entre industriels, commerçants et consommateurs, ce fut bien sur la certitude d'un redémarrage des prix. Ainsi les magasins ont-ils pu faire pendant plusieurs mois d'excellentes affaires, les familles se dépêchant d'acheter avant les hausses. Cette vague d'achats semble maintenant retombée sans qu'on puisse encore dire si commerçants et industriels ne vont pas à leur tour *« jouer l'inflation »*, c'est-à-dire anticiper les hausses et relever leurs prix ou leurs tarifs pour se « couvrir » comme on dit. Si un tel mouvement se produisait, il serait d'une extrême gravité pour l'économie française et condamnerait très probablement l'expérience Barre-Monory. Il suffirait pour cela de peu de choses : que le fabricant de cuisinières fasse passer le prix de son modèle de 2 000 F à 2 300 F, que telle série d'appareils électro-ménagers passe de 40 F l'unité à 46 F... Pris individuellement, aucun professionnel n'a jamais eu dans le passé conscience d'être responsable d'une recrudescence du phénomène inflationniste lorsque de pareilles anticipations se sont produites à grande échelle et ont forcé les pouvoirs publics à intervenir brutalement en bloquant les prix.

### Des profits en nette amélioration

Si un tel risque n'est nullement écarté (et il ne s'agit pas là d'une clause de style), plusieurs éléments jouent en faveur de la réussite de l'expérience Barre.

Le premier — le plus voyant — est le « *bon* » indice des prix de détail de juin (bon, si l'on peut dire, puisque sa progression a tout de même été de 0,8 % en un mois). Mais les prévisions tablaient sur 1 %, et cela s'était su. L'effet de surprise a donc été favorable pour la seconde fois consécutive, l'indice de mai ayant déjà été moins mauvais qu'escompté. Ce sont là des dixièmes de point qui peuvent peser lourd dans la balance, si une majorité de professionnels en arrive à penser que, après tout, les choses ne s'annoncent pas si mal. De ce point de vue, le très mauvais indice attendu pour juillet (environ 1,3 %) ne devrait pas changer le climat euphorique qui prévaut dans les milieux financiers, et notamment boursiers. Heureuse composition de la température du soleil et de la pluie, puisque ce sont actuellement les produits alimentaires qui freinent le mouvement au moment même où s'engage une partie, oh ! combien difficile, dans le domaine des prix industriels.

Si M. Barre devait seulement compter sur le sens de l'intérêt général des uns et des autres pour espérer une évolution des prix supportable par l'économie française, son attente risquerait fort d'être déçue. Mais des facteurs objectifs jouent maintenant en sa faveur. Dans un climat somme toute morose — même si pendant quelques semaines ou quelques mois se produisent des éclaircies, — les industriels n'ont pas trop intérêt à relever leurs prix. La concurrence, sans être aussi vive que feignent de le croire les pouvoirs publics, existe. Mais, surtout, les chefs d'entreprise sont beaucoup plus à l'aise qu'il y a six mois ou un an, ayant très nettement amélioré leurs résultats d'exploitation : au premier semestre, la production industrielle a nettement progressé, alors que les effectifs employés diminuaient et que les coûts salariaux n'augmentaient que modérément (2). Il est donc à peu près certain que les industriels qui veulent investir ont bien moins besoin de relever leurs prix qu'il y a quelque temps.

Autre circonstance favorable : l'agacement croissant éprouvé par Bonn envers la personnalité de M. Carter, considéré comme aussi peu « *crédible* » sur le plan de la politique étrangère que sur celui de l'économie. Déjà moins sûrs de la protection américaine en cas de conflit, les Allemands, qui continuent de craindre la hausse des prix comme la peste, voient avec consternation leur grand allié semé allégrement l'inflation de par le monde. La relance consentie à la fin de la semaine dernière par M. Schmidt, sous forme d'allégements fiscaux importants (7 milliards de deutschemarks), aidera surtout — le paradoxe n'est qu'apparent — les industriels français, mieux placés que leurs concurrents d'outre-Rhin, grâce à un franc très compétitif (3). Il est à peu près sûr que ce cadeau de Bonn à Paris n'a pas été sans contrepartie, notamment sur le plan monétaire : un franc se réévaluant soulagerait les industriels allemands, qui vendent de plus en plus difficilement à l'étranger, tant les prix exprimés en deutschemarks sont maintenant élevés. Mais l'axe Paris-Bonn, qui se précise et se renforce, est un atout considérable pour M. Barre. Outre-Rhin, on dit maintenant plaisamment que là où les Allemands ont mis trois ans pour ramener le rythme d'inflation à 3 % l'an, les Français mettront peut-être six ans, mais qu'ils y arriveront.

Si l'on ajoute à ces données politico-économiques des éléments aussi importants que l'attitude nouvelle de la C.F.D.T., qui a engagé le dialogue avec le pouvoir et signé des accords de salaire comme celui de la métallurgie, on admettra que jamais occasion ne fut plus propice. Ce n'est pas dire pour autant que les risques d'échecs soient minces. Bien au contraire. Mais, comme nous le confiait il y a quelque temps M. Ceyrac : *« Il faut les prendre maintenant, car ce sont de bons risques... »*

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Le Monde* du 29 juillet 1978.

(2) En rythme annuel, le taux de salaire a augmenté de 12 % entre le quatrième trimestre 1977 et le deuxième trimestre 1978, la production industrielle de 8 % (4 % en deux trimestres) : les heures travaillées (effectifs multipliés par durée du travail) ont baissé de 1 %. Le coût salarial moyen par unité produite a été ramené à un rythme annuel de l'ordre de 3 %, alors que la hausse des prix à la production restait de l'ordre de 7 % l'an (estimations faites par les services de l'INSEE).

(3) L'accélération des exportations françaises qui devrait en résulter améliorera le taux de croissance et donc la productivité et les profits.

## AGRICULTURE

### « Patron, trois fenouils ! »

*L'anis, ce goût étrange, vient d'ailleurs. Et dût notre orgueil en souffrir, il n'y a de national dans le traditionnel pastis que l'alcool pur et... l'eau. Et puis, il faut bien l'avouer, l'anis n'existe pas. Il existe quelque part sur la frontière sino-vietnamienne des cultures de badiane, dont on extrait une essence, l'anéthole. Avec 2 grammes de cette essence, que le vulgaire s'évertue à appeler anis, du réglisse, du caramel, 45 centilitres d'alcool, de l'eau, plus un secret de fabrication, vous avez 1 litre de pastis.*

*En 1961, on a frôlé l'émeute sur les « zincs » : Pékin venait de rompre ses relations commerciales avec Moscou. Précisément, la badiane, qui transitait par l'Union soviétique avant d'arriver chez les industriels de Grasse, où se fournissent les anisetiers, n'arrivait plus. Les sociétés Pernod et Ricard, pas encore mariées (ce sera fait en 1974), logeaient pourtant à la même enseigne. Catastrophe : les stocks d'anis, pardon d'anéthole, étaient au plus bas, quelques semaines de production tout au plus. L'alerte fut rude, et, chacune de leur côté, les deux sociétés cherchèrent à se libérer du joug du badianier chinois. Le faire pousser en France ? L'arbre du Muséum d'histoire naturelle et celui de Versailles ne donnent pas de fruits. Leur manque la mousson.*

*1973, nouvelle alerte ; le cours de l'essence de badiane badine avec le pétrole et, comme celui des autres denrées aromatiques, devient volatif : il s'élève à quinze et même vingt fois au-dessus de son niveau antérieur. Mais, cette fois, la parade existe. C'est, nous y voilà, le fenouil, dont la culture avait été entreprise à titre d'essai en Camargue par la société Ricard et dans la région parisienne par Pernod. Recherche génétique, lutte contre un parasitisme envahissant, étude des conditions de récolte et de distillation : aujourd'hui, 600 hectares de fenouil représentent environ 15 % des besoins en anéthole de la production française d'anisés (36 tonnes sur 240).*

*Paysans et chercheurs, encore un effort, et le prix de revient de l' « anis » français (entre 160 F et 200 F le kilo) sera compétitif avec le prix de l' « anis » chinois (150 F à 160 F) dont on ne connaît d'ailleurs pas la justification. Mais, déjà, les 600 hectares de fenouil de Châlons-sur-Marne, Montélimar, Lavaur ou Evreux intriguent : cent cinquante-sept techniciens et agronomes de Chine populaire sont venus sur le domaine de Paul Ricard à Mejanes, en Camargue, voir comment pousse le fenouil. Et, depuis, les cours de l'anéthole de badiane sont plus calmes...*

*Les contrats que passent la société Pernod-Ricard avec les producteurs assurent un rendement à l'hectare comparable à celui du maïs. Rien semble-t-il n'empêche de couvrir 40 % à 50 % des besoins en anéthole de fenouil, ou plus si les Chinois n'étaient pas assez sensibles à la dissuasion, si tant est qu'à l'heure de l'apéro on se préoccupe aussi de la balance commerciale, ajoutons que les importations d'anis coûtent à la France 38 millions de francs environ, que ce produit constitue la clef de voûte financière (la moitié du chiffre d'affaires) du septième groupe mondial des vins et spiritueux, et que la consommation totale française atteint 120 millions de litres, soit plus de 2 litres par habitant et par an.* — J. Gr.

● *Sept pays du Marché commun,* dont la France, proposeront aux consommateurs du beurre à prix réduit (— 33 %) du 1er décembre au 15 janvier 1979. Cette réédition d'une mesure déjà employée l'an passé doit permettre de faire baisser les stocks de beurre d'intervention de la C.E.E.

La République fédérale d'Allemagne a donné la préférence à des ventes de beurre avec une réduction moindre (10 à 15 %) mais sur une période plus longue (cinq mois). En Grande-Bretagne, enfin, il n'y aura pas de vente à prix réduit, mais la C.E.E. augmentera le montant de la prime à la consommation qu'elle verse déjà. Coût de ces mesures de « délestage » pour la Communauté : 285 millions de francs.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. ... | 4,3700 | 4,3770 | — 40 | — 15 | — 75 | — 50 | — 225 | — 195 |
| $ can. .... | 3,8680 | 3,8750 | — 40 | — 15 | — 82 | — 55 | — 227 | — 190 |
| Yen (100). | 2,3040 | 2,3100 | + 120 | + 150 | + 215 | + 375 | + 550 | + 605 |
| D.M. ..... | 2,1420 | 2,1470 | + 70 | + 87 | + 130 | + 150 | + 430 | + 468 |
| Florin ... | 1,9800 | 1,9858 | + 38 | + 55 | + 55 | + 70 | + 135 | + 165 |
| F. B. (100) | 13,5940 | 13,6100 | + 120 | + 220 | + 220 | + 340 | + 575 | + 835 |
| F. S. .... | 2,4870 | 2,4950 | + 115 | + 140 | + 230 | + 260 | + 580 | + 780 |
| L. (1 000). | 5,1900 | 5,2100 | — 235 | — 205 | — 480 | — 395 | —1420 | —1280 |
| £ ....... | 8,4650 | 8,4800 | — 280 | — 215 | + 495 | + 420 | —1370 | —1270 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.M. ..... | 3 | 3 3/8 | 3 1/4 | 3 5/8 | 3 5/16 | 3 11/16 | 3 5/8 | 4 |
| $ E.-U. ... | 7 3/4 | 8 1/8 | 8 | 8 1/4 | 8 1/16 | 8 7/16 | 8 13/16 | 9 3/16 |
| Florin ... | 4 1/8 | 4 7/8 | 5 | 5 5/16 | 5 7/16 | 5 13/16 | 6 7/16 | 6 11/16 |
| F. B. (100) | 5 1/8 | 5 7/8 | 6 | 6 3/8 | 6 | 6 3/8 | 6 3/4 | 7 1/4 |
| F. S. ..... | 0 | 1/2 | 1 1/4 | 1 7/8 | 1 9/16 | 1 15/16 | 1 13/16 | 2 3/16 |
| L. (1 000). | 8 | 12 | 12 1/4 | 13 | 12 1/4 | 13 | 13 1/8 | 13 5/8 |
| £ ........ | 10 1/2 | 12 1/2 | 10 3/8 | 11 1/8 | 10 5/8 | 11 1/8 | 11 1/8 | 11 5/8 |
| Fr. franç.. | 7 7/8 | 8 1/4 | 8 3/8 | 9 | 8 5/8 | 9 1/8 | 9 3/4 | 10 1/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# ENVIRONNEMENT

## M. Achille-Fould : la création de la mission de la mer correspond à une grande espérance et à une pression populaire

De notre correspondant régional

Port-Cros. — De passage dans l'île de Port-Cros (Var), le dimanche 30 juillet, à bord d'un des plus anciens bateaux de la marine à voile française, le ketch *La Bohême*, M. Aymar Achille-Fould, ancien député (U.D.F.-rad.) de la Gironde, s'est entretenu à bâtons rompus avec les jeunes démocrates-sociaux, réunis en université d'été, des problèmes qu'il aurait à résoudre dans ses futures fonctions de président de la mission ministérielle de la mer (*le Monde* du 27 juillet).

« *Aujourd'hui*, a-t-il notamment déclaré, *vingt-trois ministères ou secrétariats d'Etat touchent de près ou de loin à la mer. Il était donc utile que le gouvernement réfléchisse à la coordination des actions de ces différentes administrations et que la mer ne soit plus seulement considérée en surface mais en volume.* »

Selon M. Achille-Fould, qui a précisé qu'il s'exprimait à titre personnel puisqu'il ne doit être nommé officiellement à la tête de la « mission de la mer » que lors du conseil des ministres du mercredi 2 août, cette coordination s'annonce difficile. « *Chacun des ministres concernés*, a-t-il estimé, *y est par nature tout à fait disposé, à condition que ce soit celle des autres. Il est pourtant indispensable de se mettre d'accord.* »

L'ancien député de la Gironde a alors révélé un incident significatif de l' « indépendance » des grands corps d'Etat entre eux, incident qui s'est produit l'an dernier lors d'un exercice de lutte contre la pollution en Méditerranée. « *Deux administrations*, a-t-il expliqué, *possédaient chacun un filet antipollution de 1 kilomètre de long, qu'elles avaient commandé à des industriels différents. Lorsqu'on a voulu assembler ces filets pour en faire une barrière de protection continue de 2 kilomètres de long, on s'est aperçu que les systèmes de jonction n'étaient pas les mêmes et que l'opération était impossible... Il y a dans un certain nombre de nos ports*, a-t-il ajouté, *cinq administrations qui sont susceptibles d'aller à la mer pour remplir à la même heure, la même mission avec des bateaux de type différents et avec du personnel de statuts différents. Vous pouvez imaginer la déperdition d'énergie et de moyens qui en résulte...* »

M. Achille-Fould a également évoqué les aspects politiques de l'action qu'aurait à mener la « Mission de la mer » en citant le cas de la Polynésie française « *où il faudra*, a-t-il déclaré, *combler le vide économique que va créer le retrait des armées au fur et à mesure des changements apportés au type d'expérimentations nucléaires. Les Japonais, les Coréens ou les Australiens sont tout prêts naturellement à prendre notre place pour exploiter les richesses de la mer, dont nos compatriotes tahitiens attendent qu'elles soient mises en valeur par des investisseurs français.* »

« *Je suis bien obligé de dire que nous démarrons modestement et que les moyens de fonctionnement de cette « Mission de la mer » seront étroits. Il ne faut pas pester pour autant, mais se dire que cette première manifestation est celle de la détermination du gouvernement et du président de la République, d'assumer la vocation maritime de la France. C'est une grande espérance. C'est aussi la nécessité impérative d'une pression populaire continuelle.* »

### LES CONSÉQUENCES DU NAUFRAGE DE L'« AMOCO-CADIZ »

## Les savants américains font le bilan du « plus grand désastre biologique jamais provoqué par le pétrole »

Plus de trois mille oiseaux morts, la précieuse colonie de macareux des Sept-Iles anéantie, des millions de mollusques empoisonnés, 9 000 tonnes d'huîtres perdues, les fonds marins privés de vie, telles sont quelques-unes des conséquences de la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* que des experts scientifiques américains ont constatées sur place. Le rapport qu'ils viennent de rendre public qualifie le naufrage de « *plus grand désastre biologique jamais provoqué par un déversement de pétrole en mer* ». Ce rapport, présenté par M. Wilmot Hess, directeur du laboratoire de recherche de l'Agence océanique, est un document de trois cents page abondamment illustré. Selon ses auteurs, les deux tiers de la cargaison du tanker se sont perdus, soit par évaporation soit dans la mer. C'est ce phénomène qui semble le plus inquiétant à long terme. Le pétrole déposé dans les sédiments océaniques empoisonnent les vers marins, nourriture essentielle de nombreux poissons et crustacés. La disparition des vers risque donc d'avoir des conséquences sur toute la vie marine. Celle-ci reste sous surveillance puisqu'une commission de scientifiques français et américains a été constituée pour une durée de trois ans.

Le rapport américain n'a pas pour but d'évaluer les responsabilités dans la catastrophe, mais M. Hess a fait remarquer que si les 20 kilomètres de barrages flottants avaient été correctement posés, la pollution aurait pu être évitée dans certains estuaires. — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)



# FAITS ET CHIFFRES

## Affaires

● *Le tribunal de commerce de Paris a élargi le règlement judiciaire du groupe Boussac* à dix-huit nouvelles sociétés. Il s'agit pour l'essentiel de sociétés civiles immobilières, correspondant aux différents actifs de M. Marcel Boussac et lui appartenant. Le tribunal de commerce a d'autre part reconduit l'autorisation d'exploitation du groupe pour le mois d'août.

La vente de *l'Aurore* et de l'écurie de courses de M. Boussac ont, en effet, permis de dégager les sommes nécessaires pour assurer les échéances du groupe pendant quelques temps encore. Le tribunal de commerce confirme enfin qu'aucune solution industrielle n'a encore été arrêtée et qu' « *il poursuit activement l'étude de solutions industrielles avec divers groupes* ».

## Énergie

● *Annulation de la signature d'un accord anglo-australien sur la fourniture d'uranium.* — La signature, prévue le 27 juillet à Londres, d'un accord anglo-australien de fournitures d'uranium, incluant les clauses de sécurité exigées par le gouvernement de Canberra, vient d'être annulée. La Communauté européenne avait estimé qu'un tel accord était incompatible avec les règles de l'Euratom sur la libre circulation au sein de la Communauté de combustibles nucléaires. Parmi les clauses de sauvegarde figure en effet l'interdiction de réexporter l'uranium australien vers un pays tiers.

## Étranger

### ITALIE

● *Hausse du coût de la vie.* — L'indice général des prix italiens a augmenté de 0,9 % au mois de mai, selon les statistiques définitives publiées le 28 juillet par l'Institut de la statistique (ISTAT). Au cours des douze derniers mois, la hausse du coût de la vie est de 11,9 %. — (*A.F.P.*)

## Pêche

● *Accord C.E.E.-Canada.* — Le Canada et la Communauté économique européenne sont parvenus, le vendredi 28 juillet, au terme de deux jours de négociations, à un accord sur la pêche. Dans un premier temps cet accord sera valable jusqu'à la fin de 1979. La C.E.E., qui arrive au septième rang parmi les dix-huit nations pêchant dans les eaux canadiennes, est l'une des dernières à négocier avec le Canada, à la suite de la décision de ce pays d'étendre sa juridiction sur la pêche jusqu'à 200 milles, le 1er janvier 1977. — (*A.F.P.*)

● *La Grande-Bretagne sommée de se justifier.* — La commission de la C.E.E. a demandé à la Grande-Bretagne de justifier l'interdiction décidée par ce pays de pêcher le hareng dans toute la zone située au nord-ouest de l'Ecosse. Dans une lettre transmise, le vendredi 28 juillet, au gouvernement britannique, M. Finn Olav Gundelach, commissaire européen responsable du secteur de la pêche, estime que les explications du Royaume-Uni, pour justifier cette mesure, ne sont pas convaincantes et demande donc des éclaircissements complémentaires. — (*A.F.P.*)

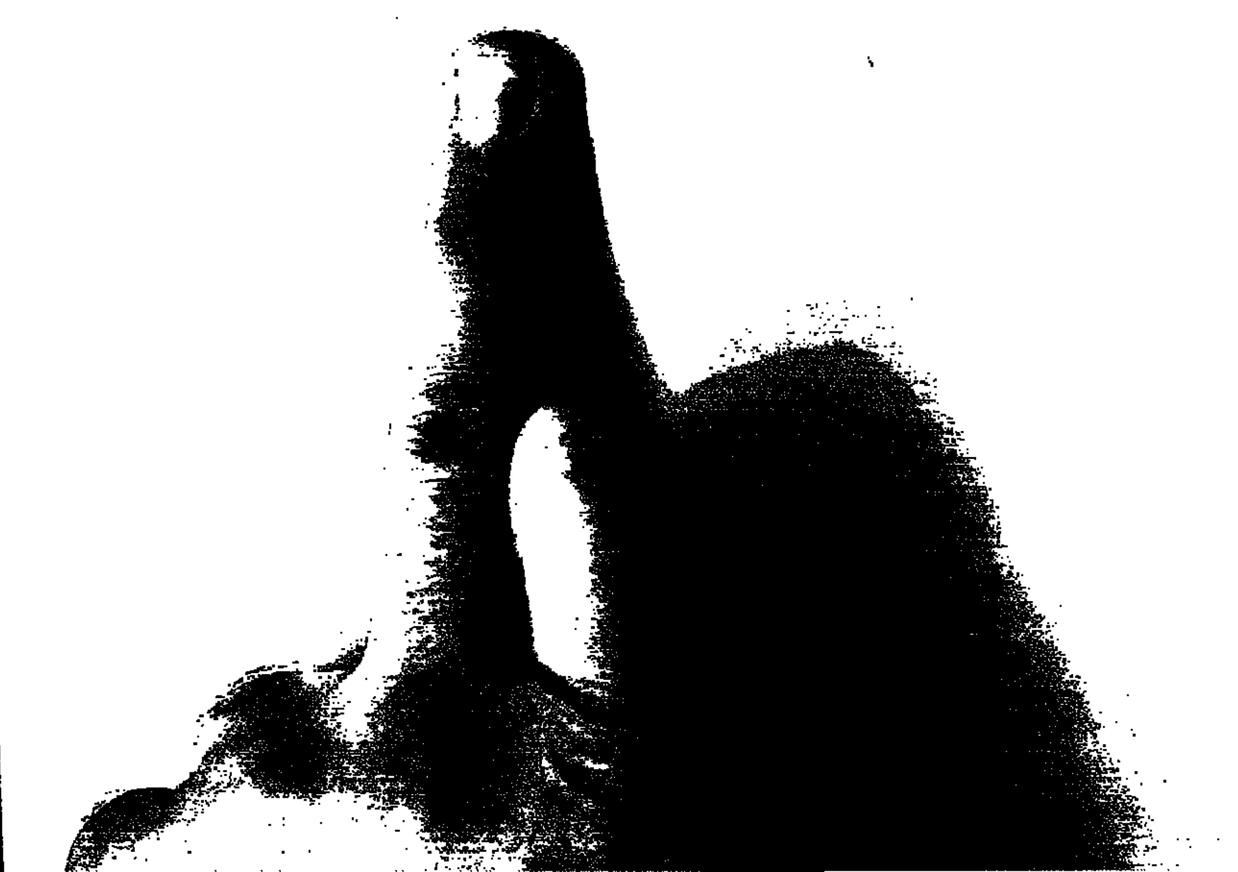
## Tiers-monde

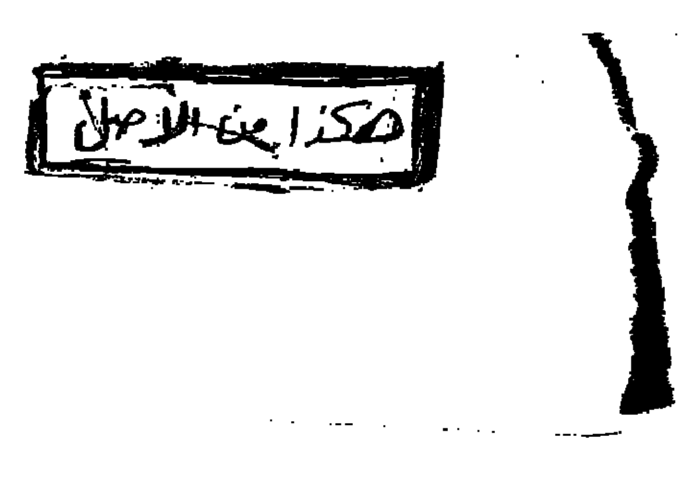
● *Aide au développement de l'OPEP.* — L'organisation des pays exportateurs de pétrole a accordé, le 28 juillet, des prêts d'un montant total de 17,5 millions de dollars à sept pays en voie de développement (Laos, Guinée, Mali, Guyana, Cap-Vert, Guinée-Bissau et Comores) pour les aider à combler le déficit de leurs balances des paiements. Ces prêts sont remboursables en quinze ans — dont une période de grâce de cinq ans — à un taux d'intérêt de 0,5 %. — (*Reuter.*)

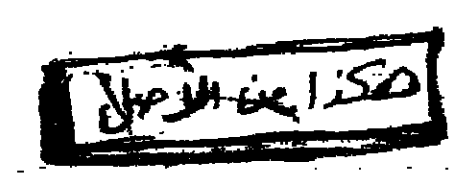
## Transports

● *Un nouveau vol Pékin-Paris.* — La Chine doublera, à partir du 4 août, sa liaison hebdomadaire Pékin-Karachi-Paris. La compagnie chinoise a récemment inauguré deux nouvelles lignes internationales : Pékin-Belgrade-Zurich et Pékin-Karachi-Addis-Abeba. — (*A.F.P.*)











# LES MARCHÉS FINANCIERS

## EURO-OBLIGATIONS

### Détente des taux à court terme aux Etats-Unis

*Agefi.* — Pour la première fois depuis près de deux mois, le taux sur l'eurodollar à six mois est repassé en fin de semaine dernière au-dessous de la barre des 9 % pour s'établir vendredi soir à 8 15/16 - 8 13/16 %. Simultanément, les taux à court terme se sont détendus aux Etats-Unis, puisque d'une semaine sur l'autre le taux moyen hebdomadaire sur les Federal Funds a abandonné six basis points, celui sur les bons du Trésor à trois mois sept basis points, tandis que celui sur le papier commercial à quatre-vingt-dix jours est demeuré inchangé, après avoir cessé de grimper depuis plusieurs semaines.

Cette détente, intervenant au moment où la croissance de la masse monétaire américaine s'est contractée d'une manière assez inattendue, a ramené l'optimisme à New-York où les cours sur les obligations domestiques et étrangères se sont vivement redressés jeudi. L'enthousiasme a toutefois été refroidi le lendemain avec la publication de l'indice des prix à la consommation, en hausse de 0,9 % pour juin.

Le spectre de l'inflation a immédiatement eu un impact défavorable sur le marché monétaire, mais à un moindre degré sur le marché obligataire. Les cours, qui avaient gagné jusqu'à trois huitièmes de point la veille en ont reperdu un huitième vendredi à l'ouverture. Néanmoins, le climat s'est, d'une manière générale, considérablement allégé de l'autre côté de l'Atlantique, comparé aux semaines précédentes où la morosité était la seule constante du marché.

En Europe, aucune nouvelle émission euro-obligataire à taux fixe n'est venue animer un marché où l'activité continue de stagner. Néanmoins, la détente sur le taux de l'eurodollaré et la croyance chez beaucoup d'investisseurs que la hausse des taux à court terme touche à sa fin poussent certains à s'intéresser aux émissions procurant des rendements élevés.

D'une manière générale, la persistance d'abondantes liquidités, la mauvaise tenue du marché de l'euro-deutschemark, la quasi-fermeture du marché suisse et la désaffection progressive à l'égard des émissions à taux flottant tendent à ranimer l'intérêt sur les emprunts en eurodollars à taux fixe, et ce malgré le comportement affligeant de la devise américaine sur les marchés des changes qui a pour corollaire un cours record de l'or, du yen et du franc suisse.

## LONDRES

### Calme

Les affaires sont calmes lundi matin, mais les industrielles sont néanmoins soutenues, de même que les fonds d'Etat. Repli des pétroles et des mines d'or, ces dernières en liaison avec la baisse du prix du métal.

Or (ouverture) (dollars) 199 90 contre 201 30

| VALEURS | CLOTURE 27/7 | COURS 31/7 |
|---|---|---|
| Beecham | 687 | 688 |
| British Petroleum | 858 | 850 |
| Courtaulds | 122 | 122 |
| De Beers | 382 | 382 |
| Imperial Chemical | 391 | 392 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 227 | 228 |
| Shell | 562 | 563 1/2 |
| Vickers | 181 | 181 |
| War Loan 3 1/2 % | 31 1/4 | 31 1/4 |
| *West Driefontein | 29 3/4 | 29 3/8 |
| *Western Holdings | 28 3/8 | 28 3/8 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — La société va prochainement procéder à une augmentation de capital par émission en numéraire, destinée à accroître les moyens financiers du groupe pour développer l'activité à l'étranger.

SELECTION VALEURS FRANÇAISES. — Tel est le nom de la nouvelle SICAV créée par le Crédit commercial de France dans le but de permettre aux souscripteurs de bénéficier de la fameuse détaxation en capital de 5 000 francs. Cette SICAV comprendra au moins 60 % d'actions françaises.

ROSSIGNOL. — Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe à l'issue du premier trimestre de l'exercice en cours (1978-1979) s'est élevé à 97,3 millions de francs contre 89,54 millions un an plus tôt (+ 8,67 %).

MICHELIN et Cie. — La holding du groupe a encaissé pour 234,88 millions de francs de dividendes et redevances au cours du premier semestre de l'année, contre 256,05 millions un an plus tôt.

MATSUSHITA ELECTRIC. — Le bénéfice net consolidé réalisé au cours du premier semestre s'est élevé à 42,30 milliards de yens, soit 40,10 yens par action, contre 36,90 milliards (soit 37,20 yens par titre) un an plus tôt.

## B.A.L.O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté 31 juillet 1978 publie notamment les insertions suivantes :

*Deutsche Bank Aktiengesellschaft.* — Emission du 7 au 21 août et cotation à la Bourse de 1 600 000 actions nouvelles ordinaires de 50 deutschemarks nominal, émises au prix de 200 deutschemarks et portant jouissance du 1er janvier 1978 (une pour douze). Le capital se trouvera ainsi porté de 960 millions de deutschemarks à 1 040 millions de deutschemarks.

*Algemene Bank Nederland N.V.* — Cotation à la Bourse de Paris des 159 384 actions nouvelles de 100 florins émises à la suite de la conversion d'obligations et de la mise en paiement du dividende final de l'exercice 1977. Le capital social a ainsi été porté de 480 112 700 florins à 496 049 100 florins.

*Natio-Valeurs.* — Insertion faite conformément aux dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945, modifiée et complétée par les décrets du 28 décembre 1957 et du 20 septembre 1963, préalable à l'offre au public des actions de la société.

### Les émissions d'euro-obligations ont diminué durant le premier semestre

Pour le premier semestre, le volume des émissions nouvelles sur le marché euro-obligataire a atteint 7,2 milliards de dollars, en baisse par rapport aux 8,5 milliards de dollars enregistrés à la même époque de l'année précédente.

Dans son rapport semestriel, la société Cedel S.A. précise que l'activité sur le marché des emprunts a enregistré un certain ralentissement au commencement de l'année, en raison de la baisse du dollar, de la hausse des taux d'intérêt et des prix d'émission qui n'ont pas été satisfaisants. Néanmoins, l'activité du marché s'est améliorée par la suite.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

| | 27 juill. | 28 juill. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 148,5 | 150,1 |
| Valeurs étrangères | 101,5 | 102,6 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 82,7 | 84,3 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 28/7 | 31/7 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 192 10 | 190 80 |

Taux du marché monétaire
Effets privés ........ 7 1/4 %

## BOURSE DE PARIS - 28 JUILLET - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 34 .. | 2 474 | SAN (Sté) Centr. | 630 | 630 | Laffitte-Bail | 139 .. | 142 .. | Immobvest | 91 .. | 91 .. |
| 5 % | 51 90 | 2 438 | Protectrice A.I.R. | 241 .. | 242 | Locabail Immob. | 274 | 272 .. | Cie Lyon. Imm. | 104 | 105 10 |
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

## HORS COTE

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

## SICAV

| 31/7 | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 739 | 4,5 % 1973 | 732 80 | 737 10 | 737 60 | 640 .. |
| 2580 | C.N.E. 3 % | 2528 | 2546 | 2546 | 2246 .. |
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 28 7 | COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 416 | 4 397 | 4 400 |
| Allemagne (100 DM) | 214 800 | 214 350 | 214 |
| Belgique (100 F) | 13 625 | 13 607 | 13 425 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 198 480 | 198 120 | 197 500 |
| Danemark (100 krd) | 78 880 | 78 840 | 80 |
| Suède (100 krs) | 97 530 | 97 090 | 97 750 |
| Norvège (100 k.) | 81 760 | 81 630 | 83 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 428 | 8 411 | 8 450 |
| Italie (1 000 lires) | 5 223 | 5 208 | 5 350 |
| Suisse (100 fr.) | 246 420 | 248 900 | 247 500 |
| Autriche (100 sch.) | 29 800 | 29 750 | 29 950 |
| Espagne (100 pes.) | 5 715 | 5 700 | 5 800 |
| Portugal (100 esc.) | 9 680 | 9 620 | 10 ... |
| Canada ($ can. 1) | 3 922 | 3 880 | 3 915 |
| Japon (100 yens) | 2 286 | 2 287 | 2 220 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 28 7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 27600 .. | 28100 |
| Or fin (en lingot) | 27750 .. | 28000 |
| Pièce française (20 fr.) | 260 90 | 261 . |
| Pièce française (10 fr.) | 212 . | 211 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 242 80 | 248 50 |
| Union latine (20 fr.) | 236 70 | 238 20 |
| Souverain | 258 10 | 255 10 |
| Pièce de 20 dollars | 1232 40 | 1225 20 |
| Pièce de 10 dollars | 642 | 636 20 |
| Pièce de 5 dollars | 432 50 | ... |
| Pièce de 50 pesos | 1135 | 1149 50 |
| Pièce de 10 florins | 239 50 | 288 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



## M. Raymond Barre en visite dans la région de Cholet

### « Une opération publicitaire » estiment l'opposition et les syndicats

De notre envoyé spécial

Cholet. — M. Raymond Barre s'est rendu, lundi matin, 31 juillet, à Cholet (Maine-et-Loire), où il a été reçu à l'hôtel de ville par le maire, M. Maurice Ligot (C.N.I.P. - apparenté U.D.F.), député, ancien secrétaire d'État à la fonction publique, et par les membres du conseil municipal (vingt-deux divers majorité, six R.P.R., trois C.D.S., deux P.R.).

Le premier ministre devait prononcer une allocution consacrée notamment à la politique d'aménagement du territoire, inaugurer le nouveau centre hospitalier de la ville, mis en service en mai 1977, et visiter l'après-midi, dans la commune de Beaupréau, une fabrique de chaussures appartenant au maire de la localité, M. Jules Musset (divers majorité).

M. Barre a tenu à répondre à l'invitation de M. Ligot, qui fit partie de son deuxième gouvernement, parce que la région de Cholet constitue « *un exemple réussi d'aménagement du territoire équilibré* », indique-t-on dans son entourage.

Célèbre depuis le seizième siècle par ses mouchoirs, devenu le premier centre français des industries du cuir, avec une production annuelle de 37 millions de paires de chaussures et ne comptant pas moins de quatre cents « usines à la campagne », dont l'existence a freiné l'exode rural, le pays choletais présente, en effet, la particularité d'être aujourd'hui l'une des zones de France qui résistent le mieux à la crise économique.

Le chômage y sévit dans des proportions moins importantes qu'ailleurs. En mars dernier, le taux de chômage, par rapport à la population active, n'y était que de 1,9 contre 3,9 dans le département et 4,9 au niveau national. Pour M. Barre, qui estime qu'en France on a souvent la manie de souligner « ce qui va mal », en oubliant « ce qui va bien », le phénomène choletais méritait le déplacement.

Il reste que la région de Cholet n'est pas épargnée par la morosité. On y comptait, fin juin, 1 300 demandeurs d'emploi (8 732 pour tout le département). La croissance démographique du Maine-et-Loire étant plus forte que la moyenne nationale, et les besoins étant évalués à 5 500 emplois nouveaux par an, la crise économique menace de rompre l'équilibre traditionnel. L'industrie la plus menacée est celle du mouchoir, touchée notamment par les importations du Portugal. Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. ont exprimé leurs inquiétudes en adressant au premier ministre une lettre ouverte commune.

Ces inquiétudes sont partagées par les parlementaires qui appartiennent tous à la majorité, notamment par M. Jean Narquin, député R.P.R. du Maine-et-Loire (circonscription d'Angers-Nord), qui a sévèrement critiqué, il y a quelques semaines, devant le conseil régional, la politique économique du gouvernement.

M. Barre devait s'entretenir des problèmes locaux avec les représentants des organisations professionnelles au cours de deux réceptions, l'une à l'hôtel de ville de Cholet, l'autre à la sous-préfecture.

Les dirigeants locaux du P.S., du P.C. et des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont refusé d'apporter leur caution à l'organisation de cette visite conçue, à leurs yeux, dans l'unique but de permettre à M. Maurice Ligot de « *s'approprier le bénéfice publicitaire* » des réalisations locales.

### Des mesures pour favoriser la création d'emplois

Dans son allocution, le premier ministre a annoncé notamment que le gouvernement « *mettra en œuvre, à brève échéance, de nouvelles et importantes mesures pour favoriser la création d'emplois dans les régions particulièrement frappées par la crise économique* » en particulier dans les secteurs de l'industrie sidérurgique et de la construction navale. « *Le gouvernement a choisi une politique en profondeur qui demande continuité et effort au lieu de recourir à des actions de relance plus ou moins massives dont les effets seraient à la fois artificiels et précaires, et qui susciteraient, à terme, de nouveaux déséquilibres de nos prix et de nos échanges extérieurs* », a déclaré M. Barre.

A. R.

### UN « PAYS » EXEMPLAIRE

**Avec ses quatre-vingts communes mordant sur trois départements (Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée), ses deux cent mille habitants vivant à la fois de l'agriculture et de l'industrie, ses quatre cents usines nichées dans le bocage, le Choletais est sans doute le moins conformiste des « pays » de l'Hexagone. Sans le crier sur les toits, mais l'attestant chaque jour par son activité quotidienne, il contredit, dans le calme, une série d'idées reçues.**

**La concentration des entreprises n'est nullement une loi du développement industriel. On le vérifie ici. Les plus grosses usines de la région ne dépassent pas quelques centaines d'emplois.**

**Le regroupement de ces entreprises dans d'immenses conurbations n'est pas fatale non plus. Et, par voie de conséquence, la ville dominante ne crée pas le désert autour d'elle. Cholet (55 000 habitants) n'a pas vidé les campagnes environnantes.**

**Les paysans, que la terre ne suffit plus à nourrir, ne sont pas condamnés à la « déportation » en ville et à la désespérance, du seul travail à la chaîne. Dans le Choletais, on a son poste à l'atelier, mais on cultive aussi son potager et même quelques champs. La pluriactivité n'est pas une chimère.**

**Autre démonstration : le salut du « pays » ne résulte pas nécessairement de la condescendance des administrations parisiennes, notamment de la DATAR. Le Choletais entretient depuis des siècles une tradition mi-industrielle mi-rurale. Il s'adapte aux nécessaires conversions. Mais son dynamisme il le trouve en lui-même et n'attend ni de Paris ni même de Nantes le parachutage hypothétique d'une usine miracle.**

**Ce « pays » illustre une idée que la crise économique rend chaque jour plus évidente. Le développement régional ne se fera plus désormais par la déconcentration d'activités, mais bien plutôt par la mise en valeur des ressources locales : esprit d'entreprise, main-d'œuvre, traditions de qualité.**

**A l'heure de la pénurie, l'aménagement du territoire ne peut plus être une idée de l'État centralisé. Elle ne peut plus résulter que de la volonté de « vivre au pays ».**

## Un « pat » et une nouvelle partie nulle au championnat du monde d'échecs

Qu'est-ce qui fait jouer Victor Kortchnoi ? La rage de vaincre, certainement, mais aussi cette sorte de haine que, comme dissident, il éprouve à l'égard d'Anatoly Karpov, le jeune champion du monde qui porte les espoirs soviétiques.

Après avoir laissé échapper une victoire relativement facile dans la cinquième partie, Kortchnoi, après onze heures de jeu, a obtenu un deuxième ajournement mais — bien qu'il ait un certain avantage matériel — sans aucune chance sérieuse de gain. La position conduisait théoriquement à une partie nulle et c'est ce qui a été démontré dimanche après cent vingt-quatre coups joués en treize heures trente.

C'est un record pour un championnat du monde, car la plus longue partie disputée jusqu'à présent l'avait été, en 1960, entre Tahl et Botvinnik en cent vingt et un coups. Kortchnoi voulait aussi apparemment infliger à son adversaire la petite humiliation du « pat ». En effet, au cent vingt-quatrième coup, Karpov ne pouvait plus bouger une pièce sans mettre son roi en échec.

A Baguio (Philippines), la sixième partie a été jouée rapidement samedi. Karpov jouait avec les « blancs » et a offert la nullité au vingt-troisième coup dans une position fermée, sans espoir pour l'un ou l'autre des adversaires.

Six parties sans résultat dont quatre paisibles et deux — la troisième et surtout la cinquième — mouvementées. Les deux premières semaines auront été animées en tout cas par Kortchnoi car le champion du monde semble, lui, peu soucieux d'attaquer, peu soucieux de vaincre. Karpov compte-t-il lasser son adversaire ? Ce peut être un pari dangereux puisque en 1974, lors de leur première rencontre pour le titre de prétendant au championnat du monde, Karpov avait gagné deux parties dans les six premières. Mais la fin du tournoi avait été favorable à Kortchnoi qui avait, à son tour, gagné deux parties parmi les six dernières.

**CHAMPIONNAT DU MONDE 1978**
**Cinquième partie**

Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

Position après le deuxième ajournement
Blancs : Ré5 - Fé6 - Pa3
Noirs : Rh5 - Pa4 et b5

| | | | |
|---|---|---|---|
| 92. Rf5 | Rh6 | 109. Rd7 | Rf7 |
| 93. Fd4 | Rh7 | 110. Fé7 | Rg8 |
| 94. Rf6 | Rh6 | 111. Ré6 | Rg7 |
| 95. Fé3+ | Rh5 | 112. Fç5 | Rg8 |
| 96. Rf5 | Rh4 | 113. Rf6 | Rh7 |
| 97. Fd2 | Rg3 | 114. Rf7 | Rh8 |
| 98. Fg5 | Rf3 | 115. Fd4+ | Rh7 |
| 99. Ff4 | Rg2 | 116. Fb2 | Rh6 |
| 100. Fd6 | Rf3 | 117. Rg8 | Rg6 |
| 101. Fh2 | Rg2 | 118. Fg7 | Rf5 |
| 102. Fç7 | Rf3 | 119. Rf7 | Rg5 |
| 103. Fd6 | Ré3 | 120. Fb2 | Rh6 |
| 104. Re5 | Rf3 | 121. Fç1+ | Rh7 |
| 105. Rd5 | Rg4 | 122. Fd2 | Rh8 |
| 106. Rç5 | Rf5 | 123. Fç3+ | Rh7 |
| 107. R×b5 | Re6 | 124. Fg7. | Pat. |
| 108. Rç6 | Rf6 | | |

**CHAMPIONNAT DU MONDE 1978**
**Sixième partie**

Blancs : ANATOLY KARPOV
Noirs : VICTOR KORTCHNOI

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. ç4 | é5 | 13. Cd5 | C×d5 |
| 2. Cç3 | Cf6 | 14. ç×d5 | Cb8 |
| 3. Cf3 | Cç6 | 15. Fé3 | Ff5 |
| 4. g3 | Fb4 | 16. h3 | Cd7 |
| 5. Fg2 | 0-0 | 17. ç4 | b6 |
| 6. 0-0 | é4 | 18. Dç3 | Cç5 |
| 7. Cé1 | F×ç3 | 19. b3 | Dd7 |
| 8. d×ç3 | h6 | 20. Rh2 | Té7 |
| 9. Cç2 | Te8 | 21. Fd4 | f6 |
| 10. Cé3 | d6 | 22. Taç1 | De8 |
| 11. Dç2 | a5 | 23. De3. | Nulle. |
| 12. a4 | Dé7 | | |



A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 30-31 juillet 1978 a été tiré à 509 331 exemplaires.

### A Paris

## DEUX HOMMES SE BARRICADENT A L'AMBASSADE D'IRAK AVEC DES OTAGES

Trois hommes armés ont pénétré, ce lundi matin 31 juillet vers 10 h. 15, dans les locaux de l'ambassade de la République d'Irak, située 53, rue de la Faisanderie à Paris (16e). Les trois hommes ont tiré sur le personnel de l'ambassade puis se sont réfugiés à l'intérieur des locaux. L'un d'entre eux a pris la fuite. Quatre ou cinq personnes sont actuellement prises en otages.

On ignore, pour l'instant, les raisons de cette agression. L'ambassadeur d'Irak était absent puisqu'il était reçu, ce lundi à midi, par M. Valéry Giscard d'Estaing auquel il a fait ses adieux, un nouvel ambassadeur devant entrer prochainement en fonction.

La rue de la Faisanderie a été barrée par les forces de police. La BAC (brigade anti-commando), composée d'une vingtaine d'hommes, est actuellement sur les lieux.

Rappelons que l'ambassadeur d'Irak en Grande-Bretagne a lui-même échappé à un attentat, le 28 juillet, à Londres (*le Monde* daté 30-31 juillet). Cette affaire venait après l'expulsion de onze Irakiens en poste à Londres et accusés d'« *activités liées au terrorisme* ».

### Convaincu d'espionnage

## UN COLONEL SOVIÉTIQUE « QUITTE » LA FRANCE

**Le colonel Victor Penkov, adjoint de l'attaché militaire soviétique à Paris, pris en flagrant délit de recherche de renseignement le 13 juillet, a « quitté » la France, apprend-on de source officielle.**

### DANS LE SUD-OUEST

## Les manifestations du P.C.F. contre l'élargissement de la C.E.E.

*(De notre correspondant régional.)*

Toulouse. — « Des bouchons, qui n'avaient pas été prévus par Bison fûté, ont quelque peu perturbé la circulation en fin de semaine, sur les routes du grand Sud-Ouest et du Languedoc : dans le Lot comme dans l'Aude des bouteilles de bon vin ont été offertes pour accueillir les touristes se dirigeant vers l'Espagne.

Les sections du parti communiste des régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon avaient mobilisé, samedi 29 juillet, leurs militants autour de larges banderoles tendues en travers des routes nationales numéros 10, 20, 132 et 134, pour déclarer que « *l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun est un coup dur pour la France* » et que, « *pour vivre au pays, il faut produire français* ». Près de Bayonne, on pouvait lire sur les panneaux : « *La désertification du Pays basque c'est la mort de ce pays, la mort de Saint-Jean-de-Luz, la mort des conserveries de Ciboure.* »

La plus importante des manifestations avait pour cadre le site de Montredon-Lès-Corbières. Devant la stèle qui rappelle la fusillade entre vignerons audois et C.R.S., le 4 mars 1976, militants du P.C. et du MODEF ont arrêté les voitures circulant nombreuses sur la nationale 113. C'était le coup d'envoi d'une campagne d'explication avec les vacanciers venus du Centre ou du Nord pour leur dire le « *malheur des gens du Midi* ». Des manifestations pour la défense de l'agriculture et, surtout, de la viticulture languedocienne, ont également eu lieu sur la nationale 9 et l'autoroute B 9, la Catalane, qui, depuis le mois de juin dernier, relie Narbonne à Perpignan et au Perthus.

Pour se faire pardonner les retards qu'ils provoquaient, les manifestants ont distribué, en même temps que des tracts, des produits régionaux, notamment du vin et des fruits.

De leur côté, les Jeunes Agriculteurs du Sud-Ouest ont renouvelé, samedi et dimanche, l'opération « sourire », qui avait si bien réussi l'an dernier. Deux cents postes avaient été installés dans les départements de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron, de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Atlantiques, pour engager, le verre de guillac, de madiran, de corbières à la main, une amicale discussion sur les problèmes communs aux ruraux et aux citadins. Mais, dans ces rencontres organisées par les centres régionaux des Jeunes Agriculteurs, l'admission éventuelle des pays méditerranéens à la Communauté européenne n'a pas été évoquée. Une nouvelle opération « sourire » est prévue pour les retours, du 10 au 16 août.

LÉO PALACIO.

### En Espagne

## Les chefs de l'armée réaffirment leur loyauté à l'égard du roi et du gouvernement

Madrid (*Reuter*). — Les chefs d'état-major des forces armées espagnoles sont sortis du silence qu'ils observent habituellement pour proclamer que le terrorisme n'ébranlera pas leur loyauté à l'égard du roi et du gouvernement.

Dans un bref communiqué rendu public samedi 29 juillet, une semaine après l'assassinat en plein Madrid d'un général et d'un lieutenant-colonel de l'armée de terre, revendiqué par l'organisation séparatiste basque ETA, les chefs des trois armes déclarent : « *Aucun acte de terrorisme ne détournera les forces armées de l'accomplissement de leur devoir au service de l'Espagne, sous le commandement suprême de Sa Majesté le roi et l'autorité et la direction du gouvernement.* »

M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, avait déclaré que l'attentat du 21 juillet constituait « *une flagrante provocation à l'armée* » et une « *tentative de sabotage du nouveau régime démocratique* ».

D'autre part, à Séville, la police a annoncé l'arrestation de onze personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation terroriste gauchiste GRAPO (Groupement révolutionnaire antifasciste du 1er octobre). Huit d'entre eux sont accusés d'avoir attaqué des édifices officiels, des postes de police et des banques à la bombe incendiaire. Mercredi, déjà, la police de Madrid annonçait l'arrestation de dix membres du GRAPO soupçonnés du meurtre de trois personnes, dont le directeur général de l'administration pénitentiaire.

● *Plusieurs personnes* ont été blessées à la suite de l'explosion d'une bombe de grande puissance, dimanche 30 juillet, dans une dépendance de la mairie d'Eibar, au Guipuzcoa. — (*A.F.P.*)

● *Le général Manuel Gutierrez Mellado*, vice-président du gouvernement espagnol, chargé de la défense, a quitté Madrid dimanche 30 juillet à destination de New-York. Invité jusqu'au 5 août par le gouvernement des États-Unis, le général étudiera notamment, avec des responsables politiques et militaires américains, l'application du traité d'amitié et de coopération hispano-américain signé en 1976. — (*A.F.P.*)

● *Le roi Juan Carlos* et la reine Sophie se rendront en visite officielle au Pérou pendant la deuxième quinzaine de novembre, annonce-t-on au ministère espagnol des affaires étrangères, le lundi 31 juillet. — (*Reuter.*)

### En Iran

## INCIDENTS A TÉHÉRAN

Soixante-cinq personnes ont été déférées au parquet à la suite d'incidents survenus à Téhéran au cours du week-end, annonce dimanche 30 juillet, la presse iranienne citée par l'A.F.P.

Des vitrines de débits de boisson et de cinémas ont été brisées, et des automobiles endommagées. Ces incidents ont éclaté à l'issue de services religieux célébrés à la mémoire d'un chef spirituel chiite récemment décédé, l'ayatollah Kafi. Les manifestants criaient des slogans « *anti-nationaux* », ajoute la presse.

Le service funèbre qui s'est déroulé à Meched le 22 juillet avait été suivi dans cette ville sainte de graves désordres qui ont duré trois jours (*le Monde* du 27 juillet).

Par ailleurs, un policier a été tué jeudi par une grenade lancée dans un commissariat de la ville sainte de Qom. C'est le deuxième policier tué en une semaine en Iran à la suite de manifestations hostiles au gouvernement.

Pour sa part, le comité pour la défense des droits de l'homme en Iran (46, rue de Vaugirard, 75006 Paris) fait état de troubles dans la ville de Hamadan, toujours à l'occasion des cérémonies commémoratives du décès d'un dirigeant religieux, et assure que quinze personnes ont trouvé la mort au cours des affrontements.



## DE VIOLENTS ORAGES FONT TROIS MORTS EN SEINE-MARITIME

Les orages qui se sont abattus sur une partie de la France au cours du week-end du 30 juillet ont fait de nombreuses victimes et provoqué d'importants dégâts.

— A Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Maritime), les eaux ont atteint une hauteur de trois mètres envahissant plus de deux cent cinquante habitations. Trois personnes âgées, surprises dans leur sommeil, ont péri noyées, et plus de trente familles ont dû être évacuées de leurs logements.

— A Coutances (Manche), les bas quartiers de la ville ont été inondés sous un mètre d'eau.

— Les fortes pluies qui sont tombées sur l'Ille-et-Vilaine et le Calvados ont recouvert les routes, gênant la circulation. Dans la région de Caen, les rez-de-chaussée de quelque quatre cents maisons ont été inondés.

— Le vignoble de Pouilly-sur-Loire (Nièvre) a été détruit à près de 80 % par un très violent orage.

## SUR LES ROUTES : MOINS D'HEURES PERDUES

Le premier bilan des encombrements routiers établi par le Centre national d'informations routières (C.N.I.R.) de Rosny-sous-Bois fait ressortir que, du vendredi (minuit) au dimanche (midi) 30 juillet, les automobilistes ont perdu quatre cent cinquante-huit mille heures dans les embouteillages, alors que, en 1977, la perte de temps avait été de cinq cent quarante mille deux cent cinquante heures. Cette diminution de l'ordre de 15 % est due, selon le C.N.I.R., au fait que les vacanciers d'août ont dans l'ensemble assez bien respecté les conseils de « Bison futé », pour les départs.

Dimanche, les « points noirs » ont été très localisés, entre Poitiers et la frontière espagnole et sur les autoroutes dans la région lyonnaise. Des bouchond, qui n'avaient pas été prévus par « Bison futé », ont également, mais légèrement, perturbé la circulation sur les routes du Sud-Ouest et du Languedoc. Les sections du parti communiste de ces régions manifestaient contre l'entrée éventuelle de l'Espagne dans le Marché commun.

## MARCHÉS DES CHANGES PLUS CALMES MAIS DOLLAR ENCORE EN BAISSE

**La glissade du dollar a repris, lundi matin 31 juillet, sur les grandes places financières internationales, mais de façon très inégale, et surtout dans des marchés redevenus, en fin de mois, sinon creux, du moins assez calmes, après la grande nervosité constatée pendant la semaine dernière, et qui s'était exacerbée à la veille du week-end.**

**La devise américaine a ainsi beaucoup moins baissé à Paris (4,37 F contre 4,38 F) et à Zurich (1,7425 franc suisse contre 1,75 FS), qu'à Francfort (2,0390 DM contre 2,0510 deutschemarks) et surtout à Tokyo (190 yens contre 192,10 yens).**

**Ce phénomène, indique-t-on dans les milieux financiers, est sans doute imputable au plan de relance économique arrêté en Allemagne fédérale et à la décision du gouvernement nippon de ne plus soutenir le dollar dans l'espoir de voir le marché trouver son équilibre.**

**De fait, selon les informations recueillies, la Banque du Japon n'est pas intervenue ce lundi. De son côté, l'or, qui, le 28 juillet, avait franchi pour la première fois de son histoire la barre des 200 dollars l'once, s'est traité très légèrement en dessous durant les premières transactions.**



